



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

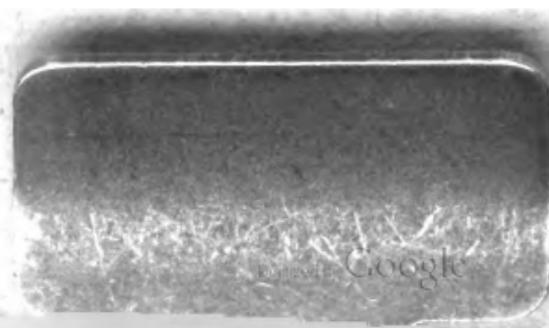
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MAY, 1709.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, en n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIX,
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis-que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverroient en affranchissent le port.



MERCVRE

CALANT

MAR, 1709.

LA passion la plus dominante de tous les hommes a de tout temps esté de s'enrichir , ou du moins de faire des gains considerables chacun selon son état , le bien leur

A iij

6 MERCURE

donnant lieu de remplir tous leurs desirs chacun selon leur caractère, & il ne s'en trouve aucun, même parmi les plus riches, qui selon le Plan de vie qu'ils se sont formez, & selon les passions qui les dominant, ne croient avoir besoin d'acquiescer tous les jours de nouveaux biens.

Les grands Seigneurs qui sont les plus favorisez de la Fortune, croiroient ne pas vivre selon leur qualité, & ne pas soutenir l'éclat de leur haute naissance, s'ils ne dépenseroient tous les ans beaucoup

GALANT 7

plus que leur revenu , & c'est une maladie qui est presque generale.

Ceux qui sont d'une naissance moins relevée , mais qui sont devorez par une ambition demesurée , cherchent à s'enrichir avec une avidité incroyable , estant persuadez que le bien leur donnant moyen de vivre en grands Seigneurs , effacera la bassesse de leur origine , ou du moins empêchera aux uns de la découvrir , & la fera insensiblement oublier aux autres.

Les Avars , quelle que soit

A iiiij .

8 MERCURE

la grandeur de leur naissance ou la bassesse de leur origine , cherchent du bien seulement pour satisfaire le desir insatiable qu'ils ont d'en amasser pour n'en faire aucun usage , puisque la plupart se contentent seulement d'en avoir , & que se refusant souvent jusqu'au necessaire , ils vivent en miserables , & laissent souvent en mourant des tresors auxquels à peine ont-ils fait voir le jour , seulement pour en rassasier leurs yeux , ce que plusieurs même n'ont pas fait ; croyant qu'ils les perdroient

GALANT 9

s'ils les découvroient pour jouir seulement de leur vûë.

On ne doit pas s'étonner , si dés que les Usuriers , dont le nombre est grand aujourd'huy trouvent la moindre occasion de gagner , l'embrassent avec avidité. C'est un vice dont ils se sont fait une profession qu'ils exercent ordinairement jusqu'à leur mort.

Ceux qui sont gouvernez par leurs plaisirs , qui menent une vie molle , qui aiment la bonne chere , & qui sont dominez par l'étoile de Venus , n'ont pas moins d'empresse-

10 MERCURE

ment que les avares , d'amasser de l'argent ; mais avec cette difference , que c'est pour le dépenser , & fournir à leurs plaisirs , au lieu que les Avares n'amassent des tresors que pour les enfoûir , s'il m'est permis de parler ainsi , & n'en faire aucun usage.

Il s'en trouve d'autres qui ne sont pas moins avides d'argent ; mais qui sont beaucoup plus à plaindre , leur caractère ne faisant rien voir qui ne soit d'un parfaitement honneste homme ; mais ils ont le malheur d'appre-

GALANT II

hender toujours que tout ne leur manque ; que l'Etat ne perisse , & qui se défiant enfin de la Providence , font des amas d'argent & de provisions , qui leur demeurent inutiles , pendant que le Public en manque.

Je dois ajoûter icy ceux qui trafiquent , & qui ne pouvant se contenter d'un gain raisonnable , ne negligent aucune occasion d'en faire qui ne leurs sont pas permis.

A l'égard de ceux qui sont dans la misere , on ne doit pas s'étonner s'ils embrassent avec

12 MERCURE

chaleur , les moyens de s'en tirer , quand même il ne leur est pas permis de s'en servir.

Voilà les raisons qui font que tous les hommes courent après le bien avec tant d'avidité , qu'ils ne laissent échapper aucune occasion d'en amasser.

L'apparence d'une mauvaise récolte , qui devoit faire rencherir le bled , quoy qu'il y en eust abondamment en France , a mis en mouvement toutes les personnes des différens caractères que je viens de marquer , & elles ont toutes songé à profiter du malheur du

temps, & à faire regner la disette où l'abondance se trouvoit encore.

Les plus grands Seigneurs que plusieurs de leurs Fermiers avoient payez en bled, profitant de l'occasion, en augmentoient tous les jours le prix. Les Usuriers & les Avarés, qui prévoient toujourns de loin ce qui doit arriver, en avoient acheté à vil prix, pour le vendre cherement quelques mois après.

Les Marchands de bled, qui doivent être mis au nombre des Trafiquans, en avoient

14 MERCURE

gardé beaucoup qu'ils avoient
conservez pour faire de grands
gains dès que le Public com-
menceroit à estre convaincu
que la recolte seroit mauvaise.
Ceux qui se défient toujourns
de la Providence, & qui sont
sont connus sous le nom de
Trembleurs, en avoient fait des
provisions qu'ils ne pouvoient
consommer, mais qui ne lais-
soient pas d'affamer le Public,
& qui luy devenoient inu-
tiles, puisque même, avec de
l'argent, il seroit mort de faim,
s'il ne s'estoit trouvé que de
ces bleds là, que l'on avoit af-

semblez pour les laisser gâter , ceux qui les avoient n'en pouvant consommer qu'une petite partie , & souvent même , envoyant au Marché pour n'en point consommer du tout.

Je serois trop long , si je voulois vous expliquer la maniere dont se sont servis tous ceux dont je viens de vous faire voir le caractere , pour faire encherir le bled , & profiter de sa cherté. Les uns ont presté de l'argent à ceux qui estoient dans le Commerce des bleds pour en acheter , afin de les survendre ; les autres en

16 MERCURE

ont caché qui leur appartenoient , & les autres en ont mis à couvert qui ne leur appartenoient pas , ce qu'ils n'ont pas fait sans profit. Enfin , presque tous les hommes , dans cette calamité publique se sont fait tort les uns aux autres , dans le dessein de s'enrichir , ou du moins de gagner des sommes considerables ; & l'Etat auroit péry au milieu de l'abondance , si le Roy ne se fut appliqué à chercher les occasions de la rétablir. Tout ce que l'on a publié qui n'estoit pas sorti de son Conseil, a com-

mencé à produire quelques bons effets ; mais tout cela n'auroit pas esté d'un grand secours , si Sa Majesté n'eut donné Elle-même toute l'attention que demandoit la situation des affaires à l'égard des bleds ; si ce Prince n'eut cherché luy-même des expediens , & s'ils n'avoient esté agitez en sa presence dans son Conseil ; & c'est pourquoy les Déclarations qui en sont sorties ont produit de si bons effets qu'elles ont ramené le calme , & fait revenir l'abondance. Il s'est servi de deux moyens

May 1709.

B

18 MERCURE

pour cela , l'un en imposant des peines à ceux qui auroient fait aller la calamité publique jusqu'au dernier point , s'ils ne se servoient des moyens qu'ils avoient en main pour soulager promptement le public. L'autre maniere dont le Roy s'est servy pour faire revivre l'abondance , a esté de sacrifier diferens droits qui luy avoient toujours appartenu. Ainsi l'on peut dire que ce Monarque a tout pris sur luy , puisque les autres estoient maistres de ne pas encourir les peines portées par ces

Déclarations , & ayant même eu la bonté de leur donner quinze jours pour y satisfaire. Voicy quelques Articles de de la premiere Déclaration de son Conseil d'Etat, par lesquels vous verrez les Droits que Sa Majesté a eu la bonté d'abandonner en faveur du Public.

Onzième Article de la Déclaration du 27. Avril.

Et comme il est important que les Terres qui ont esté considérablement endommagées par les gelées

B ij

20 MERCURE

extraordinaires de l'hiver, ou par les pluies & les inondations qui les ont suivies, ne demeurant pas inutiles cette année, Nous permettons, conformément à l'Arrest par nous rendu le 23. du present mois, aux Proprietaires, Fermiers & Laboueurs desdites Terres de les ressemer en orge, bled-sarazin, ou autres especes de grains convenables à la saison presente. Voulons que ceux qui auront presté lesdits grains pour semer, ayent jusqu'à concurrence de la valeur des grains par eux prestez, un privilege special & preferable à celuy du propriétaire.

Et des Seigneurs Cenciers ou Fonciers, même à nos propres deniers, sur les grains qui proviendront de la Recolte desdites terres.

Treizième Article.

Deffendons à toutes personnes de saisir ou faire saisir aucuns grains, pour quelque cause Et sous quelque pretexte que ce soit, même pour la Taille Et autres deniers Royaux, jusqu'au dernier- Decembre de la presente année 1709.

Quatorzième Article.

Déchargeons les Bleds, Froments, Meteils, Seigles, Orges, Avoines, Et autres Grains, les

22 MERCURE

Farines & le Pain , même les Ris , les Poix , les Fèves & autres Legumes qui entreront & seront aportez dans le Royaume , Pays , Terres , & Seigneuries de nostre obeïssance , tant par Terre que par Mer , ou qui seront transportez d'une Province ou d'un lieu dans un autre jusqu'au dernier Decembre de la presente année , de tous droits d'entrée , octrois , peages & autres Droits dépendans de nos Fermes ; comme aussi des Droits d'entrées , octrois , & peages qui se lèvent sur lesdits grains & legumes , par les Villes , Communautez ,

GALANT 23

Pays d'Etats , Seigneurs Particuliers Laiques ou Ecclesiastiques, & propriétaires-desdits Droits, pour quelque cause ou occasion qu'ils soient établis ou acordez.

Quinzième Article.

Deffendons à nos Fermiers & à ceux des Communantez ou Particuliers , ausquels ces droits appartiennent , de les exiger ni recevoir pendant ledit temps, même à nos Fermiers des droits de Barrages , de lever aucuns droits de Barrage & autres sur les Chevaux , Charettes & autres voitures qui se trouveront chargées desdits grains, Farines, pain,

24 MERCURE

& legumes , à peine contre tous ceux qui contreviendront , d'estre contraints à la restitution du quadruple de ce qu'ils auront reçu.

Si on examine avec attention ces quatre endroits de la Declaration d'où ils sont tirez, on trouvera que le Roy sacrifie au bien public les revenus qu'il tire ordinairement sur plus de vingt choses différentes qui sont marquées dans ces Articles.

Vous verrez par l'Ordonnance suivante , & qui n'est connue que de peu de personnes, à cause qu'elle n'a esté publiée

BALANT 25

bliée que dans les Ports de Mer, combien le Roy relâche aussi des droits, qu'ont accoustumé de luy rapporter ses Vaisseaux.

Sa Majesté ayant esté informée des différentes propositions qui ont esté faites, pour armer ceux de ses Vaisseaux de Guerre qu'Elle est en usage d'accorder aux particuliers, & procurer par toutes voyes une assez grande abondance de Bleds dans le Royaume, pour faire cesser l'inquietude où on est sur l'évenement de la recolte prochaine; & voulant aider à ce

May 1709.

C

26 MERCURE

commerce, tant pour la sûreté, et permettant d'y destiner ses Vaisseaux, que pour l'utilité & l'avantage de ceux qui l'entreprennent, en leur accordant des conditions plus favorables que pour les armemens ordinaires; & en donnant par ce moyen à ses Sujets des secours plus vifs & plus certains, leur faire sentir la bonté avec laquelle Elle entre en toutes occasions dans leurs besoins; Sa Majesté a déclaré & déclare, veut & entend, que ceux de ses Vaisseaux qu'Elle a accordez ou accordera dans tous ses Arcenaux, pour tirer des Bleds des Pays Etrangers,

Soient remis à ceux qui auront offert de s'en charger dans l'estat auquel ils se trouveront ; & que les Intendans ou Commissaires Ordonnateurs soient tenus d'en faciliter la carene & l'armement , & même la levée des matelots nécessaires pour en former les équipages , ainsi que s'ils estoient employez pour le service de Sa Majesté , attendu leur destination. Veut Sa Majesté qu'il ne soit exigé des Armateurs aucune autre soumission que celle de revenir avec leur chargement de Bleds , ou les prises qu'ils auront faites , qui entreront , dans les Ports du Royau-

28 MERCURE

me, les déchargeant pendant tout le cours de cette année, & jusqu'au premier Janvier de la prochaine, de tout cinquième pour les prises chargées de Bleds qu'ils ameneront, & pour le fret ou nolis des Bleds qui seront embarquez sur les Vaisseaux de Sa Majesté, ou pour l'escorte des autres Bastimens qui en rapporteront, & même du cinquième des Vaisseaux de guerre & Corsaires ennemis qu'ils pourront prendre, se reservant seulement le cinquième sur le fret ou nolis des marchandises s'ils en portent, & des escortes dans le même cas; & celui des autres prises que

GALANT 29

celles ci-dessus mentionnées qu'ils pourront faire. Mande Sa Majesté à Monsieur le Comte de Toulouse Amiral de France, de tenir la main à l'exécution de la presente Ordonnance ; & enjoint aux Officiers de l'Amirauté de la faire publier, enregistrer & afficher par tout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore. Fait à Marly le premier May 1709. Signé, LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.

Pour le Roy. Collationné à l'Original par Nous Conseiller Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances.

C iij

30 MERCURE

Les bontez du Roy sont si grandes en toutes choses & en si grand nombre, qu'estant difficile de les compter, je n'en diray pas davantage sur ce qui regarde les Bleds.

Ce n'est pas à Paris seulement que le Roy fait fleurir les Sciences & les Arts, comme l'on voit par les Academies que Sa Majesté y a établies, puisqu'il s'en trouve plusieurs dans le Royaume, établies par S. M. & qu'il y a à Montpellier une Societé Royale des Sciences établie par S. M. à l'instar de l'Academie des Sciences de Paris.

Cette Société ayant tenu sa Sceance publique d'après Pasques, Mr de Planeade en fit l'ouverture par un Discours Academique, dans lequel il rendit compte des raisons qui avoient fait differer l'Assemblée publique, & qui avoient empêché Mr l'Evêque de Montpellier d'y presider. Il fit ensuite un détail des derniers travaux qui avoient occupé l'Assemblée. Il dit que les Registres de la Société Royale estoient remplis de faits & d'experiences assez curieuses & assez utiles pour meriter de voir

32 MERCURE

le jour, mais que le peu de secours que la Compagnie pouvoit esperer dans des temps orageux & difficiles, en faisoit differer la publication. Il finit en disant que dans un temps plus favorable la Societé Royale se distingueroit d'une maniere bien plus marquée qu'elle n'avoit fait jusqu'icy.

Mr Rideux parla après Mr de Plantade & lut un Discours sur la dissolution du Sel qui doit servir de preliminaire, pour expliquer les précipitations & les cristallizations. Il fit connoître d'abord que

GALANT 33

toutes les raisons Physiques de ces Phenomenes données jusqu'icy , luy paroïssent peu conformes à la raison & à l'experience. Il ajouta que dans la dissolution du Sel par l'eau commune il y a des parties salines qui s'elevant jusqu'à la superficie de l'eau , parce qu'elles sont accompagnées d'une bulle d'air qui favorise leur élévation ; de maniere qu'on voit par là que la raison & l'experience le portent à croire que les parties des liquides ne se meuvent pas en tout sens , & qu'il suffit qu'elles

34 MERCURE

ayent un mouvement de
trepidation pour composer
un tout qui soit fluide, & que
l'air contenu dans les molecu-
les salines contribue beaucoup
à leur division par son elasti-
cité, & que c'est par la force
de ces Ressorts qui se deban-
dent que les parties salines
se choquent rudement & qu'il
s'en fait ensuite une espee
d'arituration. Ce Discours fait
entrevoir un Systeme nouveau
sur la liquidité & la solidité
des corps, & sur les dissolutions
precipitations & cristallizations

Mr Astruë lut ensuite un

GALANT 35

Discours sur les petrifications de Boutonnet , petit Village à deux portées de fusil de Montpellier. On trouve ces petrifications dans un rocher long de 200. pas à l'Orient du Village, & dans une couche profonde de 3. toises. Et ce qu'il y a de remarquable est qu'au dessus & au dessous de cette couche on ne trouve rien de semblable , & que le rocher où elles sont plantées ne paroist composé que de grains de sablon collez ensemble , & peut se reduire en poudre sans beaucoup de peine.

36 MERCURE

Mr de Plantade refuma ces Discours avec beaucoup de netteté & de fidelité ; il loua l'exactitude & le travail de Mr Altruë sur l'ancienne situation du lieu de Meze, d'Aigues-mortes, & de tous les environs de Montpellier.

Le Souverain Pontife vient de donner de nouvelles marques de sa pieté dans la Bulle qu'il vient de faire publier, par laquelle il ordonne la celebration de la Feste de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge dans toute la Chrestienté. Elle est du 6. Decembre dernier ; la voicy.

CONSTITUTION

DE N. TRES-SAINTE PERE

C L E M E N T

PAR LA PROVIDENCE DE DIEU

PAPE XI. DU NOM,

Pour faire celebrer desormais
par tout sous precepte, la
Feste de la Conception de la
Bien heureuse Vierge Marie
Immaculée.

C L E M E N T XI,

Pour memoire éternelle.

Le devoir du Ministère Apof-

38. MERCURE

stolique que le Souverain Pasteur a daigné nous confier, nous engage à l'exemple de plusieurs Papes nos Predecesseurs, à mettre toute nôtre attention à répandre sur la terre le culte & la veneration de la tres-glorieuse Vierge Marie Mere de Dieu, dont la Conception a répandu une joye universelle sur la terre, & de faire nôtre possible dans les necessitez urgentes dont la Chrestienté est aujourd'huy affligée; de même que l'Eglise Catholique; pour nous rendre digne autant que nous pourrons de la toute-puissante protection de celle, qui élevée au-des-

sus de tous les Chœurs des Anges, intercede avec ardeur pour ce Peuple chrestien, auprès de ce même Dieu qu'elle a enfanté. Ainsi animez par la devotion sincere que nous avons pour cette tres auguste Reine du Ciel, nostre Patronne & nostre Avocate, Nous ordonnons de nostre autorité Apostolique, nous enjoignons & nous commandons par la teneur de ces Presentes, que tous les Fidelles de la terre, de l'un & de l'autre sexe, & que chaque Chrestien en particulier garde la Feste de la Conception de la B. Vierge Marie immaculée, dans tous les endroits de la terre,

40 MERCURE

comme les autres Festes de Precepte, & ce nonobstant les Constitutions & Ordonnances Apostoliques & toutes sortes d'autres Lettres contraires, de quelque nature & qualité qu'elles soient. Nous voulons de plus qu'on ajoûte la mesme foy aux copies d'icelles, mesme imprimées & signées de la main de quelque Notaire public, & marquées du Sceau de quelque personne constituée en dignité Ecclesiastique; qu'on ajoûte, dis-je, autant de foy aux presentes Lettres que si on les representoit elles-mesmes en original. Donnè à Rome à Saint Pierre, sous l'Année

GALANT 41

*du Pêcheur le 6 Decembre 1708.
& la huitième année de nostre
Pontificat.*

Le Pape par cette Constitution n'a fait que suivre l'exemple de ses Predecesseurs, particulièrement de Clement VI. qui rendit en 1388. un celebre Jugement sur ce sujet contre Jean de Monçon à la requisition de l'Université de Paris. La fermeté de ce Pontife alla mesme jusqu'à excommunier les adherans de Jean de Monçon.

Le fameux Aureng-zeb,
Grand Mogol, estant mort
May 1709. D

42 MERCURE

il y a deux ans , les nouvelles publiques ont appris sa mort sans rien dire de son histoire , & les deux Articles que l'on en a fait imprimer , & qui ne sont que la même chose , l'un n'estant qu'une repetition de l'autre , ne disent rien du tout de la vie de celuy qui devoit faire le principal sujet de cet Article , puisque ce n'est qu'à l'occasion de sa mort que l'on a parlé de ce qui s'est passé depuis , au lieu que l'on devoit commencer par ce qui regarde la vie du Deffunt , dont je vais vous donner un détail , en

reprénant pourtant les choses d'un peu plus haut. Ce que je vais vous dire est tiré des Lettres arrivées depuis peu de Saint Georges aux Indes Orientales. Ces Lettres portent que le fameux Mogol *Aureng-Zeb*, ou *Orang-Chef*, c'est à dire *l'Ornement du Trône*, estoit mort au mois de Fevrier 1707. âgé de 108. ans, à Agra Capitale de son Empire. Il estoit le plus vieux Souverain du monde, Il a laissé quatre fils, *Soham-Alem*, *Azzun Shaw*, *Cum-Bun* & *Egberts*. Peu de temps après la mort de ce

D ij

44 MERCURE

Prince *Azzun-Shaw* son deuxième fils, prit le titre de Roy, & dans la vûe de monter sur le Trône il marcha vers *Dely*, une des Provinces du Mogol, & qui ayant esté autrefois un Royaume considerable, est devenue partie de celuy d'Indostan qui confine à la Tartarie; de sorte que la Ville qui porte le nom de *Dely* est la Capitale de l'Indostan. *Schaw-Alem* fils aîné du feu grand Mogol ayant scû que son frere approchoit, envoya un corps d'armée considerable à sa rencontre, & il y eut une grande ba-

GALANT 45

taille près d'Agra, dans laquelle l'ambitieux Azzun Shaw fut tué avec ses deux fils, & il resta cent mille hommes sur la place & quatre vingt grands Seigneurs qui avoient embrassé ses interests. *Schaw - Alem* ayant eu avis ensuite que *Cambun* son troisiéme frere, faisoit des mouvemens pour monter sur le Trône du Mogol, parce que son pere avant que de mourir luy avoit donné les Royaumes de Vizapour, de Golconda & de Carnate qu'il avoit conquis vers le Midy, se mit en marche à la tete d'une

46 MERCURE

armée formidable pour luy livrer bataille & détruire ses projets , ou terminer teste à teste leur différent à l'amiable. A l'égard d'Egberts quatriéme fils du vieux Mogol , il est encore en exil en Perse ou l'Empereur son pere l'avoit relegué pour quelque mécontentement qu'il en avoit reçu ; & il est absolument hors d'estat de rien entreprendre.

Le nom de *Mogol* est le titre que porte aujourd'huy le Monarque des grandes Indes. Il prend dans ses Ordonnances & dans ses Titres la qualité de *plus puissant Prince de la terre* ,

GALANT 47

de grand Monarque , de Dominateur de l'Univers , de Tres-Haute Majesté , &c. Il descend en ligne directe du grand Tamerlan Empereur des Tartares qui vivoit dans le quatorzième siecle , & qui estant entré dans l'Empire de l'Indostan avec une grosse armée , le conquit entierement. L'Empire du Mogol en l'estat qu'il est à present, commence aux frontieres de celuy de Perse du costé de l'Ouest & il se termine à l'Est par le Royaume d'Aracan ; de sorte que la plus grande partie de ce vaste Etat

48 MERCURE

est située entre l'Inde & le Gange, deux des plus grands Fleuves de l'Asie. Il confine par le Nord au Mont Taurus, qui separe l'Indostan de la Tartarie, & par le Sud, il confine aussi au Pays de Décan & de Golconda & aux mers de Cambodie & de Bengale. Ce grand Empire, l'un des plus vastes de l'Univers, est composé de trente-sept grandes Provinces, dont la plus part estoient autre fois des Royaumes considérables, sçavoir *Bengale*, *Gusaratte*, *Candahar*, *Cabul*, *Chitor*, *Cassemir* *Pang-Ab*, *Balochi*

GALANT 49

Balochi, Deli, Candisch, Patan,
&c. Agra, ainsi que je l'ay
déjà dit, est la Capitale de ce
vaste Empire. La Forteresse est
vers les trente-huitièmes de-
grez de latitude au Nord au
bord de la riviere de *Jemini*,
qui se jette dans le Gange. Les
Campagnes qui environnent
cette Ville sont tres-agreables
& ornées d'arbres qui sont tou-
jours verts. La Ville est tres-
grande, belle, & bien peuplée
de Maures, de Persans, & d'I-
dolatres. Plusieurs Caravanes
composées d'Anglois, de Hol-
landois, de Maures, de Turcs,

May 1709.

E

50. MERCURE

de Persans , d'Arabes & de gens d'autres Nations y vont tous les ans d'Amadabat & d'ailleurs pour y trafiquer. Entre ces deux grandes Villes , on voit plusieurs hautes montagnes , des vallées entièrement desertes , & des lieux affreux ou un peuple qu'on nomme *Rasbutes* , habite. Il est gouverné par de petits Rois , ou plutoſt par de petits Tyrans qu'on nomme *Radias* , qui ne prétendent relever de perſonne , & ne veulent point reconnoiſtre le grand Mogol :

Le *Radia* de *Rana* poſſedoit

GALANT 51

autrefois une Forteresse bâtie sur une montagne, dont il avoit fermé les avenues avec beaucoup de soin. Ces sortes de gens attaquent toutes les Caravanes qui passent. *Labor* est une Ville considerable de l'Empire du Mogol, où les Souverains de cet Etat ont autrefois tenu leur Cour. Elle est située dans la fertile Province de *Pang-Ab* à soixante-dix lieux au Nord - Nord - Ouest d'*Agra*. L'Empereur y va encore souvent passer l'Esté.

Le vieux Mogol qui vient de mourir estoit fils de l'Empereur.

E ij

52 MERCURE.

reur *Choran-Schach* ou *Chah-Gehan*, dont *Adam Olearius* dit dans sa Relation, qu'il avoit plus de mille femmes qui estoient gardées par six cens Eunuques ; *Darâ* & le Sultan *Chasausa* ou Sultan *Suyach* qui signifie *Prince raillant*. *Chah-Gehan*, c'est - à - dire, *Roy du Monde*, avoit encore un fils & deux filles ; sçavoir, *Morad-Backche* ; c'est à dire, *Desir accompli*, *Begum-Zahab*, ou *Maîtresse des Princesses*, & *Begum-Rauchenara*, c'est à dire, *la lumiere des Princes*. L'aînée de ces Princesses estoit gaye, fine &

adroite, fort aimée de son père, & tout à fait dans les intérêts du Sultan *Dara* son frère aîné; la cadette n'estoit ny si belle, ny si spirituelle que sa sœur aînée. Elle estoit dans le parti d'*Aureng zeb* son troisième frère, qu'elle informoit de tout ce qui s'y passoit, & à qui elle aida par ses amis à monter sur le Trône de ses Ancestres, au préjudice de ses frères, & même de son père, comme l'on va voir.

La jalousie & l'envie de dominer sur tout ce vaste Empire, divisèrent ces quatre

Eiij

54 MERCURE

freres dès qu'ils furent sensibles à l'attrait de regner, & dès qu'ils eurent senti les premiers mouvemens de l'ambition, ils commencerent à faire des intrigues pour s'enlever la couronne les uns autres. Ils estoient tous mariez & chacun avoit fait des alliances qui pouvoient fortifier leur parti. Le Mogol *Chah-Gehan*, ayant eu avis de leurs intrigues, previt qu'elles en seroient les suites, & pour tâcher de mettre la paix dans sa famille, il les revêtit chacun d'une Souveraineté, croyant que cela les

calmeroit. Il donna donc les Provinces de *Cabul* , & de *Multan* , au Sultan *Dara* son fils aîné ; *Bengale* au Sultan *Chausa* , *Décan* à *Aureng-Zeb* & *Gusaratte* à *Morand-Blakche*. Chacun parut accepter son partage avec beaucoup de soumission ; mais ils ne demeurèrent pas long - temps en paix. *Dora*, qui avoit le droit d'ancienneté par son âge & par ce qu'il avoit esté le premier pourvû & qu'on le regardoit comme celuy qui estoit destiné à l'Empire , se tenoit plus souvent que les autres à

E iiiij

56 MERCURE

la Cour de son Pere. Ce bon Vieillard luy faisoit part de son autorité, mais ce n'estoit pas par inclination; il connoissoit la presumption de son fils, & la haute opinion qu'il avoit de luy même; ce jeune Prince d'ailleurs marquoit peu d'inclination pour la religion de Mahomet établie dans *l'Indostan*, & par là il se rendit odieux aux *Omrachs*, Prestres de la Loi, & aux principaux Seigneurs. *Chah-Gehan* l'avoit plus d'inclination pour *Aureng-Zeb* & s'il avoit osé il l'auroit fait monter sur le Trône; mais son

grand âge l'empêchoit de prendre des résolutions conformes à ses desirs. Cependant ce jeune Prince se tenoit dans son Royaume de Decan tranquille & y affectoit une grande indifférence pour un Empire qui faisoit pourtant tout l'objet de son ambition. Il estoit dans cette disposition lors que la guerre qui s'éleva entre le Roy de Golconda son voisin & Emir *Jembla*, General des Troupes de ce dernier contre qui il s'estoit revolté, luy donna lieu de poursuivre les artificieux desseins qu'il

58 MERCURE

tenoit cachés avec beaucoup de soin. *Fembla* après avoir deffait l'Armée du Roy de *Carnatica* ennemi de son Maître s'estoit saisi de tous les tresors qui estoient dans les Pagodes ; depuis ce General estoit soupçonné d'avoir un commerce trop familier avec la Mere du Roy de Golconda qui estoit encore assez jeune. Ces deux sujets de mécontentemens aigriront ce Monarque contre son General, celuy cy en ayant eu avis se jetta entre les bras d'*Aureng-Zeb* & luy inspira le dessein de se saisir du Royaume

de Golconda dont il luy decouvrit tous les endroits foibles. *Aureng-Zeb* touché des offres de *Jembla* supposa qu'il estoit Envoyé par *Chah-Gehan* son pere pour terminer à l'amiable les differens du Roy de Golconda avec son General ; il entra dans le Pays comme ami, le Prince vint à sa rencontre avec peu de monde, *Aureng-Zeb* l'attaqua ; mais il le manqua, & pour ne pas perdre tout à fait sa peine il alla piller le Palais de *Bagnaguet*, & alla assieger le Roy dans Golconda avec 4. ou 5000. chevaux. Le

60 MERCURE

Grand Mogol son pere en ayant eu avis luy envoya ordonner de lever le siege, *Aur-eng-Zeb* obeit & en signe de reconciliation il maria Sultan Muchmout son fils avec la fille ainée du Roy de Golconda à condition que ce Prince y regneroit après la mort de son beau pere. *Jembla* estant enfuite entré au service du Mogol ce Prince le fit General de ses Troupes, & l'envoya assieger *Caliane* Capitale du Royaume de Visapour dont ce General luy avoit inspiré le dessein de faire la Conqueste. Pendant

le cours de cette guerre le Mogol âgé de 70. ans tomba malade ; cela donna lieu à de grands mouvemens. *Dora* fit assembler une grosse Armée autour de la Cour & d'*Agra* Capitale de l'Empire, *Chassausa* fit de même à *Bengale*, & *Morad-Bakcheleva* aussi des Trou-
à *Gusaraitte* de même qu'*Aurèng-Zeb* à *Decan*.

De pareilles démarches les mettoient tous dans la nécessité, de pousser les choses à l'extrémité, persuadés qu'aucun d'eux n'obtiendrait grace de l'autre, & encore moins

62 MERCURE

du Mogol si sa santé se retabli-
soit puis que sur de simples
soupçons il avoit fait autre-
fois mourir ses freres. En-
fin il se répandit un bruit mais
faux, que le Mogol estoit
mort. Sur cet avis le Sultan
Chausa Prince de *Bengale*
qui avoit amassé de grosses fi-
nances & qui comptoit sur le
secours des Persans dont il
avoit embrassé la Secte, se
mit le premier en campagne &
marcha vers *Agra*, faisant pu-
blier par tout que son pere
estoit mort d'un poison que
Dora luy avoit donné. *Chah*

Gehan ayant scû la marche de son fils luy écrivit de sa propre main , que le bruit de sa mort estoit faux & qu'il luy ordonnoit de se retirer à Bengale ; mais *Chasansa* persuadé que la maladie de son pere estoit mortelle , soutint toujours qu'il avoit esté empoisonné & que s'il n'estoit pas encore mort , le poison feroit bientost son effet. L'artificieux *Aureng-Zeb* se mit aussi en campagne ; mais avec de plus sûres mesures que *Chasansa*. Il écrivit au Prince *Morad-Blakche* son plus jeune frere qui estoit

64 MERCURE

Prince de *Gussaratte* qu'il luy conseilloit d'aspirer à l'Empire, que pour cet effet il luy offroit un secours de Troupes & d'argent, qu'il avoit toujours eu une affection particuliere pour luy & que voulant renoncer au monde & se faire Religieux, il se sentoit obligé en conscience d'aider à mettre sur le Trône teluy qu'il en croyoit le plus digne, qu'il regardoit *Dora* comme le meurtrier de leur pere & d'ailleurs comme indigne du Trône & que quant à *Chasausa* il s'estoit rendu indigne de l'Empire en embrassant

GALANT 65

la Secte des Persans. Il finissoit sa Lettre en luy disant qu'il ne luy demandoit qu'un petit coin dans ses Etats où il pût passer le reste de sa vie en repos & dans les exercices de la dévotion.

Morad Blakche séduit par ces offres & par l'argent que luy envoya effectivement *Aureng-Zeb*, leva des troupes, se mit en campagne pour joindre son frere, & prit la qualité d'Empereur. Le rusé *Aureng-Zeb* de son côté gagna *Jembla*, dont il avoit épousé la fille, ainsi que le Prince *Machmaur*.

May 1709.

F.

66 MERCURE

son fils en avoit épousé une autre ; il se saisit par son moyen du Royaume de *Vizapour*, où estoit ce General, & pour ôter toute ombre de soupçon, à cause de sa famille qui estoit à la Cour, ce General fut fait prisonnier par le Roy de Decan, & fut enfermé dans une étroite prison. Par cette ruse *Aureng-Zeb* se vit maistre non seulement des troupes d'*Emir Jembla*, mais aussi de celles que l'Empereur avoit confiées à ce General pour la conquête du *Vizapour*. A la teste de tou-

GALANT 67

rés ces troupes il alla à la rencontre de son frere comme pour les luy livrer. Lorsque leurs troupes furent jointes, il n'y a point de caresses qu'il ne fit à ce credule Prince; il n'épargna ni les promesses, ni les secours effectifs d'argent, ni le titre d'Empereur, ni les honneurs dûs à cette haute dignité. La formidable Armée de ces deux Princes traversa les montagnes, les bois & les deserts sous une bonne discipline, & s'avança vers Agra, où le bruit de leur marche mit tout en confusion. Le vieux

Fij

68 MERCURE

Mogol fort déconcerté, écrivit à ses deux fils qu'il vivoit & qu'il se portoit bien, & qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner. Les Princes de leur côté publioient que si l'Empereur n'estoit pas mort, on l'avoit mis en état de n'en pouvoir rechaper ; qu'il y avoit encore moins lieu d'attendre qu'il pût gouverner plus longtemps l'Empire, & que pour le moins ils auroient l'honneur de lui baiser les mains, & de le délivrer du joug sous lequel *Dara*, qui estoit de son côté fort consterné, l'avoit

tellement assujetty, que depuis plusieurs années ils n'avoient pû obtenir la permission de le voir. Ainsi *Dara* se vit contraint d'armer; *Chasausa* estoit déjà proche d'Agra, & les autres Princes s'avançoient à grande journées; ce qui obligea le premier de ces Princes de diviser son Armée en deux corps, l'un pour faire teste à *Chasausa*, & l'autre pour s'opposer aux deux cadets. *Soliman Chekoub*, fils aîné de *Dara*, âgé de 24. ans, & pour qui le vieux Mogol avoit beaucoup de tendresse, commanda

70 MERCURE

le corps destiné contre *Chasausa*, & l'Empereur luy donna pour conseil un vieux Ministre, nommé *Jossingu*. *Soliman* après avoir fait d'inutiles efforts pour ramener à son devoir son oncle *Chasausa*, luy presenta la bataille, le défit entièrement, demeura maistre du champ de bataille, & le poursuivit jusqu'à *Bengale*, où il s'estoit retiré. On eut nouvelles à la Cour dans le mesme temps que l'Armée des deux autres Princes avançoit vers la riviere *Ougenes*, qui se dégorge dans le *Gange*. L'Ar-

GALANT 71

mée de *Dara* qui devoit leur faire teste estoit commandée par les deux plus habiles Generaux de l'Empire; sçavoir, *Cassen-Chau* & *Jessom-Seingu*. A l'égard de *Dara* il estoit resté à la Cour auprès de son pere. Ces deux Generaux étoient chargez de disputer le passage de la Riviere aux deux Princes, & de les ramener à l'obéissance dûë à l'Empire, s'ils pouvoient. Leur negociation à l'égard du second Chef ne réussit pas, & à l'égard du dernier on prétend qu'ils firent une grande faute de n'avoir

72 MERCURE

pas passé la Riviere , parce qu'alors ils auroient eu bon marché de l'Armée des deux Princes , qui estoit fort fatiguée , & dont il n'y avoit encore qu'une partie d'arrivée: *Aureng-Zeb* , qui avoit connu le danger où il estoit , se retrancha sur le bord de la Riviere , en attendant que le reste de ses troupes fut arrivé , & quand elles se furent un peu reposées , *Morad-Bakche* à la tête d'une partie des troupes , passa courageusement la Riviere , & poussa vers l'Armée du Mogol avec tant de vigueur ,

guëur , qu'il perça au travers , & le reste de ses troupes ayant aussi traversé , il mit en desordre les deux Generaux & toute l'Armée de l'Empire. *Dara* de son côté resolut de se mettre à la teste de ses troupes , & ayant formé une Armée de 200. mille hommes de pied & de 90. mille chevaux , il partit contre l'avis de son pere , qui sçavoit n'estre pas aimé des Officiers. Il s'alla camper à 18. lieuës d'*Agra* , & *Aureng-Zeb* après avoir mis par adresse dans ses interests plusieurs *Ra. dias* , ou petits Rois des mon-

Mars 1709.

G

74 MERCURE

tagnes , pour avoir les passages libres , monta avec son frere , & rencontra *Dara* , ce qui donna lieu à une des plus grandes batailles dont on ait ouï parler. *Dara* estoit monté sur un Elephant , & les deux Princes en montoient aussi chacun un. Le canon se fit d'abord entendre ; ensuite on se battit à coups de fleche , & l'affaire finit par un combat de piques. *Dara* après d'incroyables efforts fit plier la cavalerie de ses freres , & la mit en déroute. Comme il l'a poursuivoit , un de ses Generaux , par malice ,

à ce qu'on croit, luy conseilla de monter à cheval pour poursuivre avec plus de legereté ses ennemis. Ce funeste conseil fut cause de la perte de l'Empire. Les troupes de *Dara* voyant son Elephant sans que ce Prince fut dessus, crurent qu'il avoit esté tué : alors la confusion se mit dans son Armée, & le corps de *Morad-Blakche* qui n'estoit pas entièrement rompu, animé par la presence de ce Prince, qui estoit blessé, fit ferme sur une hauteur, & *Aureng-Zeb* a fait publier qu'un corps de

76 M^{ER}CURE

30. mil hommes des troupes de son frere s'estoit joint à luy, commandé par *Callit-Ullachchan*, qui estoit ennemy secret de *Dara*, cela donna lieu à une nouvelle action, où tout l'avantage fut du côté des Princes, & l'Armée du Mogol poursuivie jusqu'au portes d'Agra. Le rusé *Aureng Zeb* attribua tout l'honneur de la victoire à son frere, le nommant son Prince & son Roy; il alla mesme luy presenter le General Maure qui estoit venu se jeter dans son party, afin de luy donner toutes sortes

de marques de déference.

Dara vaincu & n'osant se fier à personne sortit d'*Agra* par l'avis du Mogol son pere, & se retira avec ses femmes & ses enfans à *Deli*. Tout estoit jusques-là favorable à *Aureng-Zeb*, il n'y avoit plus que le fils de *Dara* qui faisoit teste à *Chasausa*, qui pouvoit luy donner de l'ombrage. Le malheureux *Soliman* informé de la défaite de son pere, & trompé par les discours de *Deli-Chan* & *Radia Jessingu*, ses deux Generaux, & qu'*Aureng-Zeb* avoit gagnez par des-intri-

78 MERCURE

gues secrètes, en leur envoyant des Emissaires, qui leur persuaderent qu'Agra & tout l'Indostan s'estoit soumis. *Soliman*, dis-je, intimidé par tous ces succès, que ses infideles Ministres luy faisoient encore plus grands, se retira vers le *Radia* de la montagne de *Serenaguer*, qui le reçût favorablement. *Aureng-Zeb* estant arrivé devant Agra cherchoit à tromper le Mogol, & celuy-cy cherchant aussi à tromper son fils, jouïoient à qui mieux mieux. Enfin quand la partie d'*Aureng-Zeb* fut faite, après

bien des soumissions faites à son pere, à qui il témoignoit une grande envie de le voir, il luy fit dire qu'il entreroit un tel jour dans la Ville pour le saluer. Mais ce fut son fils *Machmout* qui entra au lieu de luy, & qui fit tout passer au fil de l'épée, & qui ayant fait ouvrir une des portes de la Ville, fit entrer les troupes de son pere, qui se rendit maistre sans peine du Palais du vieux Mogol, qu'il fit garder étroitement sans luy rendre une seule visite; il luy fit seulement dire qu'il le verroit lorsqu'il

G iiiij

80 MERCURE

seroit maistre de la personne
de *Dara*.

Ce Prince ayant étably
Chah-Hestchan, son oncle &
son amy intime, Gouverneur
d'*Agra*, marcha vers *Deli*. Il
continuoit à rendre de grands
respects à son frere, qui mal-
gré les avis réiteréz qu'on luy
donnoit, se fioit parfaitement
à son frere, qu'il disoit sans
cesse que dés que la conqueste
de l'Empire seroit achevé, il
se feroit *Faquir* ou Moine.
Enfin un soir que ce perfide
Prince avoit invité son frere à
souper chez luy, après l'avoir

bien fait boire du vin de Perse, & avoir fait mine de se retirer, il revint dans la nuit, & trouvant son frere endormy, & entierement yvre, il l'éveilla à grands coup de pied & de coups d'épée, & dit à ceux qui estoient presens, si c'estoit-là la vie d'un Roy? & il ordonna que puisqu'il se rendoit ainsi indigne de la Royauté, qu'on le liât, & qu'on le fit transporter sous bonne escorte à *Slinger*, Forteresse qui estoit au milieu de la Riviere. Peu de temps après *Aureng-Zeb* ayant appris que *Mach-*

82 MERCURE

mant son fils s'estoit broüillé avec *Jembla*, lequel estoit sorty de la prison lorsqu'il avoit vû la prosperité des affaires d'*Aureng-Zeb*, & avoit esté dans le Camp de *Chasausa*, il le fit arrester & l'envoya tenir compagnie au malheureux *Morad-Blakche*. L'infortuné *Dara* estant devenu la victime de *Jsem Singu*, qui pour faire sa paix avec *Aureng-Zeb* le trahit, surpris dans des deserts arides, après y avoir beaucoup souffert, & eut la teste tranchée à *Deli*. En mesme-temps les enfans de ce malheureux

Sultan, & ceux de *Morad-Blakche*, furent jettez dans des prisons, ou ils perdirent la vie par la main du Boureau. *Soliman-Checan*, fils de *Dara*, perit par un poison lent, & *Morad-Blakche* enfin eut la teste tranchée sur une fausse accusation dont il fut chargé. Il ne restoit plus que *Chasausa*, Prince de *Bengale*, que le General *Jembla* eut ordre de poursuivre vivement; & quoy qu'il eut esté secouru par les *Hollandois*, il ne laissa pas d'estre battu, & plutôt que d'estre exposé à la cruauté de son

84 MERCURE

frere, qui venoit de faire perir toute sa famille, il alla se jeter entre les bras du Roy d'Aracan, quoy qu'ancien ennemy des Bengalois. Après y avoir excité l'envie du Roy d'Aracan, à cause des richesses qu'il y avoit portées, & avoir tâché de se sauver vers le Roy de Pegu, le Roy d'Aracan pour se rendre maistre de ces tresors, & avoir la paix avec Jembla, qui faisoit mine d'entrer dans ses Etats, à cause du Prince *Chasausa*, il le fit chercher, & l'ayant trouvé après une exacte recherche, il

luy fit trancher la teste. Les Hollandois qui negocioient alors à Aracan , furent fort mêlez dans cette affaire , & le President de leur Comptoir fut obligé de rendre compte de sa conduite , estant accusé d'estre d'intelligence avec *Chasausa*.

Le General Jembla informé de la triste fin de *Chasausa* , abandonna la frontiere d'Aracan & se retira.

A l'égard du vieux Mogol, *Aureng-Zeb* le fit mettre dans un appartement du Palais d'Aggra , & lui donna des gardes

86 MERCURE

qui l'observoient avec la dernière exactitude, mais dans la suite il le traita moins durement; il le traita même avec douceur, & le laissa jouir de ses plaisirs jusqu'à l'an 1665. qu'il mourut dans cette espèce de prison.

Voilà les degrés par où le Prince dont je vous apprens la mort estoit monté sur le trône de ses ancestres. Sur la fin de ses jours, je veux dire, depuis 30. à 40. ans, il a eu des remors des crimes qu'il avoit commis pour s'assurer l'Empire du Mogol; & touché d'un

vray repentir, il se condamna luy-mesme à une penitence qu'il a executée rigoureusement jusqu'à la fin de ses jours; ce fut de ne manger jamais des choses qui avoient eu vie, & de ne boire jamais de vin; aussi depuis le temps de ce serment, il ne mangeoit plus que des legumes, & ne bûvoit que de l'eau. D'ailleurs, sur la fin de ses jours par un secret jugement de Dieu; il a essuyé les mesmes peines que son pere, ou du moins il a vécu dans la mesme crainte de recevoir de ses enfans le mesme traite-

88 MERCURE

ment que l'Empereur son pere avoit reçu de luy & de ses freres. Les mouvemens & l'humour impetueuse de ses enfans, ont fort exercé sa patience pendant ses dernieres années, & ont donné lieu à de continuelles précautions. Enfin, il faut dire à sa loüange qu'il s'est appliqué à policer son Etat & à le remplir de bonnes loix. Celle qu'il a faite pour empêcher les femmes de son Empire de se brusler avec les corps morts de leurs maris, en est une des plus loüables, & qui fait le plus d'honneur à la

memoire de ce Prince.

Il s'est passé une action celebre dans le Convent des Recollets de la ville de Grenoble ; où le Pere Dominique du Crohet Diacre, & du Diocese de Clermont, soutint des Theses de Theologie sur tous les Sacremens : le Pere Thomas du Crohet son frere, & Lecteur en Theologie, y presidoit. Ces Theses estoient dediées à Mr l'Evêque de Grenoble, & l'on y voyoit ses Armes soutenues par des Vertus, ainsi que six Medaillons remplis d'Emblèmes qui faisoient allusion aux

May 1709.

H

90 MERCURE

rarez qualitez de ce Prelat ; le
Sôûtenant en parlant de la ce-
lebre question de la rebaptisa-
tion dit, que *le Pape Corneille*
en refutant l'erreur des Prelats
Africains , ne rompit point la
paix avec eux, quoique ce sen-
timent ait eu des adverfaires.
A l'égard de la Penitence, il
parut que le Pere du Crochet
vouloit confondre les Disciples
de Novat avec ceux de Nova-
rien en difant : *hic (Novatus)*
extitit princeps Novatianorum :
cependant Novat & Novatien
formerent deux Schifmes tout-
à-fait differents, & fôûtinrent

des erreurs tout-à-fait aussi différentes sur la Penitence, car le premier en Afrique recevoit à la penitence toutes sortes de pecheurs, & s'élevoit contre saint Cyprien qui en excluoit des pecheurs d'un certain genre; & le second attaqua à Rome la doctrine du Pape Corneille qui recevoit à penitence ceux qui estoient tombez après quelques épreuves; de sorte que l'un erroit par trop de mollesse; & l'autre par trop de severité; ainsi il eut fallu distinguer ces 2. sortes d'Heresies. Au commencement de l'Acte, le Soutenant

Hij

92 M^{ER}CURE

Barangua Mr de Grenoble qui estoit present, & qui se trouvoit pour la premiere fois à une action publique : son discours fut rempli de tout ce que l'on pouvoit dire à la gloire de la Maison des Alemans Montmartin : les trois Evesques de ce nom Evesques de Grenoble avant ce dernier, l'Evesque de Die, & le grand Cardinal Louïs Aleman Archevesque d'Arles qui presida au Concile de Bâle, furent fort loüez, & le jeune Orateur avoit assemblé un si grand nombre de traits en faveur de cette Maison, dans son

discours, que les autres qui haranguerent après lui n'eurent plus rien à dire de nouveau.

Mr Coulot Prieur-Curé de saint Joseph une des principales Paroisses de la ville, harangua aussi avant d'argumenter, & il parla d'abord après le Souffrenant. Les autres Curez de la Ville argumenterent tour à tour, & Mr du Four Curé de saint Louis se distingua, en parlant sur la penitence, ce qui luy donna occasion de parler sur le jeûne, & il dit sur ce sujet beaucoup de choses nouvelles. Deux Chanones de S. André,

94 MERCURE

Collegiale de Grenoble, disputèrent aussi, & se firent admirer. Le jeune Pere du Crochet fut tres-applaudy ; les responses qu'il donna à chaque difficulté qu'on lui proposa, estoient solides & judicieuses, & Mr l'Evesque fut si satisfait de luy, qu'il pria le President qui se défiant de ses forces, l'interrompoit quelquefois, de le laisser parler.

Je passe au premier Article des Morts.

Madame la Duchesse de Holstein Gottorp est morte de la petite verole à la fleur de

son âge il y a déjà quelques mois; elle estoit sœur de Charles XII. Roy de Suede, & fille du feu Roy de Suede Charles XI. mort en 1697. & petite fille de Charles Gustave X. du nom, de la Maison de Deux-Ponts, & fils de Jean-Casimir Comte Palatin du Rhin, & de Catherine de Suede, fille de Charles IX. Roy de Suede, & sœur du fameux Gustave Adolphe. Charles X. succeda en 1654. à la Reine Christine sa Cousine germaine, qui fit en sa faveur une abdication volontaire de ses Etats, & il estoit

96 MERCURE

forty de l'illustre & ancienne
Maison des Palatins du Rhin.
Me la Duchesse de Holstein,
dont je vous apprens la mort,
estoit veuve depuis quelques
années du Duc de Holstein,
qui fut tué d'un coup de ca-
non aux côtez du Roy de Sue-
de son beaufrere, dans une
des premieres batailles que ce
Prince donna aux Moscovites.
Ce Duc descendoit du Duc de
Holstein, qui forma la bran-
che de ce nom, & qui estoit
frere de Christierne III. du
nom, Roy de Dannemarck.
Le celebre Jean Loccenius a
fait

fait une Histoire de Suede, dans laquelle il donne une succession chronologique des Rois qui ont possédé ce Royaume, mesme avant la naissance de J. C. jusqu'à present, & où il marque les années du commencement de leur regne. On peut juger par cet Ouvrage de l'antiquité de la Maison Royale de Suede, dont le Roy de ce nom, & qui regne si glorieusement aujourd'huy descend par Catherine de Suede sa bisayeule. Les Rois de Suede de la Maison Palatine ont toujours esté les protecteurs

May 1709. I

98 MERCURE

de la Maison de Holstein-Gottorp (avec qui ils se sont alliez de plusieurs côtez) contre les entreprises des Rois de Dannemarc, qui quoique d'un mesme sang, les ont souvent voulu opprimer. Les Princes de la Maison de Holstein, dont il y a un si grand nombre de branches, sont de la Maison d'Oldembourg, la mesme dont les Rois de Dannemarc sont les aînez.

La Princesse qui donne lieu à cet article, laisse un jeune Prince, qui est sous la conduite du Prince Administrateur de



GALANT



Holstein Gottorp son
paternel, & qui se trouve jus-
qu'à present l'heritier presom-
ptif de la Couronne de Suede,
puisque le Prince qui la porte
aujourd'huy n'est point marié,
& que la Princesse qui vient de
mourir estoit l'ainée de ses
sœurs. Elle a gouverné depuis
la mort de son Epoux ses Etats
avec beaucoup de sagesse & de
prudence, & elle y a esté uni-
versellement regretée. Le Roy
son frere, luy a fait faire de
magnifiques funeraillles à Stok
holm, & il a ordonné que
pendant un certain temps les

I ij

100 MERCURE

cloches sonneroient dans tout le Royaume à une heure marquée, comme elles feroient pour luy mesme, s'il venoit à mourir. Ce Monarque aimoit beaucoup la Princesse sa sœur, & il a donné des marques publiques de son affection.

Dom Adrien de Bethencourt, Gouverneur de Tortose, qui est mort des blessures qu'il a reçues en deffendant cette Place, lorsque le Prince de Wirtemberg l'a voulu surprendre, estoit d'une valeur éprouvée, & qui n'estoit ignorée de personne. Monsieur le

Duc d'Orleans qui en avoit une connoissance plus particuliere, luy avoit confié un poste de cette importance , persuadé qu'il le conserveroit bien. Sa perte a esté fort sensible aux Cours de France & d'Espagne. Il descendoit en droite ligne du celebre Jean de Bethencourt , Baron de S. Martin le gaillard, dans le Comté d'Eu , Seigneur de Bethencourt, & de Grainville - la - Teinturiere , dans le Pays de Caux , Chambellan du Roy Charles VI. & que sa valeur éleva à la qualité de Roy des Isles des Canaries, & re-

102 **MERCURE**

connu en cette qualité de tous les Souverains de l'Europe. Ce grand Capitaine découvrit les Canaries au mois de Juillet 1402. & il conquit quelques-unes de ces Isles, mais n'estant pas assez fort pour soumettre le reste & le Roy Charles V. son Maistre ne pouvant luy donner du secours à cause des troubles de son Royaume, il passa en Espagne où il reçut de l'argent & des munitions de Henry III. Roy de Castille, pour soumettre les autres Isles, sous la condition de l'hommage. Jean de Bethencourt ayant

terminé ses conquestes , fut reconnu Roy des Canaries , & il eut pour Successeurs Menaud & Manaciot ses neveux , Pierre Barbe , Fernand Perrazza , & Diego d'Herrera. Ainsi Jean de Bethencourt est le premier Chrestien qui ait conquis ces Isles. Ce Seigneur ayant engagé toutes ses terres à Robert de Braquemont son parent , qui fut depuis Amiral de France , & sa posterité ayant perdu la Souveraineté de ces Isles, elle resta en Castille. On prétend que Braquemont avoit eu permission d'Henry III. Roy de

104 MERCURE

Castillé de conquérir ces Isles, mais qu'il ceda son droit à Bethencourt son parent, qui fit bâtir une Forteresse à Lancelotte, n'ayant pû conquérir la grande Canarie. Il estoit le huit ou dixième Ayeul du Gouverneur de Tortose, dont la mort donne lieu à cet article. On voit une ancienne Relation de la conquête des Isles des Canaries par de Bethencourt, écrite dans le langage de ce temps-là, par un Auteur nommé Bontier. On trouve à la teste de ce Livre le portrait de Jean de Bethencourt fait

au naturel. On luy donne la qualité de Monseigneur & de Roy des Canaries. On peut juger par ce détail que l'origine de l'Officier dont je vous apprens la mort estoit très-illustre. Sa Maison est originaire de Normandie, où elle a tenu un rang considerable; elle a aussi esté établie en Picardie, & dans les Provinces voisines de Paris.

Le Pere Michel Mauduit, Prestre de l'Oratoire, est mort dans une estime generale que sa vertu & ses grandes qualitez luy avoient fait meriter. Il en-

106 MERCURE

tra fort jeune dans la Congregation de l'Oratoire. Il exerça de bonne heure le talent qu'il avoit pour la Predication , & il y reüssissoit beaucoup ; mais ce penible exercice ayant alteré sa santé, il fut obligé d'y renoncer. Il s'attacha à la composition de plusieurs Ouvrages , & il s'est fait dans cette seconde carrière , une reputation immortelle par les excellentes Analyses de l'Ecriture qu'il a données en divers temps. Il a fait l'Analyse des Epitres de Saint Paul , avec des Dissertations sur les endroits diffici-

GALANT 107

les. Cet Ouvrage fut publié à Paris en 1693. & en 1698. il en parut une seconde édition. Il contient deux volumes in 12. Il fit imprimer in octavo en 1694. l'Analyse des Evangelies , & cet Ouvrage fut reimprimé en 1698. En l'année 1697. il donna au public l'Analyse des Actes des Apôtres, in octavo , & on a trouvé après sa mort parmi ses papiers , l'Analyse de l'Apocalypse , manuscrite. Il seroit à souhaiter qu'on la donnast au public incessamment. Ce Pere avoit esté honoré de l'estime des

Cardinaux Casanatta & Imperiali , & Mr le Cardinal Ferrari , estant encore dans l'Ordre de Saint Dominique , avoit eu de grandes relations de Lettres avec luy. Mr l'Abbé de Maupertuy , Auteur de l'Histoire de l'Eglise de Vienne , & de plusieurs autres qui luy ont fait beaucoup d'honneur , n'en donnoit point au public qu'il n'eut consulté le Pere Mauduit.

Dame Marie Betault , veuve de Mre Louïs Molé , de Champlatreux, Doyen des Presidens à Mortier , est morte

âgée de 50. ans. ayant peu survécu à Mr le President Molé son époux. Cette Dame étoit d'une ancienne famille de cette Ville, & qui a donné divers Magistrats qui se sont distinguez dans le Parlement. Mais quelque considerable que fut sa naissance, sa vertu la rendoit encore plus estimable. Elle a passé sa vie dans des exercices réglés de piété, & elle employoit une bonne partie de son temps dans les lectures spirituelles ; ceux qui l'ont connuë particulièrement savent qu'elle prenoit sur tout

110 MERCURE

un plaisir singulier à lire la vie de sainte Galle, Dame Romaine que l'on a toujours donnée pour modèle aux veuves. Et c'est par des lectures si édifiante qu'elle a consacré l'état où la Providence l'a mise & qu'elle a donné en sa personne un excellent modèle d'une veuve chrestienne.

Je vous parlay il y a peu de temps de la mort de Mr le President Molé son époux.

M^{re} François Léon le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, Colonel d'Infanterie, mourut d'apoplexie en

GALANT III

sa vingtieme année, à Versailles, y estant allé pour remercier le Roy, de l'agrément que S. M. luy avoit donné pour acheter son Regiment. Il n'a esté que trente-six heures malade; mais dans le peu de temps qu'il y a eu entre le commencement de sa maladie & la fin de ses jours, Dieu luy a laissé de bons intervalles pendant lesquels il a rempli tous les devoirs d'un veritable Chrestien d'une maniere tout-à-fait édifiante. Quoy qu'il n'eut encore que vingt ans, il en avoit servi quatre sous Mr le

112 MERCURE

Comte d'Angennes son Cousin , Brigadier & Colonel du Regiment Royal la Marine , dont le merite est connu. Le défunt estoit fils de M^{re} Jacques Leon le Bouthillier , Marquis de Beaujeu , & de Dame Louïse Françoise de Mesgrigny ; petit fils de Leon le Bouthillier Comte de Chavigny , Ministre Secretaire d'Etat & Grand Tresorier des Ordres de Sa Majesté , & ariere-petit fils de Claude le Bouthillier , Ministre Secretaire d'Etat , & Grand Tresorier des Ordres de Sa Majesté. Il estoit Neveu

GALANT 13

de Mr l'Evêque de Troyes l'ancien, de Mr le Marquis de Chavigny Colonel du Regiment de Piémont ; de M^e la Maréchale de Clerambault ; de M^e la Duchesse de Choiseuil. de M^e de Boismêlé, mere de M^e l'Abbesse d'Icy, & Cousin germain de M^e l'Evêque de Troyes, qui remplit aujourd'huy ce Siege ; de M^r le Comte de Chavigny Capitaine de Vaisseau & Chevalier de Saint Louis, & de M^r le Marquis de Pons, Colonel du Regiment de Quercy ; de Me l'Abbesse des Clerais, de M^e la Marquise

May 1709.

K

114 MERCURE

de Charost ; & de M^c la Marquise de Chanron. Il estoit frere de Pere de Jean Baptiste Leon le Bouthillier de Chavigny tué au Siege de Mayence en 1689. Il avoit pour frere Charles Leon, qui a pris son Nom, & à qui le Roy, selon sa bonté ordinaire, a donné l'agrément du Regiment de Beaujeu à condition qu'il serviroit deux années dans ses Mousquetaires ; Claude Leon, & Louis Leon, reçu Chevalier de Malte de Minorité & pour sœur, Gabrielle.

En vous parlant le mois

GALANT RIS

passé du Gouvernement du Comté de Beaulieu en Argonne, donné par le Roy à Mr l'Abbé de Rommécourt, je remis à ce mois cy à vous entretenir de la Maison, parce que j'avois beaucoup de choses curieuses & historiques à vous en dire, & que vous aimez les Articles qui renferment des morceaux d'Histoire. Je vous tiens parole.

Mr le Comte de Rommécourt est sorti d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons d'Allemagne, à present établie en Champagne.

K ij

116 MERCURE

Elle descend de Ega premier Conseiller de Dagobert I. Roy de France, & Maire du Palais sous le Roy Clovis II. en 638. duquel sont sortis les Landgraves d'Alsace; les Comtes de Vindonisse & de Brisgau, & les Ducs de Zeringhen, Seigneurs de Fribourg & de Berne, & Avoyer de Zurich, qui sont tous de la même maison, dont est sortie celle de Romecourt, parce que Conrad, Comte de Brisgau, Duc de Zeringue, surnommé *le grand Bastisseur*, fit bastir la Ville de Berne en Suisse, auquel il donna les ar-

mes qu'elle porte aujourd'huy, qui sont de gueules à la bande d'or chargée d'un Ours de sable. Il prit pour luy l'Ours de sable seul, que ses Descendans ont toujours porté en champ d'or, & la raison qui le luy fit prendre fut cause que lors que l'on défrichoit les bois pour bastir la Ville de Berne, la premiere beste que l'on trouva, fut un Ours.

Le Brisgaw & Fribourg ont passé depuis dans la Maison de Furstemberg, par le Mariage d'une fille de la Maison de Zeringhen; mais Hugues de

118 MERCURE

Zeringhen ayant prétendu qu'après la mort de son frere Bertold IV. & Bertold V. son neveu, decedez sans posterité masculine, comme seul mâle & heritier de la Maison au prejùdice de ces niées, prit le titre de Duc de Brisgaw, & de Zeringhen, Seigneur de Berne & de Fribourg, & voulut s'en mettre en possession, mais les Seigneurs de Furftemberg taillerent son Armée en pièces, & s'estant sauvé à la faveur de la nuit du costé de la Sarre dans la Lorraine Allemande, il y fit bastir sur

une haute montagne un Château qu'il nomma *Rommecurts* en Allemand, & que les François nomment par corruption *Rommecourt*, les Allemans pronçant l'*v* en *ou*, les Descendans de ce Hugues ont depuis porté le nom de Seigneurs de *Rommecurts* ou *Rommecourt* ce qui a continué jusques aujourd'huy.

Mr le Comte de *Rommecourt* avoit pour douzième ayeul ce Hugues de *Zeringen*, qui épousa une fille du Comte de *Rogensburg* de la Maison de *Souabe*, *Pierre-Paul* de

120 MERCURE

Rommecurts & Alb , Comte de Walstein , qui de son épouse Marie , fille de Cesar-Leopold , Prince de Scaremborg , eut Emmanuel Berthol , Seigneur de Rommecurts Generalissime des Troupes de Pierre Roy d'Arragon en Italie , contre Charles Duc d'Anjou , qui mourut sans posterité , & Charles de Rommecourt son parent , Marquis d'Alb , Comte de Walstein servit sous l'Empereur Federic II. & son fils Conrad. L'Empereur en consideration de leurs services érigea la Terre d'Alb en Marquisat ,

fat , sur la Sarre dans la Lorraine Allemande , & il eut de son mariage avec Marie de Coucy ,

Marc-Antoine de Romme-curts , Marquis d'Alb , Comte de Walstein , qui laissa de Gaspard de Romme-curts ou Rommecourt I. du nom , aussi Comte de Walstein & Marquis d'Alb , qui servit en Italie en 1328. & 29. pour l'Empereur Louis de Baviere. Il eut pour fils Jean de Romme-curts aussi Marquis d'Alb & Comte de Walstein , lequel fut Chambellan & Clef dorée du Palais

May 1709.

L

122 MERCURE

de l'Empereur Charles IV, pour lequel il servit en Italie. De son épouse Marie Princesse de Montferrat, il eut Gaspard de Rommecurts ou Romme-court II. du nom, Seigneur de Hautbodanges, près Thionville, en 1380. Major general, Clef dorée, & grand Maistre d'Hostel de Sa Majesté Imperiale Federic III. Il s'établit dans le Pays de Luxembourg, & épousa Jeanne, fille de Philbert Comte de Richecourt, & de Marie de Linange, dont il sortit,

Jean de Romme-court II. du

GALANT 123

nom (qui est le premier qui s'établit en France ,) Marquis d'Alb , Comte de Walstein , Seigneur de Hautbodange , de Marault , d'Avrecourt , Boulogne , Poisson , Fort-Fellier , Provancheres. En 1479. il servit en Catalogne au siege de Gironne , pour Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine. Il épousa Perrine Dame de Provancheres , dont il eut plusieurs enfans. Henry de Rommécourt , Seigneur de Marault , Aurecourt , de Mussey & d'Hamonville , qui épousa Marguerite de Chasteau-

L ij

124 MERCURE

neuf Lascaris , sœur du grand Prieur de Champagne , de laquelle il eut Martin de Romme-court , Chevalier Seigneur d'Annonville & de Mussey , Major general de Bataille de l'Empereur , & premier Maître d'Hostel de son A. R. Antoine de Bourbon. Il eut de Charlotte de Piedefer son épouse , Claude de Romme-court , Chevalier Seigneur d'Annonville & de Mussey , Colonel de Cavalerie , tué à la Bataille de Prague. Il épousa Blanche de Matelan , fille de Marc de Matelan , Chevalier

de l'Ordre du Roy, & de Blanche de Courtenay. De ce mariage est sorty Anne de Rommecourt Dame de Mussey & de Hannonville, qui fut mariée à Pierre de Pons, dont il eut Pierre de Pons qui fut Seigneur de Hannonville, Mussey & d'Ollaincourt. Nicolle de Rommecourt, mariée à Anne de Beaumanoir Lavaradin; Marie de Rommecourt mariée à Philbert de Chastelay; Marguerite de Rommecourt mariée à Jacques de la Rochefoucault, & Jean de Rommecourt, Chevalier de Malte.

L iiii

126 MERCURE

Pierre de Rommécourt ,
Seigneur de Mussey, Aure-
court, Marault, Provanche-
res, Boulogne, Fortfeller ,
Arantier & Engente, Comte
de Livron, Lieutenant de la
Compagnie des Gens d'Ar-
mes du Roy, épousa Claude
fille de Pierre de Daillancourt,
Seigneur de Bronsvalle, & de
Jeanne du Fay-d'Estable, dont
vint Claude de Rommécourt,
Chevalier de Malthe; Denise
de Rommécourt mariée à
Henry d'Oricourt; Estien-
nette de Rommécourt mariée
à François de Montgommery.

Jean de Rommecourt, Chevalier Seigneur de Marault, Comte de Livron, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme de la Maison du Duc d'Anjou, Mestre de Camp de Cavalerie, Guidon de la Compagnie des Gens-d'Armes de Monsieur le Duc d'Elbeuf, servit sous le Roy François Premier, & Henry Second, épousa Edmée de Brabant, fille de Jean de Brabant & de Julienne d'Aunay, qui estoit fille de Charles d'Aunay & de Louïse du Bellay, fille de Louïs du Bellay, Prince d'Ivetot, &

L iij

128 MERCURE

nièce du Cardinal du Bellay ,
Evêque de Paris. De ce maria-
ge sont sortis plusieurs enfans ;
ſçavoir , Jeanne de Romme-
court , femme de Jacques de
Clermont d'Amboise Reynel,
Chevalier des Ordres du Roy ,
& de Suzanne , épouse de
Charles de Saint Pé , Baron
d'Amon , & Elizabeth , mariée
à Jean de la Marck.

François de Rommécourt ,
Chevalier Seigneur de Ma-
rault , Arentier & Engente ,
premier Gentilhomme de la
Chambre du Roy , Chevalier
de l'Ordre de S. Michel , Lieu-

tenant General des Armées de S. M. Gouverneur de Bouchain, qui servit sous Henry III. contre les Huguenots, & sous Henry IV. contre la Ligue. Il épousa Marie des Jobars, fille de Pierre des Jobars, Chevalier Seigneur de Meligny & d'Embienville, & d'Antoinnette de Coucy, issue des Sires de Coucy. De ce mariage font sortis François de Romme-court, Grand Veneur de Lorraine, Colonel d'un Regiment de Haut-Alleman, Premier Ecuyer de son Altesse de Lorraine, Gouverneur &

130 **MERCURE.**

Grand Baillif de Vaudemont, son Ambassadeur auprès de l'Empereur, & des Rois d'Espagne & d'Angleterre, Commandant à Ombourg, Landstul & Salverden, Gouverneur de Bische, Souverain de Rolinguen, & Henry de Rommécourt, General de la Cavalerie de l'Empereur.

Jean Pierre de Rommécourt, Chevalier Seigneur de Suremont, le Plessy, Rache-court & le Hautoy; il épousa Catherine de Scaldamasse, nièce du Cardinal Ciceri. De ce mariage sont sortis 17. en-

fans; Charles de Rommecourt, Chevalier Seigneur de Bache-court, Exempt des Gardes du Corps, Gouverneur du Fort de Hennin; François du Plessy de Rommecourt, Capitaine de Cavalerie, puis Lieutenant Colonel d'un Regiment d'Infanterie; Charles de Rommecourt, Major Commandant le Regiment de Canaples & des Fourneaux, qui épousa Jeanne de Mare, d'une des plus anciennes Maisons de Champagne. De ce mariage sont sortis deux garçons, dont l'un est Capitaine de Dragons

132 **MERCURE**

au Regiment de Peseux, & l'autre Lieutenant dans le même Regiment, & cinq filles; Frederic de Coucy Romme-court, Brigadier sous Mr le Comte de S. Paul en Candie; Jean-Louïs de Rommecourt, mort au service du Roy, ayant la Charge de Lieutenant Colonel au Regiment de Rommecourt; Alexandre de Rommecourt, Seigneur du Fay & du Hautoy, Capitaine au Regiment de Florainville, épousa Catherine Largentier, de laquelle il eut un fils unique; Charles de Rommecourt, Sei-

GALANT 133

gneur du Hautoy & de Villiers-les-Eaux, fut Lieutenant Colonel au Regiment d'Aligny, & de ce mariage sont sorties cinq filles.

Antoine Comte de Romme-court, Chevalier Seigneur de Suremont, Rache-court, le Plessy - les Bordes & Baudefche, cy-devant premier Capitaine Major Commandant les Cuirassiers de France, Gouverneur du Chasteau de Boulogne, Colonel de la Milice du Boulonnois, Capitaine des Plaifirs du Roy, dans la Capitainerie des Chasses du Bassi-

134 MERCURE

gny, Colonel de Cavalerie, Brigadier General de la Maison du Roy, premier Lieutenant des Gardes du Corps, lequel s'est trouvé en cent petits combats, où il a reçu plusieurs blessures, & dans la bataille de Senef, où il fut aussi blessé fort dangereusement ; il fut ensuite tué dans le Boulonnois, où il commandoit en qualité de Lieutenant General des Troupes du Boulonnois, & de la Frontiere de Picardie. Le Roy l'avoit honoré de son estime, comme il paroît par plusieurs Lettres que S. M. luy

a écrites de sa main propre.
Voicy la teneur d'une de ces
Lettres, dattée de Paris le 25.
Decembre 1665.

Sa Majesté luy mande ,
qu'ayant sçû l'ardeur avec la-
quelle ses Gardes s'estoient em-
ployez pour son service à Lo-
chan, Elle vouloit bien luy té-
moigner la satisfaction qu'Elle en
avoit, & qu'Elle estoit fort con-
tente de luy en son particulier,
comme Elle le seroit toûjours plus
à mesure qu'il agiroit, puisqu'
Elle ne pouvoit attendre rien de
mediocre de sa part, estant à la
teste de ses Gardes.

136 MERCURE

Antoine de Rommécourt avoit épousé Catherine le Févre, issue d'une des bonnes Maisons de Champagne, & des plus anciennes, distinguée par le premier rang qu'elle a tenu dans cette Province, & par les Gens d'esprit & d'érudition qu'elle a donnez à l'Etat. De ce mariage est sorty François Comte de Rommécourt, Colonel de Dragons, mort sans hoirs; Christophe - François, Comte de Rommécourt, qui a épousé N.... de Villiers-Jourdain, des plus anciennes & des plus illustres Maisons de

Poitou; Henriette-Charlotte de Rommécourt, mariée à Louïs Joseph des Armoises, Damoiseau de Commercy, de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, & descenduë des Comtes de Flandres; Jeanne & Louïse de Rommécourt, Religieuses Benedictines à N. D. de Troyes, & Louis-Marie, Comte de Rommécourt, qui donne lieu à cet article, Abbé, Comte & Gouverneur du Comté & Abbaye de Beau-lieu.

Le Roy a donné la Licutenance de Roy d'Auxonne à
May 1709. M

138 MERCURE

Mr de Guillet Lieutenant-Colonel du Regiment Royal Comtois. Elle vacquoit par la mort de Mr de Balaiseau, d'une ancienne famille du Duché de Bourgogne. Il avoit servi pendant plusieurs années avec beaucoup de distinction. Mr de Guillet est d'une ancienne famille de Châlon sur Saone. Il a porté les armes dès sa plus grande jeunesse, & dans toutes les occasions où il s'est trouvé, il a donné des marques de son courage & de son expérience dans la discipline militaire. La Ville d'Auxon-

ne est dans la Duché de Bourgogne , à cinq lieuës de Dijon & à quatre de Dole ; elle est sur la Saône avec une forte Citadelle & dans la plus agreable situation de tout le pays. Mr de Thou dans son Histoire de France , liv. 31. parle fort avantageusement de cette Ville ; il dit en parlant de ses Habitans , *qu'aidez par Mr de Tavannes , ils abolirent dans leur Ville l'exercice de la Religion prétenduë reformée & en chasserent tous les Protestans , & que cette execution se fit sans violence ; puisqu'il n'y eut que*

M ij

140 MERCURE

deux ou trois Calvinistes qui souffrirent un peu en cete occasion. Cet endroit de l'Histoire de Mr de Thou est un des plus interessans de tout l'ouvrage.

Vous avez dû être satisfaite de tout ce que je vous ay envoyé le mois passé touchant la mort de feuë S. A. S. Monsieur le Prince , & de tout ce qui regardoit sa personne & toute son Auguste Famille ; & comme l'Article eut esté trop long si j'y eusse fait entrer tout ce qui a concerné le Ceremonial, je me suis trouvé obligé de le réserver pour ma Lettre sui-

vante. Je vous tiens parole & je vous l'envoie.

Le Corps ayant esté mis dans un Cercüeil de plomb , & ce Cercüeil dans un autre Cercüeil de bois de Chesne , doublé dedans & dehors de Velours noir & croisé de Moire d'argent , fut exposé dans la grande Salle de l'Hostel de Condé, qui est des plus spacieuses , sur un Estrade elevée de quatre degrez , dont les trois premiers étoient remplis de Chandeliers dont les Cierges étoient garnis d'Armoiries , & sur l'Estrade étoit posé un Lit

142 MERCURE

pareil à ceux dont on se sert pour les Princes du Sang, & qui couvroit le Corps. Il estoit de Velours & garny d'Ecussions en broderie. Le Poille étoit bordé d'hermines & garni de quatre grands Ecussions aussi en broderie. Le Cœur étoit sur le poille, & posé sur un Carreau de velours noir couvert de Crespe, sur lequel étoit aussi la Couronne de Prince. Le Collier des Ordres du Roy étoit sur un autre Carreau, aussi couvert de Crespe, & le grand Manteau de Chevalier des Ordres, couvroit une

partie du Poisse. Deux Herauts, revestus de leurs Robbes de Deuil & de leurs Costes d'Armes, ayant en main leur Caducée, estoient aux pieds du Corps, & n'en sortoient point sans estre relevez par deux autres Herauts. Il y avoit aux deux costez du Corps, deux rangs de sieges, où estoient les principaux Officiers du Prince en Manteau-long. Tout cet appareil estoit au bout de la Salle dans un Alcove, aux deux costez duquel on avoit dressé deux Autels, où les Prêtres de la Paroisse de saint Sulpice, qui

144 MERCURE

estoyent à la main droite , & des Cordeliers qui estoient à la gauche celebrerent des Messes basses pendant tout le temps que le Corps demeura dans cette Salle , qui estoit en partie occupée par les Prestres de la Paroisse qui psalmodioient jour & nuit , & par des Cordeliers qui leur repondoient. Le milieu de la Salle estoit destiné pour recevoir les personnes de la premiere qualité qui venoient jetter de l'Eau benîte , & il y avoit une barriere au bas de la Salle , au long de laquelle le peuple passoit , & sortoit

toit par une porte lateralle .

Toute la face de l'Hostel de Condé estoit tendue de drap jusqu'au toit, sur lequel l'on avoit mis deux lez de velours garnis d'Armoiries, & il y avoit entre ces deux lez des Armes de trois aunes de hauteur. Le dessous de la grande porte estoit tout tendu & vou-té, & toute la court estoit aussi tenduë jusqu'à la couverture, avec deux lez de velours & de grandes Armes pareilles à celles de la face de l'Hostel. On voyoit sur la face de l'Escalier un Ecusson de plus de vingt

May 1709.

N

146 **MERCURE**

pieds de haut. L'Escalier estoit tout rendu de drap , & foncé par le haut , & rempli de placques avec des Bougies. Toutes les Salles pour aller au grand appartement où estoit exposé le Corps ; estoient aussi toutes renduës de deüil , & foncées , & garnies de placques avec des bougies ; & il y avoit dans ces Salles quantité de fauteüils & de chaises , & un lez de velours garni d'écussions. La grande Salle où le Corps estoit exposé estoit aussi renduë de drap , foncée par le haut , avec deux lez de velours , & l'on avoit

placé entre ces deux lez un nombre considerable de grandes armes , au bas de chacune desquelles on avoit placé une Girandole garnie de bougies. Il y avoit de plus aux deux côtez de l'Alcove où estoit le Corps, deux grands Lustres-de cristal avec des bougies ; outre les placques qui servoient à éclairer les Prestres de S. Sulpice & les Cordeliers à P salmodier. Les autres Salles estoient aussi tenduës & foncées , & servoient de passage au Peuple pour fortir , qui venoit en foule jetter de l'Eau-benite. On

Nij

avoir aussi tendu de deüil plusieurs autres Salles pour recevoir S. A. S. Monsieur le Prince de Conty qui devoit venir jetter de l'Eau-benite de la part du Roy, ainsi que les Ambassadeurs, le Clergé, & les Compagnies Superieures qui devoient aussi venir jetter de l'Eau-benite, & ce grand nombre de Salles estoit necessaire, puisqu'ils ont tous esté reçus dans des appartemens differens, & que l'un n'a pas servi à l'autre. Je crois que vous devez estre satisfaite de ce détail, dont vous n'avez rien vû ailleurs.

S. A. S. Monsieur le Prince de Conti, qui avoit esté nommé par le Roy pour aller jeter de l'Eau benite sur le Corps du Prince deffunt, se rendit au Louvre où il monta dans un Carosse de Sa Majesté, ayant à son costé Monsieur le Duc de Tresmes, Premier Gentilhomme de la Chambre, nommé par le Roy pour l'accompagner. Mr le Marquis de Pompadour, & Mr des Granges Maistre des Ceremonies, estoient sur le devant. Huit des Cent-Suisses de la Garde marchoient de chaque costé

N iij

150. MERCURE

aux Portieres , & plusieurs Gardes du Corps avec leurs Officiers , marchoient devant & derrière le Carosse. Lorsque l'on fut arrivé à l'Hostel de Condé, Leurs A. S. Messieurs les Ducs de Bourbon, d'Enguien & du Maine, en manteaux traïnans, avec le Collier de l'Ordre du Saint Esprit, reçurent S. A. S. Monsieur le Prince de Conty à la descente du Carosse. Il monta ensuite à la Chambre de Parade; conduit par Mr le Duc de Tresmes, & la queuë de sa Robe portée par Mr le Marquis de

Pompadour. Après les saluts, ce Prince se mit sur un Prie-Dieu qui luy avoit esté préparé. On chanta les Prieres ordinaires, après lesquelles Mr l'Abbé de Maulevrier, Aumônier du Roy, presenta le Goupillon à S. A. S. Monsieur le Prince de Conty, qui s'estant approché du Cercueil, & ayant fait le salut ordinaire, jetta de l'Eau benite. L'Oraison fut dite par Mr l'Evesque de Fréjus, après laquelle ce Prince fut reconduit au Carosse du Roy comme il avoit esté receu, & ramené à l'Hostel de Conty

N.iiiij.

152 MERCURE

dans le même ordre que l'on avoit observé en partant du Louvre.

Le lendemain Monsieur Alamanno Salviati , Nonce Extraordinaire du Pape , en Camail & en Rochet & Monsieur Antonio Mocenigo Ambassadeur de Venise en long Manteau de Deuil , allerent à l'Hôtel de Condé. A leur arrivée ils furent reçûs par Mr le Baron de Breteuil Introduceur des Ambassadeurs , & par Mr des Granges Maître des Ceremonies , & conduits dans une Chambre voisine de

la descente de leurs Carosses. Il furent ensuite conduits par les mêmes à la Chambre où estoit le Corps du Prince defunt, & où ils furent reçus par deux Herauts en l'absence de l'Aide des Ceremonies. Monsieur le Nonce Extraordinaire, & Monsieur l'Ambassadeur de Venise firent leurs prieres à genoux sur des carreaux, pendant que le Clergé Seculier & Regulier chanterent le *Deprofundis*, après quoy un Aumônier presenta le goupillon à Monsieur le Nonce, & ensuite à Monsieur l'Ambassadeur de

154 MERCURE

Venise, qui jetterent de l'eau-benite sur le Corps. Ils furent ensuite reconduits de la même maniere qu'ils avoient esté conduits, & monterent dans leurs Carosses pour passer dans une seconde Court. A la descente ils furent reçus par quelques Seigneurs; par l'Introducteur des Ambassadeurs & par le Maistre des Ceremonies, qui les conduisirent à l'appartement où estoit S. A. S. Monsieur le Duc de Bourbon, qui accompagné de Monsieur le Duc d'Enguien son fils, les reçut à l'entréc de l'appartement,

& ils luy firent leurs Complimens. A la fin de la visite, les Princes à cause de leur deuil, demeurèrent à la porte de l'appartement, & les Parens & Officiers les reconduisirent jusqu'à leurs Carosses, & les virent partir.

Son Eminence, Monsieur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, à la tête du Chapitre de Nôtre Dame, & de dix Evêques representant le Clergé; le Parlement, Mr le premier President à la tête; la Chambre des Comptes; la Cour des Aides; la Cour des Mounoyes; l'Université; le Corps de Vil-

159 MERCURE

le ; plusieurs Communautez , ainsi qu'un grand nombre de personnes de qualité , ont esté jetter de l'Eau - benite au Prince deffunt.

Trois jours après le Cœur du Prince fut porté à la Maison Professe des Jesuites avec un cortege fort nombreux. Tous les Officiers de sa Maison à cheval en housse & en manteau long , precedoient le Carosse dans lequel estoit le Cœur , porté par Mr l'Evêque de Frejus ; & les Pages aussi en housse & en manteau , portoient des flambeaux pour éclairer

GALANT 157

cette Marche qui l'estoit encore par un grand nombre de Domestiques portant aussi des flambeaux. S. A. S. Monsieur le Prince de Conty faisoit les honneurs , acompagné de Monsieur le Duc de Ventadour , de Mr des Granges Maître des Ceremonies , & des principaux Officiers de la Maison du Prince défunt. Monsieur l'Evêque de Frejus fit un Discours à ce sujet au Pere le Tellier , Provincial des Jesuites & Confesseur du Roy, en le luy presentant , qui fut trouvé si beau & si eloquent , qu'il ne

158 MERCURE

laisa rien à souhaiter , sinon qu'il eust duré davantage. Ce Pere luy répondit par un autre Discours qui ne reçut pas moins d'aplaudissement. Ce Cœur , après les prieres ordinaires , fut mis avec ceux de Henri & Louïs de Bourbon Princes de Condé , Grand-Pere & Pere du Prince deffunt.

Deux jours après , le Corps qui avoit esté mis dans un Chariot , fut conduit avec le même Cortège , à Valery en Gastinois , lieu de la Sepulture des Princes de la Maison de Condé. En partant de Paris

le Convoy passa par la rue Dauphine, le Quay des Augustins, le Pont Saint Michel, la rue Saint Severin, la rue Galande, la Place Maubert, la rue & le Fauxbourg Saint Victor. Les Coins du Poisse du Chariot, croisé de Moire d'Argent, estoient portez par quatre Aumoniers en Rochet & en Bonnet quarré. Le Chariot estoit tiré par huit chevaux caparaçonnez de même. Quatre Herauts marchoient deux à deux devant le Chariot, & le Roy d'Armes, du Titre de *Montjoye S. Denis*, seul; le

160 MERCURE

premier Heraut estoit du Titre de Bourgogne, & les autres du Titre de *Normandie* ; de *Charolois* & d'*Angoulesme*. Mr l'Evesque de Frejus en Camail & en Rochet, estoit dans le Carosse du Corps, & les principaux Officiers de la Maison du Prince deffunt remplissoient plusieurs autres carosses. Le Convoy estant arrivé à Essone, le Corps resta dans l'Eglise jusqu'au soir qu'il fut transporté à Moret, & le lendemain à Valery. Lors qu'on en approcha, la Maréchaussée de Sens parut, & se mit à la

reste du Convoy avec les armes renversées. Peu de temps après on vit le Lieutenaant general de Sens, le Presidial, l'Election, le Corps de Ville, & les Officiers du Grenier à Sel, venir au devant du Corps. Ils l'accompagnerent jusqu'à Valery, où Mr l'Evêque de Frejus en habits Pontificaux, le presenta à Mr l'Archevêque de Sens, Diocesain du lieu, qui estoit aussi en habits Pontificaux. Le Doyen, le Prechantre, deux Archidiacres, & six Chanoines, representant le Corps du Chapitre de Sens,

May 1709. O

162 MERCURE.

accompagnoient ce Prelat, auquel Mr l'Evêque de Frejus fit un tres-beau Discours à la gloire du Prince dont il luy presentoit le Corps, & Mr l'Archevêque de Sens luy répondit en faisant aussi l'éloge du Prince défunt, d'une maniere qui luy attira beaucoup d'aplaudissement. Ce mesme Prelat fit les Prieres & les Encensemens accoûtumez, après qu'on eut mis le Corps sur une Estrade de trois degrez, couvert d'un Dais en forme de lit à pentes de velours noir à franges d'argent. Il y avoit trois rangs de

Chandelliers sur tout le contour de cette Estrade, & toute l'Eglise estoit tenduë de noir jusqu'aux voutes, avec deux lez de velours ornez d'écussons.

Le lendemain on fit un Service solennel, où leurs A. S. Monsieur le Duc de Bourbon & Monsieur le Duc d'Enguien son fils, qui s'estoient rendus la veille à Vallery assisterent. La queuë de Monsieur le Duc de Bourbon estoit portée en venant du Chasteau à l'Eglise par Mr de Turin, & celle de Monsieur le Duc d'Enguien

O ij

164 MERCURE

par Mr de Beinval. La Messe fut celebrée par Mr l'Archevêque de Sens. Trois Gentilhommes allerent à l'Offrande. Le Cierge fut porté par Mr le Comte de Turin; le Pain par Mr de Blemur, & le Vin par Mr de Quincarneaux. Les Encensemens, les Aspersions & les Prieres ordinaires se firent après la Messe: ce qui estant achevé, on leva toutes les Pieces d'honneur que l'on avoit mises sur un Carreau de velours au pied du Cercueil. La Couronne fut donnée à Mr le Comte d'Epinae; le

Manteau à Mr de la Nouë ;
 L'Epée à Mr de Xaintrailles ;
 le Cordon bleu & le Collier
 de l'Ordre à Mr le Marquis de
 Buranlure. Ensuite le Roy
 d'Armes au Titre de *Mont-
 joye S. Denys*, se mit sur le
 bord du Caveau au côté droit
 de l'Autel, & appella les Gen-
 tilhommes de feu Monsieur
 le Prince pour luy venir ren-
 dre les derniers devoirs. Ces
 Gentilhommes ayant levé le
 Corps le porterent à l'entrée
 du Caveau. Les quatre coins
 du Poisse estoient soutenus par
 Mr le Marquis de Gorce, par

166 MERCURE

Mr le Comte de Turin, par Mr de Blemur & par Mr de Quincarneaux. Un Heraut d'Armes estant descendu dans le Caveau y reçût le Corps, sur lequel les trois autres Herauts aportherent leurs Chapeperons, & le Roy d'Armes ayant alors crié trois fois à haute voix, *le Premier Prince du Sang est mort*, appella tous les honneurs; Mr d'Avisson, apporta le bâton de premier Maître d'Hostel, & Mr Sanguin apporta celuy de Capitaine des Gardes; Mr le Comte d'Epinnac, la Couronne; Monsieur

de la Nouë, le Manteau; Mr de Xaintrailles, l'Epée, & Mr le Marquis de Buranlure le Cordon bleu & le Collier de l'Ordre. Ceux qui portoient ces honneurs, étoient en longues robes comme le Maître des Ceremonies. Le Roy-d'Armes ayant reçu toutes ces marques d'honneur, les remit entre les mains de l'un des Heraults, & elles furent posées sur le Cercueil. Le meme Roy-d'Armes ayant fait avancer les Officiers qui estoient sous la charge du premier Maître d'Hôtel du Prince défunt, Mr d'Avif-

168 **MERCURE**

son leur cria que le *Premier Prince du Sang*, leur *Maître* & le sien, estant mort, sa *Maison* estoit rompuë, & qu'ils eussent à se *pourvoir*. Le *Capitaine des Gardes* rompit son bâton, ainsi que le premier *Maître d'Hostel*, & ils les posèrent sur le *Cercueil*. Ces ceremonies estant achevées, le *Roy-d'Armes* cria trois fois, le *Premier Prince du Sang est mort*, priez Dieu pour son *Ame*. Mr l'*Archevêque de Sens* jetta aussitost de la terre dans le *Caveau*, ce qu'il fit trois fois. On dit ensuite le *De profundis*, & l'un des

des Heraults presenta l'Asper-soir aux Officiers , qui selon leur rang, jetterent de l'Eaubenite. Monsieur le Duc de Bourbon, fit faire des Aumônes considerables à tous les pauvres qui s'estoient rendus à Valery, de plusieurs lieües à la ronde.

J'ay cru devoir entrer dans le détail de ces obseques, les nouvelles publiques n'en ayant pas dit un seul mot, & ayant parlé tres-succinctement de la Marche faite pour conduire le Cœur du Prince défunt à la Maison Professe des Jesuites,

May 1709.

P

& le Corps à Valery, ce qui m'a engagé à m'informer de toutes les parricularitez que je vous en envoie, ainsi que de tout ce qui s'est passé à Valery à l'arrivée du Corps.

Je vous promis dans ma Lettre du mois dernier de vous envoyer une Relation plus ample & plus circonscrite que celle que je vous envoyois alors de la Ceremonie faite pour reconnoistre le Prince des Asturies, comme Heritier presomptif de la Monarchie d'Espagne. Je vous tiens parole, & je vous en envoie

une dans laquelle l'Auteur qui est François, comme vous le remarquerez en plusieurs endroits de sa Relation, est entré dans de si grands détails que l'on peut dire que tous les pas y sont non seulement comptez; mais qu'il a remarqué jusqu'aux moindres mouvemens des yeux & du visage, & principalement tous ceux du Prince pour qui cette Cere-monie a esté faite; & tout paroist si naturel dans cette Relation qu'il semble que la nature y parle elle même, ce qui m'oblige de vous l'envoyer

P ij

dans les propres termes qu'elle a esté écrite , de crainte si j'y changeois quelque chose , de diminuer l'agrément de la sincere , & spirituelle naïveté , avec laquelle elle est écrite. Vous en pouvez juger en lisant ce qui suit.

D E P A R T.

Le 4^e du mois d'Avril le Roy, la Reine & Monseigneur le Prince des Asturies, allerent au Buen-Retiro ; il n'y avoit rien de plus majestueux, toutes les ruës estoient tapissées & sablées, comme le jour

de la Feste-Dieu. Le Roy precedé du carrosse du Grand Escuyer, d'une partie de ses Gardes à cheval, & environné du reste dans son carrosse, commençoit la marche. La Reine paroissoit ensuite dans sa chaise à porteurs entourée de tous les Grands à pied, qui ont voulu suivre, ainsi Sa Majesté suivant l'étiquete. Il y en a eu jusques à de tres-vieux qui ont voulu remplir ce devoir, quoy que la Reine les en eut dispensez. Après suivoit un tres-magnifique carrosse où estoit Son Altesse Madame la Princesse des Ursins qui tenoit sur ses genoux Monseigneur le Prin-

174 MERCURE

ce des Asturies , qui est d'une vivacité surprenante ; il y avoit des Gardes autour de son carosse : ceux de la Reine , & de Madame la Princesse des Ursins , comme Camerera Mayor , venoient ensuite , & ceux des Duegna , & des Camaristes de la Reine fermoient cette marche ; on arriva sur les quatre heures après midy.

Le Dimanche 7^e du même mois , les Dames se sont assemblées le matin chez la Reine. Sa Majesté les avoit nommées au nombre de 14. comme le Roy de France nomme celles qui doivent estre de Marly. Ces Dames sont toutes

femmes de Grands ou de fils aînez
de Grands , des Maisons les plus
distinguées.

HABILLEMENTS.

Elles avoient toutes des habits
plus magnifiques les unes que les
autres ; outre un nombre infini de
diamans qu'elles avoient à leurs
cheveux , aux oreilles , aux sup-
ports de leurs manches , aux sup-
ports de leurs queuës , & à leurs
ceintures , elles avoient toutes au
devant de leurs corps , des pieces
entièrement de diamans : il n'y
avoit point de piece où il n'y en

P iiiij

176 MERCURE

eut au moins cinquante ou soixante gros, & peut-estre plus de quatre cent petits.

Ce n'estoient que rubis, émeraudes, diamans & topazes; comme cette dernière espece de pierres est la moins précieuse, c'est aussi celle dont j'ay vû le moins, & elle n'estoit employée que pour donner l'agrément de la diversité.

Madame la Princesse des Ursins avoit un habit de damas pourpre, orné de deux points d'Espagne d'or, d'un demy pied de haut, l'un au dessus de l'autre: sa juppe estoit un tissu d'or relevé avec un point

d'Espagne : jamais Dame n'a eu l'air plus majestueux qu'elle en cette ceremonie : elle n'estoit que diamans ; & si les autres Dames en avoient sur elles pour cinquante mille livres , Madame la Princesse des Ursins en avoit bien sur elle pour cinquante mille écus.

La Reine , avoit un habit de brocart à fond d'or , & à fleurs d'argent ; jamais on n'a vû rien d'approchant pour la beauté , & pour la quantité de diamans dont elle estoit toute couverte , on auroit crû en la voyant seule qu'elle avoit sur elle tous les diamans de l'Espagne.

178 MERCURE

Tous les Grands estoient vêtus magnifiquement. Ceux qui ont la Toison la portoient ce jour-là au bout d'une longue chaisne de diamans. Ceux qui ont la Croix de quelque autre Ordre de même, plusieurs avoient à leurs habits des boutons de diamans, à chaque boutonniere, on en voyoit un gros accompagné d'une douzaine de petits; en un mot sur les hommes, on ne voyoit que velours, or, broderie, & diamans, entre autres Mr le Connestable, n'estoit que diamans, & avoit un habit d'une richesse admirable.

Après tant de magnificence, je

m'attendois que le Roy, ne pourroit plus se distinguer que par la simplicité de son habit, mais son habit surpassoit tout ce que je pourrois vous dire; il avoit un plumet rouge sur son chapeau, une infinité de diamans sur son habit, beaucoup plus gros, & plus brillans que tous ceux que j'avois vûs jusqu'alors, entre autres, il en avoit un au lieu de bouton à son chapeau qui est d'une grosseur extraordinaire; je n'exagereray point quand je vous diray qu'il est plus gros de beaucoup qu'un œuf de pigeon: en cet équipage le Roy est entré dans l'Eglise de saint Jérôme

180 MERCURE

du costé de l'Evangile, & la Reine un moment après du costé de l'Epistre, sa robe estant soutenue par Mr le Comte d'Aguilar.

E G L I S E.

L'Eglise de Buen-Retiro, est construite presque comme celle des Jesuites de Paris. Dans cette Eglise on avoit fait un Echafaut de quinze ou vingt marches de haut qui regnoit de toute la largeur de l'Eglise, & qui prenoit depuis le maître Autel qu'on avoit rehaussé à proportion, jusqu'à la moitié de l'Eglise ou environ,

comme vous diriez depuis le maître Autel des Jesuites jusques à la chaire du Predicateur.

Ses marches n'estoient pas de toute la largeur de l'Eglise, il s'en falloit bien deux toises de chaque costé; ces deux toises de chaque costé & les extremittez des marches estoient bordées d'une balustrade d'argent massif, dont les piliers estoient presque aussi gros, aussi hauts, & de la mesme forme que ceux de la balustrade de marbre des Jesuites. Tout l'échafaut, & les marches estoient couvertes de tres-beaux tapis de Turquie; sur cet Echafaut à gauche comme qui

182 MERCURE

diroit dans l'encognure que forme la Chapelle de Condé, estoient une infinité de Gardes rangez sur six ou huit lignes : devant eux, estoit le fauteüil de Mr l'Ambassadeur de France; devant luy estoit une table couverte d'un tapis de velours rouge : de ce même costé estoient aussi huit Heraults d'armes un peu au dessous du fauteüil de Mr Amelot, & le Maître des Ceremonies. Dans l'encoignure opposée, estoient pareillement beaucoup de Gardes, & les 14. Dames nommées qui estoient rangées en un triangle tres-exact; elles avoient toutes devant

elles des carreaux de velours.

Du mesme côté entre les Dames & l'Autel, estoit un grand Dais pour le Roy, la Reine & Monseigneur le Prince des Asturies. En face de ce Dais de l'autre côté de l'Eglise entre l'Autel & le Fauteuil de Mr l'Ambassadeur, estoient un Fauteuil & un Prie-Dieu au-devant, le tout couvert de velours rouge avec des Crespines d'or.

De ce mesme côté entre le Prie-Dieu & l'Autel, estoient plusieurs Fauteuils pour Mr le Patriarche des Indes, & plusieurs Evêques distinguez : ils ont resté

184 MERCURE

pendant toute la Messe à cette place, puis la Messe finie, comme ils n'estoient plus regardez comme Ecclesiastiques, mais comme Sujets du Roy, ils sont tous descendus au bas de l'Eglise, c'est-à-dire, à l'endroit qui estoit depuis la dernière marche de l'Echafaut jusqu'à la grande porte de l'Eglise. Là ils se sont assis du côté de l'Evangile en face des Grands qui estoient assis de mesme qu'eux sur des bancs du côté de l'Epitre.

Derriere les bancs où estoient assis les Evêques & les Grands, étoient de bout de chaque côtés deux rangs de Deputez, de Corre-

dors, de Marquis, de Comtes, & d'autres Gens titrez, qui n'estant point Grands n'ont point droit de s'asseoir devant le Roy. Derriere ces Deputez estoient des deux côtez de l'Eglise deux rangs de Gardes du Corps, & les Cent Suisses du Roy & de la Reine; les Deputez estoient au nombre de plus de deux cens.

Jamais on n'a vû l'Eglise mieux rangée, plus remplie, & d'un monde plus distingué. Comme les Grands estoient là pour prêter serment, & non pas précisément comme Grands, leurs bancs n'estoient point couverts dans cette

May 1709.

Q

186 MERCURE

Ceremonie, comme ils le font dans toutes les autres.

ENTRÉE.

Le Roy est donc entré comme je j'ay déjà dit avec beaucoup de Gardes, les Herauts d'Armes devant luy, & Mr le Duc de Medina-Sidonia qui portoit une Epée nuë immédiatement devant Sa Majesté.

Mr le Duc de Medina-Sidonia portoit l'Epée comme Grand Ecuyer, à la place & en l'absence du Comte d'Oropeza, cadet de la Maison de Mr le Duc d'Al-

be. Les Comtes d'Oropéza ont le le privilege hereditaire de porter cette Epée dans les grandes Cere- monies, & en leur absence cet honneur est dû au Grand Ecuyer.

Le Roy a monté sur son Trône, où il ne s'est point assis que la Reine n'ait eu pris sa place ; elle don- noit la droite au Roy, & le Prin- ce des Asturies qui estoit au-des- sous d'elle porté par M^e de Sal- cedo Sous Gouvernante, donnoit la droite à la Reine.

Ensuite Me la Princesse des Ursins s'est assise à côté du Prince, mais au-dessous & dans un rang distingué ; elle avoit sous elle deux

Q ij

Carreaux de velours, comme *Camarera Major*, ce que n'ont aucunes des *Grandes d'Espagne*. Derriere elle estoient toutes les *Grandes* en la maniere que j'ay marqué.

Quand les *Têtes Couronnées* eurent esté placées, & Me la *Princesse des Ursins*, toutes les *Grandes d'Espagne* nommées, sont entrées par la Porte par où la *Reine* estoit entrée, & pour se placer où nous avons dit, elles ont passé devant le *Roy*, toutes deux à deux, avec des *quenës* une fois plus grandes que les plus longues des *Dames* de nostre *Cour*; cela

avoit une grandeur & une majesté charmante.

Quand le tout a esté placé, Monsieur le Cardinal Portocarrero qui avoit toujours resté assis sans Mitre du côté de l'Épître, entouré de douze Chapelains d'honneur tous en Chapes magnifiques, s'est fait mettre la Mitre & donner sa Crosse, puis assisté seulement de deux Officiers, il a fait trois inclinations profondes, une au Roy, une à la Reine, & une au Prince des Asturies; ensuite il s'est tourné du côté du Dais, & a salué les Grandes d'Espagne. Enfin tournant tout-

190 MERCURE

à fait le dos à l'Autel, il a profondement salué tous les Grands, & tous les Deputez qui estoient au bas de l'Eglise, puis il s'est avancé vers l'Autel, dont le devant estoit d'argent massif, plus grand, plus épais & plus riche que celui des Jesuites.

M E S S E.

On a chanté le Veni Creator, à la fin duquel il a célébré la Messe Pontificalement; la Musique estoit placée au-dessus de la grande Porte de l'Eglise.

A l'Evangile Mr le Patriar-

che a pris le Livre, & l'a porté
baïser au Roy, à la Reine & au
petit Prince, qui fidele imitateur
de tout ce qu'il voit faire a baïsé
le Livre comme le Roy & la
Reine, puis luy a fait un petit
signe de teste pour le remercier, ce
qui a fait rire tous ceux qui
estoyent dans les Tribunes, &
ceux qui pouvoient l'apercevoir
du bas de l'Eglise.

Au Lavabo deux Grands d'Es-
pagne, sçavoir Mr le Duc de Ve-
raguas, & Mr le Comte d'Al-
tamira ont donné à laver au Car-
dinal. Un instant après Mr le
Patriarche a pris l'encensoir, &

a donné trois coups d'encens au Roy, trois à la Reine, & trois au petit Prince qui rioit de cette Ceremonie, & qui luy a fait une inclination toute jolie.

Il regnoit un fort grand silence dans l'Eglise, vû la quantité de personnes qui y estoient; mais lors qu'on approchoit cet aimable Prince, on entendoit un riant murmure s'élever par tout à cause de la gentillesse avec laquelle il recevoit tous les honneurs qu'on luy faisoit; ce murmure a particulièrement éclaté à l'Agnus Dei, lors que le Patriarche le luy a apporté à baiser, parce qu'il luy a don-
né

né à baiser, ce que le Roy & la Reine n'avoient pas fait.

CONFIRMATION.

A la fin de la Messe on a deshabillé Mr le Cardinal; on luy a donné à laver: Mr le Comte de Palme Grand d'Espagne luy a presenté la serviette pour essuyer ses doigts. Après que son Eminence a esté deshabillée, elle a esté s'asseoir dans le fauteüil en face du Roy, ayant le Prie-Dieu devant elle. On a ensuite habillé Mr le Patriarche en habits Sacerdotaux, puis il s'est assis dans un

May 1709. R

fateüil de velours rouge en face de tous ceux qui estoient au bas de l'Eglise du costé de l'Evangile : là on luy a apporté le petit Prince porté par la Sous - Gouvernante & conduit par Me la Princesse des Ursins : il s'est mis à crier de toute sa force , tant ce grand Patriarche en Mitre luy faisoit de peur ; ce qui luy fit redoubler ses cris , ce fut lorsqu'il vit ce grand Prestre lever ses bras pour le Confirmer , & luy donner ensuite un soufflet , mais ce qui luy fit plus de peine , ce fut le Bandeau que luy mit Mr le Cardinal Portocarrero son Parrain de Confirmation : il

faisoit mille efforts pour l'oster, & à peine fut-il retourné vers la Reine qu'elle le luy osta au plus viste, & ses pleurs cesserent aussitost.

Ensuite le Patriarche se tourna vers l'Autel, & entonna le Te Deum, à la fin duquel il dit une Oraison, puis on le deshabilla; on mit aussitost devant le Roy & la Reine sous le même Dais un fauteüil dans lequel on a mis le petit Prince, & où tout le monde luy a baisé la main.

Mr le Patriarche s'estant deshabillé s'est remis à sa place au coin de l'Evangile; on a habillé Mr

R ij

196 MERCURE

le Cardinal, puis il s'est assis dans un fauteuil au milieu de l'Autel vis-à-vis de toute l'Assemblée : on a mis devant luy une table magnifiquement couverte ; sur cette table, on a mis le Livre des Saints Evangiles, & un Crucifix d'argent, & au bas de la Table un carreau de velours pour agenouïller tous ceux qui viendroient faire leur premier Serment.

SERMEN.

At' instant le Roy s'estant couvert, un Heralde qui avoit la voix tres-force, a crié par trois

fois Oïté, qui veut dite **Ecou-**
tez, faisant des pauses à chaque
 fois. A la premiere il estoit tourné
 du costé du Peuple; à la seconde
 du costé des Grands; à la troisiéme
 du costé du Roy, de la Reine, de
 l' **Ambassadeur**, du **Patriarche**,
 du **Cardinal**, & des **Assistans**.

Dés le premier Oïté, il s'est fait
 dans l' **Eglise** un si grand silence qu'
 il sembloit qu'il n'y avoit personne;
 ce **Herault** dit ensuite qu'on alloit
 lire l' **Acte** par lequel on recon-
 noissoit le **Prince des Asturies** pour
 le seul, legitime & unique heri-
 tier de toutes les **Couronnes d'Es-**
pagne; les **Dames** se levoient à

198 MERCURE

chaque fois qu'on prononçoit l'une des trois Testes Couronnées, & faisoient de grandes reverences, comme à l'Evangile.

Un homme en Robe & en Gonnille, & le seul de toute l'Assemblée qui y fust, a lû l'Acte de Reconnoissance, puis le Herault a crié encore trois fois Oïté, avec les mêmes Ceremonies. Il a appelé en Espagnol Mr le Duc de Medina-céli, pour recevoir dans ses mains les deux mains jointes de ceux qui viendroient prêter leur second Serment; il representoit le petit Prince, & faisoit ce qu'il auroit dû faire s'il eust esté plus



GALANT

âgé, & capable de tenir les opinions
des autres.

Mr le Duc de Medina-céli est donc venu du bas de l'Eglise, & s'est mis debout à costé de Mr le Cardinal. Ceux qui avoient juré à genoux sur les Saints Evangiles, après avoir baisé le Crucifix se relevoient, mettoient leurs mains dans celles de Mr de Medina-céli, renouvelloient leur Serment, puis alloient baiser les mains du Prince, ensuite celle du Roy, & puis celle de la Reine.

Le Patriarche a juré le premier, tous les Archevêques & Evêques ensuite, puis les quatre

R iiiij

200 **MERCURE**

Capitaines des Gardes , tous les Titrez & Majordomes & autres ; enfin tous les Deputez des Villes , Provinces , Royaumes , qui estoient deux de chaque endroit , &c.

Il faut remarquer que le Hérault appelloit chaque rang l'un après l'autre ; lorsqu'il a appelé les Deputez de Burgos & de Tolède , ces quatre Deputez sont venus de front du fond de l'Eglise jusques contre le carreau de ve-lours où l'on s'agenouilloit pour jurer sur les Saints Evangiles. Là ils se sont mis deux contre deux , & du plus grand serieux

CHALANTE 201

du monde, ils se pouſſoient rudement, & ſe diſputoient le pas: le Roy a appellé à luy Burgos & Toledé, auſſi-toſt ils ont ceſſé de ſe pouſſer, & ſe ſont agenouillez tous quatre au bas du Trône de Sa Majeſté; le Roy, leur a demandé en Eſpagnol pourquoy ils ſe pouſſoient, Toledé a répondu, Sire, c'eſt parce que Burgos veut paſſer devant moy. A quoy le Roy a répondu: allez Burgos, Toledé viendra quand je l'appelleray. Auſſi-toſt les deux de Burgos ont preſté le Serment, & les deux de Toledé s'en ſont retournez, & ne ſont revenus.

202 MERCURE

que les derniers immédiatement avant le Cardinal Portocarrero. Cette ceremonie se fait pour conserver le droit de Toledé, comme on fait à peu près entre le Parlement & la Chambre des Comptes à Paris.

On a deshabillé ensuite Monsieur le Cardinal qui a esté s'asseoir dans son fauteüil vers le Prie-dieu; cependant on habilloit Mr le Patriarche, & ayant esté habillé, il s'est mis dans le fauteüil vis-à-vis la table où estoient les Saints Evangiles pour le premier Serment; alors Mr le Cardinal est sorti de son fauteüil, &

il est venu faire son premier Serment à genoux devant Mr le Patriarche, & Mr de Medina-céli a reçu son Serment qu'il a fait debout comme a voient fait les autres. Ainsi Mr le Cardinal ferma la ceremonie; ensuite Mr le Patriarche entonna le Te Deum, & chacun se retira.

Il y a fort longtemps que cette ceremonie du Couronnement n'a voit esté pratiquée pour un Prince des Asturies; elle a duré prés de trois heures, & s'est faite sans aucune confusion.

RETOUR.

Le Samedi 20. du même mois d'Avril le Prince des Asturies fit son Entrée dans Madrid.

Le Corps de Ville, Corregidor, Echevins, Archers estoient 2. à 2. à cheval, les Archers à verge, & les Huissiers tenant des baguettes blanches & une épée de Garde comme le Guet à cheval de Paris, estoient seuls en Gonille; ensuite on voyoit un grand nombre de Gardes du Corps de la Compagnie de Mr le Comte d'Aguilar, avec plusieurs Officiers à leur teste, tous

l'épée à la main, & montez sur des chevaux dont le moindre valoit 2000 l. au jugement des Connoisseurs, tous aussi bien faits que les Gardes du Roy, tous habillez de neuf avec des galons d'argent sur toutes les côures : après eux marchoient les Cent-Suisses du Roy à pied ; ensuite marchoit le Carosse du Roy attelé de huit belles mules ; l'imperiale & les côtez du Carosse estoient couverts d'un drap d'or magnifique, le Roy dedans avec plusieurs Grands, & Mr le Duc d'Osse. Capitaine des Gardes du Corps de quartier ; après les Carosse du Roy, mar-

choient les Cent-Suisses de la Reine deux à deux : un tres-grand nombre de Grands d'Espagne alloient à pied immmediatement devant & au costé de la Chaise de la Reine , qui estoit magnifique ; ensuite marchaient les Pages habillez d'un velours bleu avec des galons d'or sur toutes les coutures.

La Chaise de la Reine estoit suivie de celle de Me la Princesse des Ursins , Camarera-Major ; elle estoit toute noire parce que les veuves en Espagne portent le deüil toute leur vie.

Ensuite marchaient les Cent-Suisses du Prince ; ses douze Pa-

ges habillez comme ceux du Roy & de la Reine, alloient à costé de son Carosse, qui estoit magnifique; il estoit dedans porté sur les genoux de Me la Princesse des Ursins; la Sous-Gouvernante & la Nourrice estoient sur le devant. Enfin cette marche estoit fermée par 400. Gardes du Corps à cheval, des Compagnies de Mr le Duc d'Osse, de Mr le Prince de Serclas, & de Mr le Duc de Popoli, qui suivoient le carosse, & par plus de cent Carosses de Grands, qui suivoient les Gardes.

A l'entrée de la Ville estoit rangé en haye le Regiment du

208 MERCURE

Prince des Asturies, appelé le Regiment de los Muchachos, c'est à dire, des petits Garçons, on l'appelle ainsi, parceque ce Regiment a esté formé d'un nombre de petits Garçons qui s'aviserent le jour de la naissance du Prince, de faire l'exercice à leur mode autour du Chasteau, disant qu'ils estoient les Gardes du Prince; cela donna lieu de former un Regiment de ceux d'entr'eux, que leurs peres voulurent bien y mettre: on les élève aux dépens du Prince qui les habille; les nourrit, leur fait apprendre leurs exercices, & leur donne une paye proportionnée à

leur âge ; comme ce petit Regiment est encore trop foible pour garder le Prince , on l'occupe à bastir un petit Fort dont un Ingenieur leur trace le Plan , & leur explique les différentes parties pour leur apprendre les Fortifications & la maniere de l'attaquer, & de le défendre. Ils y travaillent avec une dexterité & une docilité admirable sous les ordres du Colonel qui a environ 20. ans ; il y a déjà plusieurs ouvrages de faits, & on en formera de toutes façons qui serviront à apprendre la guerre au Prince des Asturies quand il sera en âge ; ce Fort se bâtit le

May 1709. S

210 MERCURE

long du Mail : la situation en est assez avantageuse , d'autant que le long de ce Mail il y a un grand Canal ; ce sera une espece de riviere qu'il faudra passer pour aller attaquer les ennemis dans le corps de la Place ; c'est ainsi que la prudence du Roy d'Espagne a sçû tirer d'un jeu d'enfans, un moyen de procurer au Prince des troupes qui luy seront tres-affectionnées , & une occasion de le former au métier de la guerre , en sorte qu'il n'ignore de rien de ce que doit sçavoir un General. Ces Muchachos firent trois inclinations de leurs mousquetons , une au carosse

du Roy, une à la chaise de la Reine, & la 3^e au carosse du Prince; à chaque fois les drapeaux du Regiment baissoient, & les tambours redoubloient.

Au reste, toutes les ruës par où devoit passer le Prince, estoient sablées & tapissées: il y avoit des tapis magnifiques à tous les balcons, c'est-à-dire, à toutes les fenestres; car dans Madrid, il n'y a point de fenestre sans balcon: les balcons de la ruë des Orfevres estoient ornez de bassins d'argent, de vermeil, & d'autres bassins garnis de pierreries avec un arrangement tout à fait agreable à la

2125 MERCURE

vûë; il sembloit que le Soleil vou-
loit feconder le zele de ces bonnes
gens, tant il est soin d'augmen-
ter l'éclat de cette argenterie, par
les rayons qu'il dardoit dessus.
Enfin le peuple transporté de joye
crioit de tout son cœur : Viva
Philippe quinto, viva la Sa-
voyana, viva Luis Primero, les
hommes jettoient leurs chapeaux
en l'air pour signal de leur joye,
& les femmes faisoient voltiger
leurs mantilles. Je suis Monsieur,
&c.

Si je n'estois accablé par le
grand nombre de choses dont
j'ay encore à vous parler avant

que de finir ma Lettre, je pourrois ajouter à la Relation que vous venez de lire, une autre Relation des épanchemens de joye que tout le Peuple de Madrid fit paroître pendant toute la soirée; mais la joye qu'il avoit marquée dès qu'on eut commencé à parler de reconnoître le Prince des Asturies de la maniere que je viens de décrire, peut aisément faire deviner les vifs transports de joye de ce peuple, après la consommation d'un si grand Ouvrage dans un temps si convenable. Je vous diray

214 MERCURE

donc seulement que le soir toute la Ville de Madrid fut illuminée , & qu'il y eut un grand Feu d'Artifice devant le Palais , à l'issuë duquel la joye du Peuple éclata dans toutes les ruës de Madrid.

On a traduit en François le Decret de Mr le Cardinal de Tournon , Patriarche d'Antioche , envoyé à la Chine par S. S. avec les pouvoirs de Legat à *Latere*, en datte du 7. Fevrier, & ils luy ont esté envoyez à Nankin , & il avoit esté dressé dès le 25. Janvier precedent. Le Decret contient cinq Articles,

& l'Auteur de la traduction Françoise a fait des Notes sur les endroits difficiles. Il y en a une pour concilier les deux Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. son Successeur, qui paroissoient contraires. Mre André Candelu, dont le merite & la vertu sont connus en Italie, est le Chancelier de la Visite Apostolique, & Missionnaire depuis quelques années. Il a signé dans le Decret en qualité de Chancelier de la Visite, & Mr François le Breton, Prestre Subdelegué Apostolique de Fokien, en qualité de

216 MERCURE

Secrétaire. Le Pape a terminé cette grande affaire à la satisfaction de toutes les parties , & elles ont toutes fait voir leur soumission dans cette occasion , & leur docilité pour les décisions du premier Siege de l'Eglise; aussi le Pape est il bien persuadé du zele & des fruits immenses que la celebre Compagnie qui est entrée la premiere à la Chine , a produit dans ce vaste Empire.

Mr l'Abbé de Belfunce ,
Grand Vicaire d'Agen , Abbé
de Nostre-Dame des Cham-
bons , dont je vous appris le
mois

mois passé la nomination à l'Evêché de Marseille, est petit fils par les femmes des Maréchaux de la Force & de Biron. Il est fils de Mr le Marquis de Belfunce, Grand Sénéchal & Gouverneur des Provinces d'Aginois & du Condomois, & d'une sœur d'Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun & de S. Fargeau, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Capitaine de cent Gentilhommes à Bec de Corbin, cy-devant General des Dragons, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Berry,

May 1709.

T

218 MERCURE .

& Generalissime des Armées de France & d'Angleterre en Irlande. Le nouveau Prelat du côté maternel est aussi neveu de Me la Comtesse de Nogent, de Me l'Abbesse de Xaintes, & de Me l'ancienne Abbesse du Ronceray d'Angers. Du côté paternel il a eu plusieurs tantes; la premiere mariée à Mr le Marquis de Tonneins, fils du premier & frere du second Maréchal Duc de la Force: la seconde entra dans la Maison de la Lane, une des plus anciennes de la basse Navarre: la troisieme a

pris alliance dans la Maison de Montalambert de Montbeau, originaire de Poitou : la dernière épousa le Maréchal Duc de la Force. Il a encore un oncle, dit *le Comte de Belsunce*, Chevalier de S. Louis, Brigadier des Armées du Roy, & cy-devant Colonel du Regiment de Nivernois. Il est frere de Mr le Marquis de Castelmoron, Brigadier des Armées de S. M. & Capitaine des Gens-d'Armes de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il a deux autres freres qui sont Mr le Chevalier de Belsunce,

T ij

220 MERCURE

Capitaine de Fregatè legere,
& Mr le Marquis de Belfunce,
Colonel d'un Regiment d'In-
fanterie qui porte son nom,
& une sœur unique, qui est
Abbesse de l'Abbaye Royale
du Ronceray d'Angers. Ce
nouvel Evêque est Cousin ger-
main de Mr de Biron, de Mr
le Comte de Nogent; issu de
germain de Mrs les Ducs de
Foix & de la Force, & tres-
proche parent de Me la Du-
chesse douïairiere d'Elbeuf, de
Mrs les Ducs de Gramond, de
Luxembourg & de Chatillon,
& allié à presque tout ce qu'il

y a de plus considerable dans le Royaume. La Maison de Belfunce, originaire de la basse Navarre, Diocese de Bayone, est une des plus anciennes du Royaume; on prétend qu'elle sort de celle de Navarre. Quoy qu'il en soit, on la trouve dans les temps les plus reculez, illustrée par de grandes Charges & par de grandes alliances. Il y a plus de cinq cens ans que les Seigneurs de cette Maison portent le titre de Vicomte, & on doit remarquer qu'il n'y avoit pour lors en Navarre que quatre

222 **MERCURE**

Vicomtes & quatre Barons. Il y a eu des Belfunce honorez de la dignité de Ricombre qui répondoit à celle de Maréchal de France, & qui estoit la plus éminente du Royaume. Cette Maison a possédé pendant plus de cent ans les Gouvernemens de Dacqs, de Mauleon, & du pais de Soule; elle a eu aussi celuy de Bayonne. L'aîné de la Maison est Commandant né de la Noblesse de son Canton, & precede dans toutes les Assemblées l'Alcalde, qui est le Juge Royal du pais. En 1273. Guillaume de Belfunce

épouſa Michelote Duſa de Saluces ; en 1480. Jean de Belſunce , époux de Madelaine de Gramond , eſtoit Gouverneur de Dax, & ſon fils eſtoit Chambelan du Roy Henry, & Gouverneur de Pau & de Soule. Il avoit épouſé Catherine de Luxe , ſœur de la grand'mere de feu Mr le Maréchal Duc de Luxembourg , & fille de Jean Baron de Luxe & d'Elizabeth de Gramond : Jean V. du nom , grand pere de Mr de Belſunce a eſté auſſi Gouverneur du païs de Soule , & épouſa Rachel de Gontaut ,

T iiij

224 MERCURE

filie d'Armand de Gontaut-Biron de S. Geniez, Viceroy de Navarre & de Bearn, & de Jeanne de Foix. Un Arnaud de Belfunce fut fait Chevalier au Couronnement du Roy Charles de Navarre en 1355. Il se distingua fort par les armes, selon qu'il se trouve dans l'Histoire du pais. Cette guerre dura jusqu'en 1384. qu'elle fut terminée par les soins des Seigneurs de Gramond, de Belfunce & de Luxe qui en signerent le Traité de Paix que l'on conserve dans le Château de Bidache. En 1370. & en

1579. il y eut des Seigneurs de Belfunce grands Chambellans. En 1522. & 1534. il y en eut qui possederent des Charges de Gentilhommes de la Chambre : un Belfunce fut premier Ecuyer d'Antoine de Bourbon, & fut nommé Gouverneur d'Henry le Grand; mais il mourut aussi-tôt après sa nomination, & son Employ fut donné au Comte de Miossens d'Albret. La Maison de Belfunce n'a point d'autres armes que celle de Bearn, auxquelles elle ajoûta dans la suite un Dragon à trois testes, le

226 MERCURE

Roy de Navarre l'ayant ainsi ordonné en memoire d'une action qui tient du prodige. Un Dragon ravageoit les environs de Bayonne, & presqu'aucun des Habitans de cette Ville n'osoit en sortir, lorsque le Vicomte de Belfunce resolut de se sacrifier pour sa patrie en combattant ce Monstre : il l'attaqua & le tua; mais il perdit la vie dans ce combat. Il fut enseveli avec une pompe extraordinaire dans la Chapelle de sa Maison, que l'on voit dans l'Eglise des Jacobins de Bayonne. On lit

encore aujourd'huy l'Histoire de son triomphe & de sa mort en lettre Gottique sur son Tombeau & sur les Vitres de sa Chapelle. La Ville de Bayonne donna à cette Maison en reconnoissance de cette action, la terre de Lissague, que Mr le Vicomte de Belfunce, Chef de la Maison possède encore, & le Chapitre ceda la dixme du territoire où ce Dragon à trois testes faisoit tant de ravage, & on l'a depuis appelée *Hirrouboure*, qui signifie en Langue du país *trois testes*. Cette Maison a eu des allian-

228 MERCURE

ces avec les Augustes Maisons de Navarre, de Leon, & avec celles de Foix, de Bearn, d'Albret & d'Apremont.

Cette article me meneroit trop loin si je voulois vous en donner une Genealogie dans les formes; mais je n'ay pretendu que de vous en donner seulement une idee.

On a fait un si grand nombre de Services solempnels pour le repos de l'Ame de feuë Me la Maréchale Duchesse de Villeroy, & ils ont tous esté accompagnez d'une si grande Pompe funebre, & dont le dé-

tail demandoit des articles si étendus, qu'il m'a esté impossible de leur donner place dans mes Lettres; & d'ailleurs plusieurs de ces articles m'ont esté rendus si tard, que je n'ay pas crû devoir reprendre cette matiere; mais m'y trouvant obligé aujourd'huy pour ne pas laisser ignorer au Public les honneurs funebres rendus par une Fille à la memoire de son illustre Mere, je me fers de cette occasion pour vous dire en peu de mots avant que d'entrer dans l'article de la Pompe funebre dont je vais vous par-

230 MERCURE

ler, que feuë Me de Villeroy estant Baronne de la Guerche en Bretagne, le Chapitre de la Ville de la Guerche, auquel s'est joint le Corps de Ville du mesme lieu, a rendu les honneurs funebres dûs à la memoire de cette illustre défunte, avec un appareil qui répondoit à l'ardeur de son zele, rien n'ayant esté oublié de tout ce qui peut rendre un Mausolée magnifique. Mr Enaut, Chanoine du mesme Chapitre prononça l'Oraison funebre, & reçut de grands aplaudissemens de tout son Auditoire.

Je passe au Service magnifique qui s'est fait pour la même Duchesse dans l'Eglise des Carmelites de Lyon ; dont la Maison de Villeroy est Fondatrice.

Me de Villeroy Religieuse dans le même Convent ayant voulu donner des marques publiques de sa tendresse pour Me sa mere, & Me Daxio autre Carmelite, mais qui est de Paris, & qui vint du Convent de Pontoise il y a environ vingt ans, pour accompagner Me de Villeroy qui venoit gouverner cette Maison, a eu la con-

232 **MERCURE**

duite de cette Pompe funebre, qui à paru une des plus magnifiques choses que l'on ait vûës jusqu'ici en ce genre. Un Catafalque de 40. pieds de hauteur paroissoit au milieu de cette Eglise. Il estoit orné de toutes les figures & de tous les reliefs qui peuvent embellir ces sortes de Representations. Le Dais qui estoit presque à la voûte, & duquel pendoient de grands rideaux de velours noir, estoit rempli d'ornemens convenables au sujet. Sous ce Dais estoit la Representation, sur laquelle estoit le Manteau Du-

cal & la Couronne. Aux quatre coins de ce Catafalque ou Representation , on voyoit quatre grandes figures feintes en marbre. La Prudence estoit du costé de l'Evangile , la Charité du costé de l'Epître ; de l'autre costé estoit la Religion derriere la Prudence , & la figure de la Foy répondoit à celle de la Charité. Aux quatre coins de ce superbe Catafalque on voyoit quatre especes d'Ifs qui ressembloient tout à fait au naturel , & qui étoient terminez par quatre lampes en forme de spirales , qui produi-

May 1709.

V

234 MERCURE

soient le plus bel effet du monde. Tout le Catafalque estoit garni de distance en distance de ces sortes de cierges, qui répandoient une sombre lumiere; toute l'Eglise estoit tendüe de noir avec un double lez de velours chargé d'écussions & de chiffres de la Maison de Villeroy & de celle de Cossé; & cette Decoration estoit encore embellie par quantité de Figures, d'Emblèmes allegoriques à la louange de la Maison de Cossé, & de representations funebres, & on voyoit derriere la Catafalque des deux

costez de la porte deux grandes Figures de la Mort de hauteur naturelle ; avec des Inscriptions. L'Autel estoit garni d'un magnifique Parement de velours noir tout neuf , aux armes des Maisons de Villeroy & de Cossé , & les ornemens des Officians n'avoient pas encore servi. Me de Villeroy , la Carmelite , avoit fait present des uns & des autres , & l'Autel étoit garni des six beaux chandeliers & de la Croix d'argent massif , que feuë Me l'Abbesse de Saint Pierre avoit fait fai-

236 MERCURE

re peu de temps avant sa mort & qui avoient déjà paru au Service que Mrs de S. Jean avoient fait faire pour Me la Maréchale, & dont je vous ay déjà parlé. Mr l'Archevêque de Lyon Officia à cette magnifique Ceremonie, ayant pour Diacre Mr d'Albon, Archidia-cre & Comte de Lyon, & pour Sousdiacre, Mr le Comte Chemé la Valette son neveu. Le reste de son Clergé estoit à ce Service, & Mrs le Comtes de Saint Jean firent l'Office. Tous les Corps de la Ville furent invitez à cette Pompe fu-

nebre , de même que les principales personnes des autres Chapitres. La Chapelle de Villeroy , où les Tombeaux de cette Maison sont , fut occupée par les Dames , Me l'Intendante & la jeune Marquise de Rochebonne s'y trouverent. La nouvelle Abbesse de Saint Pierre estoit arrivée quelques jours auparavant à Lyon , & elle ne voulut pas se renfermer dans son Convent avant cette Ceremonie , afin de rendre ses derniers devoirs à feuë Me la Maréchale de Villeroy sa parente , estant toutes deux de la

238 MERCURE

Maison de Coffé. On luy avoit préparé un grand Prie-Dieu dans le Chœur, mais elle ne voulut pas s'en servir, & elle se mit auprès de Me l'Intendant dans la Chapelle de Villeroy, qui est du costé de l'Evangile. Me de Villeroy donna ensuite un magnifique dîné à Mr l'Archevêque, à une partie de Mrs les Comtes de Lyon, & à Me l'Abbesse de S. Pierre. Le lendemain de cette Ceremonie Mr le Cardinal de Bouillon vint voir le Catafalque, & Me de Villeroy fit allumer toutes les lampes.

Je vous ay fait part le premier de la prise du Chasteau d'Alicante ; mais fort succinctement , cette nouvelle estant arrivée dans le temps que je fermois ma Lettre. Les nouvelles publiques en ont en suite donné un peu plus de détail, auquel elles ont ajouté les Articles de la Capitulation ; & comme ils sont devenus publics , & que d'ailleurs ils ne contiennent rien qui ne se trouve presque dans toutes les Capitulations, je ne vous les repeteray point , & je me contenteray de vous en voyer

240. MERCURE

l'Extrait d'une Lettre de Mr Jouvenet, Commissaire Provincial d'Artillerie qui sert dans le Royaume de Valence, & qui s'étant trouvé dans Alicante lorsque le Chasteau s'est rendu, a beaucoup contribué à sa prise comme vous allez voir par ce qui s'est passé à cette occasion. Vous trouverez aussi dans sa Lettre, beaucoup de faits qui n'ont point encore esté publicz, & un Inventaire exact de tout ce que l'on a trouvé dans le Chasteau, le même Mr Jouvenet ayant esté chargé de faire cet Inventaire

que

que vous trouverez tres considerable, & qui n'a point encore esté rendu public.

A Alicante ce 19. Avril 1709.

Le 15. de ce mois sur les 10. heures du soir, la Flotte Ennemie se rendit devant cette Ville. La Garnison se tint sous les armes. Je fis mettre aussi tost les Canoniers dans leurs Postes, afin qu'ils se trouvassent en etat de bien recevoir les Ennemis, s'ils vouloient tenter une Descente. Sur les 9 heures du matin du 16. douze gros Vaisseaux s'aprocherent a la

May 1709.

X

242 MERCURE

portée du Canon , & jetterent leurs Ancres , après quoy ils nous canonnerent pendant six heures , si vivement que depuis que je sers , je n'avois pas encore vû un pareil feu. Le Vent devint si grand , qu'ils furent obligez de s'eloigner. Nous leur tirames beaucoup de canon , qui nonobstant l'eloignement ne laissa pas d'incomoder beaucoup quelques - uns de leurs Vaisseaux ; & entr'autres un qu'ils ne purent desancrer , & qui reçut un grand nombre de coups , en sorte que les Ennemis furent obligez de couper les cordes & d'abandonner les Ancres. La Mer

devint si furieuse pendant le reste de ce jour, que cela nous donna le temps de faire avancer nos Troupes, & de nous mettre mieux en état de nous opposer à la descente, en cas que les Ennemis eussent dessein d'en faire une. Mais après plusieurs Conseils, ils prirent le party hier 18. sur les 3. heures après Midi de nous envoyer une Barque avec Pavillon blanc, pour demander à capituler pour le Chasteau, & ils envoyèrent un Colonel; mais comme il demandoit qu'on leur rendît un Regiment Anglois qu'on avoit fait prisonnier à la prise

244 MERCURE

de la Ville pour représailles d'un Regiment qu'ils nous avoient arresté au Port Mahon , on ne trouva pas à propos de leur accorder ce qu'ils demandoient , & l'on renvoya ce Colonel , avec cette reponse. On luy donna pour signal que lors qu'il seroit arrivé , que si leur General persistoit dans le même sentiment , on ne vouloit écouter aucune proposition , & qu'on étoit tout préparé à les bien recevoir ; le signal devoit être un coup de canon en cas de refus , ou que ce Colonel reviendrait sur la même Barque , ce qu'il fit deux heures après son départ , avec les

GALANT 245

Articles de la Capitulation qu'ils propofoient, & qu'on leur a prefque tous accordez; de maniere que cette Flotte qui eftoit de 23. Vaisseaux, & sur laquelle ils publioient qu'ils avoient cinq mille hommes, & que nous croyons ne se monter qu'à trois. Parmi ce grand nombre de Vaisseaux, il n'y en avoit que quatorze gros qui paroiffoient vouloir jeter du secours dans le Chasteau, de sorte que cette Flotte qui eftoit venuë pour secourir le Chasteau, n'à servy au contraire qu'à le faire rendre plustost, puisque la Garnison doit sortir

X iij

246 MERCURE

demain 20. avec tous les honneurs qu'on acorde ordinairement aux gens qui se deffendent bien. Ils doivent emmener avec eux tous leurs effets, & deux pieces de canon, & s'embarquer sur leurs Vaisseaux.

On publie que cette Flotte va débarquer ces troupes en Portugal pour renforcer l'Armée des Alliez de ce costé-là. Il y avoit encore de l'eau pour quarante jours dans le Chasteau où rien ne manquoit. Je vous assure que de ma vie je n'ay vû une pareille Forteresse. J'ay esté faire ce matin l'Inventaite de la Place pour ce qui regarde l'Ar-

GALANT 247

tillerie. J'y ay trouvé 33. pieces de canon, dont 19. sont de fer, toutes montées & armées; de plus quinze affuts, deux Choures toutes équipées; quatre Mortiers, dont l'un est de douze pouces, deux de sept, & un de six, 50. milliers de Poudre; 1150. livres de Plomb; 500. livres de Méches; 8000. Boulets de tous calibres; plus de 530. Bombes parmi lesquelles il s'en trouve 288. de douze pouces; près de mille Grenades; une Forge complete; 70. Moulins de fer, de Campagne; des Moulins à bras, des Meules de pierre; 250. Fusils, & plusieurs autres

X iiij

248 MERCURE

choses que je n'ay pas eu le temps de bien visiter.

Mr le Chevalier de Beuil, Colonel de Mailly, autrefois Vaubecourt, est allé en France porter la nouvelle de la reddition de ce Chasteau.

Voilà la Valence & l'Arragon rentrez entierement sous l'obeissance du Roy d'Espagne. L'Archiduc ne possede plus que trois Places dans la Catalogne, sçavoir, Gironne, Barcelonnè & Tarragone. Je vais travailler demain, après que les Ennemis seront embarquez, à faire mettre huit pieces de 24. & six Mortiers en

estat de marcher. Nous les avions laissez icy après la prise de la Ville, pour conduire à Valence & de là à Tortose.

La Relation qui suit renferme beaucoup de choses qui regardent la Marine, & dont une partie seulement a esté renduë publique; mais avec beaucoup-moins de détail, que ce que vous en trouverez dans ce que vous allez lire.

Mr le Chevalier de Cour-
ferac Lieutenant de Vaisseau,
Commandant l'Amazone, &
Mr Querquelin Capitaine de
Bruflot commandant l'As-

250 MERCURE

„ trée, tous les deux de l'Esca-
„ dre de Mr du Guay-Trouyn
„ ayant esté detachez par cet
„ Officier pour escorter à Brest
„ deux prises Angloises qu'il
„ avoit faites, chargées de su-
„ cre venant de la Barbade,
„ eurent connoissance le 27.
„ Avril à la pointe du jour de
„ deux Vaisseaux qui vinrent
„ les reconnoistre ; ils force-
„ rent de voiles dessus, & à
„ sept heures ils les joignirent.
„ C'estoit une Fregatte Garde-
„ coste d'Angleterre de 40. ca-
„ nons toute neuve, & qui est
„ bonne voiliere. Elle escor-

toit un Bastiment Marchand “
 chargé de Merrain, que Mr “
 Querquelin prit pendant que “
 Mr le Chevalier de Course- “
 rac commença le combat à “
 demie portée de fusil, & obli- “
 gea l'ennemy à se rendre “
 après 2. heures de resistan- “
 ce. Trois hommes de l'équi- “
 page de l'Amazone ont esté “
 tuez, & 13. blesez; Mr de “
 Kerret Garde de la Mari- “
 ne, l'a esté dangereusement “
 de deux coups de mousquets “
 dans le bras, M^{rs} de Jogan- “
 ville, Capitaine de Bruslot, “
 de Bellisle, de Lisle-Goulzers, “

252 MERCURE

„ & de Nogent-Sully, Officiers
„ du Roy servant sur l'Amazo-
„ ne, ont aussi marqué dans
„ ce combat beaucoup de va-
„ leur & de bonne conduite.

„ Mr le Chevalier de Cour-
„ serac trouva dans sa route
„ le Vaisseau *la grand Perle* de
„ Flessingue qui est de 54. ca-
„ nons qui vint le reconnoî-
„ tre à portée & demie de ca-
„ non ; Mr le Chevalier de
„ Courserac luy fit aussi tost
„ prendre chasse, & le pour-
„ suivit pendant trois heures
„ sans le pouvoir joindre.

„ Mr de la Moinerie Miniac

commandant le Vaisseau du “
 Roy le *Superbe*, trouva le 27. “
 Avril à 40. lieuës au Sud-O. “
 des Sorlingues une Fregatte “
 Angloise nommée *le Leopard* “
 de *Londres* sortant de *Cork* “
 en Irlande, armée de 34. ca- “
 nons & de 100. hommes d’é- “
 quipage, commandez par le “
 Capitaine Robert-Brice. Elle “
 portoit trois cens hommes “
 de troupes destinées pour le “
 Regiment de Cavallerie de “
 Mylord Galloway qui est en “
 Portugal. Il y avoit aussi huit “
 Officiers qui crurent qu’ils “
 pourroient prendre le Vais- “

254 MERCURE

„seau le Superbe, ce qui les
„obligea à vouloir combattre
„& à faire prendre les armes
„à tous leurs soldats. Mr de
„la Moinerie, se battit tou-
„jours de fort près, & leur tua
„cinquante hommes, un Ca-
„pitaine & quatre Officiers. Il
„a cōduit cette prise à Brest.
„Elle est aussi chargée de deux
„mille cuirs apprestez, & de
„quelques marchandises pour
„la traite en Guinée, où elle
„devoit aller après avoir mis
„les troupes à Lisbonne; elle
„peut valoir environ 90. mille
„livres.

GALANT 255

Mr de Gouyon Miniac “
commandant la Fregatte du “
Roy *la Dauphine*, a conduit “
aussi une prise Angloise à “
Brest, chargée de sucre, & “
un Corsaire de S. Malo en a “
envoyé une Hollandoise de “
120. Tonneaux au Port- “
Louis, chargée de cacao & “
de dents d'Elephants, venant “
de Guinée. “

Mr de la Marguerie com- “
mandant le Vaisseau *le Lys*, a “
envoyé à S. Malo une prise “
Angloise venant de Barce- “
lonne, chargée de vin & de “
raisins secs. “

256 MERCURE

„ Mr du Guay-Trouyn com-
„ mandant le Vaisseau du Roy
„ *l' Achille* de 60. canons, trou-
„ va le 5^e May estant à 50.
„ lieuës d'Oüessant, un Vaisseau
„ au vent qui faisoit route au
„ Sud-ouëst, toutes voiles de-
„ hors. Il le reconnut d'abord
„ pour Vaisseau de guerre, &
„ il le laissa s'engager de ma-
„ niere que lors qu'il voulut
„ prendre chasse, Mr du Guay
„ se trouva dans un instant
„ couvert de voiles, aussi-bien
„ que la Fregatte *la Gloire* com-
„ mandée par Mr de la Jaille.
„ Ils chasserent ce Vaisseau jus-

qu'à la nuit sans avoir con-
 noissance d'aucun autre,
 quoy que le temps fut fort
 clair. Mr du Guay-Trouyn
 le joignit long-temps avant
 son camarade, & luy tira
 quelques bordées pour le de-
 semparer & le conserver plus
 aisément pendant la nuit,
 qui devint tellement obscure
 & accompagnée de mauvais
 temps, que non seulement
 Mr du Guay fut contraint de
 cesser le combat; mais il eut
 mesme toutes les peines du
 monde à conserver ce Navi-
 re pendant la nuit. A la poin-

May 1709.

Y

258 MERCURE

„ te du jour la Fregatte la Gloi-
„ re qu'il avoit perduë de vûë
„ pendant fort long - temps ,
„ s'estant trouvée à deux por-
„ tées de canon derriere luy ;
„ il attaqua seul le Vaisseau
„ ennemy , l'aborda , & enfin
„ s'en rendit maistre , après un
„ combat tres-opiniâtré , pen-
„ dant lequel l'ennemy ma-
„ noœvra parfaitement bien ,
„ mit Mr du Guay plusieurs
„ fois dans le cas de faire un
„ tres - mauvais abordage. La
„ Fregatte la Gloire survint un
„ moment après ; & comme le
„ desordre du combat avoit mis

Mr du Guay hors d'estat de
 mettre sa chaloupe à la mer
 pour amariner parfaitement
 le Vaisseau , il ordonna à Mr
 de la Jaille d'y mettre la sien-
 ne & de l'envoyer à bord de
 l'ennemy pour amener le Ca-
 pitaine & les Officiers , &
 mettre ce Vaisseau qui estoit
 demasté en estat de naviguer.
 Il est à remarquer que pen-
 dant tout le temps que Mr
 du Guay avoit chassé ce Vais-
 seau la nuit aussi bien que le
 jour , il avoit toujours forcé
 de voiles ; mais dans le mo-
 ment qu'on estoit occupé à

Y ij

260 MERCURE

„ l'amariner ; la brume s'esleva
„ & Mr du Guay eut connois-
„ sance d'un Escadre de Vais-
„ seaux de guerre à une lieuë
„ & demie , de maniere qu'il
„ n'eut pas seulement le temps
„ de retirer un prisonnier ny
„ environ 40. hommes des
„ meilleurs de son équipage
„ qui sont restez à bord de
„ de l'Anglois avec Mr de Sa-
„ brevois Enseigne de Vaisseau
„ qui avoit sauté à l'abordage,
„ & Mr de Cussy Garde de la
„ Marine. Mr du Guay estoit
„ pour lors dans un estat dé-
„ plorable ; son grand Mast

GALANT 261

prest à tomber, ses deux ver-
gues de civadières rompuës
& tombées à la mer, toutes
ses voiles & ses manœuvres
hachées : & enfin c'est une
protection visible du ciel
qu'il ne soit pas tombé en-
tre les mains des ennemis
qui le chasserent tout un jour.
La Fregatte la Gloire fit vent
arriere; Mr de Sabrevois cria
à Mr du Guay que *le Vaisseau*
ennemy estoit plein d'eau & al-
loit couler bas; mais il luy fut
impossible de l'envoyer sau-
ver, les ennemis estant trop
prés, & il est à presumer

262 MERCURE

„ qu'ils l'auront fait ; le Vais-
„ seau ennemy est Anglois. Il
„ portoit 60. canons , & il est
„ un des plus beaux d'Angle-
„ terre.

„ Mr de Bay de la Harteloyre,
„ fils unique de Mr de la Har-
„ teloyre Lieutenant general
„ des Armées Navales, qui ser-
„ voit de Capitaine en second,
„ avec Mr du Guay , a esté tué
„ en se presentant pour sauter
„ à l'abordage , avec un grand
„ nombre des plus braves sol-
„ dats de Mr du Guay. M^{rs}
„ de Sabrevois & de Cussy qui
„ ont entré les premiers dans

le Vaisseau ennemy, se font
extremement distinguez ; le
dernier a mesme sauté quoy
qu'il fut blessé. Enfin Mr du
Guay est revenu à Brest com-
blé de gloire ; mais accablé
de chagrin d'une si fâcheuse
avanture. Il a amené une pe-
tite prise qui vaut quinze
mille livres.

Je dois ajoûter que si le
Vaisseau dans lequel Mr de
Sabrevois avoit sauté a coulé
bas , ainsi qu'il cria à Mr du
Guay-Trouyn qu'il estoit sur
le point de faire , il doit estre
bien glorieux à ce dernier,

264 MERCURE

d'avoir fait perir un Vaisseau de 60. canons , & qui passoit pour un des plus beaux Vaisseaux d'Angleterre.

Pendant que les uns travaillent à se couvrir de Lauriers, les autres cherchent à se couronner de Myrthe.

Mr de la Verdoin Conseiller de la Seconde Chambre des Enquestes , a épousé Mademoiselle Mogniat fille de Mr Mogniat d'une des plus considerables familles de Lyon, où il est estimé & considéré , & sœur de Mr Mogniat Seigneur de Fontaniere & de Conflans
sur

fur le Rhône, Greffier en chef de la Cour des Monnoyes de Lion. Le Mariage à esté célébré dans la Chapelle du Chateau de Bagnolet dont Mr le Juge, oncle de la nouvelle Epouse, est Seigneur. Il a regalé pendant trois jours un grand nombre de personnes de Consideration qui toutes ont esté charmées de ses manieres genereuses & engageantes.

Mr l'Archevêque de Lyon à donné la Benediction nuptiale à Mr le Marquis de Rochebonne & à Melle de Seve

May 1709.

Z

266 **MERCURE**

Laval. Il est Colonel Reformé de Cavalerie à la suite du Regiment de Villeroy, & il avoit esté auparavant Exempt des Gardes du Corps. Il est frere cadet de Mr l'Evêque de Noyon; & fils de Mr le Comte de Rochebonne; Commandant dans les Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujollois. Mr le Chevalier de Rochebonne son frere se noya à l'affaire où Mr le Chevalier de Villeroy perit il y a 8. ou 9. ans. Il a un autre frere Comte de Saint Jean de Lyon & Chantre de la même Eglise, & cinq

sœurs Religieuses de la Visitation dans le Convent de Sainte Marie des Chaines de Lyon. Me la Comtesse de Rochebonne leur mere, est sœur de Mr l'Evêque de Carcassone. La nouvelle Marquise de Rochebonne est fille de feu Mr le President de Laval, dont je vous apris la mort dans ma Lettre du mois de Novembre dernier, & de feüe Dame N... de Seve Chasteaumorand sœur de Mr le Marquis de Chasteaumorand & de Mademoiselle de Chasteaumorand. La Maison de Seve est ancien-

Z ij

268 MERCURE

ne & divisée en plusieurs branches. Mr l'Evêque d'Arras est de celle qui estoit établie à Paris, & dont feu Mr de Seve, Conseiller d'Etat, estoit Chef.

Mr le Marquis d'Anseny second fils de Mr le Duc de Charroft, a épousé Melle d'Antraigues, fille de Mr d'Antraigues, & de Dame N... de Valencey fille d'une sœur de feu Mr le Maréchal de Luxembourg, & de feuë Me la Princesse de Mecklebourg; de maniere que la nouvelle épouse est petite-niece de ce Maréchal & de cette Princesse; elle est

sœur de Me d'Antraignes Religieuse de la Visitation dans le Faubourg Saint Jacques ; connue par la beauté de son esprit. Elle est celebre par les progrès qu'elle a fait dans la Philosophie du Pere Mallebranche & par l'attachement que feüe Me la Duchesse d'Epéron , morte il y a près de 4. ans , avoit pour elle ; le rapport qu'il y avoit du côté de l'esprit entre ces deux Dames les avoit unies, & le succès des études qu'elles avoient fait ensemble , n'avoit fait que resserrer les nœuds de leur amitié.

Ziij

270 MERCURE

Mr le Marquis d'Anseny est sorti du Mariage d'Armand de Bethune Duc de Charroft, Gouverneur de Calais & Lieutenant General de Picardie, & de Marie Fouquet fille de Nicolas Fouquet, Vicomte de Vaux, Procureur General au Parlement de Paris & Sur-Intendant des Finances, & de sa premiere femme, sortie d'une des plus anciennes familles de Bretagne. Louis Duc de Charroft Lieutenant General au Gouvernement de Picardie & Chevalier des Ordres du Roy, & Marie Lefcalopier,

dont le petit - neveu aujourd'hui Maître des Requestes & Intendant du Commerce, a épousé Dame N... Charrier, estoient pere & mere de Mr le Duc de Charroft. Louïs estoit Capitaine des Gardes, & avoit esté honoré de la qualité de Duc en 1672. Il forma la branche de Charroft, & il estoit le troisiéme fils de Philippe de Bethune, & de Catherine le Bouteiller de Senlis. Il fut fort cher au Cardinal de Richelieu, & Mr de Rochefort rapporte dans ses Memoires, le moyen qu'il employa pour s'insinuer

Z iiiij

272 MERCURE

dans les bonnes graces de ce Cardinal. La Ville de Bethune dans l'Artois sur la petite Riviere de Brette , a donné le nom à cette Maison, qui descend de Robert I. dit *Fuisseux*, *Avoué d'Arras*, vivant en 1001.

Mr de Mailly Marquis de Néelle, a épousé Mlle de Mazarin. Leur Contract a esté signé par le Roy & par toute la Maison Royale , ainsi que par un grand nombre de personnes de la plus haute distinction. Ce Mariage fut célébré le mois dernier à une

heure du matin dans la Chapelle du Palais Mazarin, & la Benediction nuptiale fut donnée à ces jeunes époux par Mr l'Evêque de Lavaur, oncle de Mr le Marquis de Néelle. Ce Prelat leur fit avant la Cere- monie un Discours sur le Sa- crement qu'ils alloient rece- voir, & sur les devoirs que ce Sacrement exigeoit d'eux. Ce qui se passa devant une fort nombreuse Assemblée, puis qu'outre les Parens de ces nouveaux époux, qui sont en grand nombre, & fort distin- guéz par leur naissance & par

274 MERCURE

leurs Emplois , plusieurs Seigneurs de la Cour , & plusieurs Dames assisterent à cette Ceremonie.

Elle fut precedée de divers Concerts qui plurent beaucoup , tant à cause de la beauté des voix que du choix que l'on avoit fait des plus habiles jouëurs d'Instrumens. On s'occupa aussi, en attendant l'heure de la celebration du Mariage , à diverses sortes de jeux , pour lesquels on trouva un grand nombre de Tables garnies de tout ce qui estoit necessaire pour ce divertissement , en

fuite de quoy Mr le Duc de la Meilleraye donna un magnifique souper. Il y eut deux Tables chacune de vingt-cinq couverts. Les services furent au nombre de quatre, & precedez par huit Maistres d'Hostel, & les Plats furent portez par cinquante Suisses. Les Salles, Sallons, Chambres, Anti-chambres, & Cabinets de ce Palais richement Meublé, brilloient par une infinité de Lumieres qui remplissoient un grand nombre de Lustres, de Plaques & de Girandoles, & qui faisoient remarquer la

276 **MERCURIE**

dorure & la Peinture des Plafonds , enrichis de Tableaux faits par les plus excellens Maîtres du dernier siècle , ainsi que la peinture de la voute de la Gallerie d'environ vingt toises de longueur qui est de la main du même Romanelle qui a peint au Louvre l'Apartment d'Esté de la feüe Reine Mere. On voit dans la Gallerie du Palais Mazarin , Jupiter tonnant son foudre à la main , les Graces, les Muses, Apollon, Daphné , le Jugement de Paris le Ravissement d'Helene , & l'Embrasement de Troyes.

Cette même Gallerie est ornée de Tableaux, de Bustes, de Figures de Marbre, de Cabinets de Porphyre, & de differens ouvrages de la Chine.

Les Divertissemens recommencerent le lendemain après dîné, & le soir il y eut Comedie Italienne dans une Salle magnifique & toute brillante de lumieres.

Mr le Marquis de Néelle est jeune & bien fait; il n'a pas encore vingt-deux ans. Cependant il a déjà donné des marques de sa valeur dans plusieurs occasions des plus vives.

278 **MENCOURE**

& des plus perilleuses. Il n'est pas moins galant que brave, & rien ne peut aller plus loin que les preuves qu'il fit paroître de sa magnificence & de sa galanterie dans une occasion où chacun est obligé d'en donner, ce que l'on fait ordinairement selon que l'on est amoureux, liberal, & galant, & il parut que toutes ces qualitez luy estoient justement dues dans tous les presens qu'il fit, & dans la maniere dont il les accompagna, & toute l'Assemblée eut des marques essentielles d'une galanterie toute spi-

rituelle. Ceux qui ont l'honneur de servir son illustre Epouse en avoient eu des marques auparavant, & les femmes qui sont auprès d'elle, n'eurent pour avoir des habits de la plus grande beauté, selon leur employ, que la peine de choisir des étoffes selon leur goût.

Ce jeune Seigneur, est Capitaine des Gendarmes Ecois, & icommande la Gendarmerie, ceux qui sont pourvus de cette Charge ayant toujours eu ce Commandement que Mr le Marquis de Rouffy

280 MIRAQUE

Lieutenant-general des Armées du Roy, avoit avant luy.

On Mr le Marquis de Néelle, Prince de l'Isle sous Montreal, & dont je vous apprens le mariage, est fils de feu Mr le Marquis de Mailly & de Néelle, qui fut tué au Siege de Philisbourg en 1688. Il estoit Maréchal de Camp, & Colonel du Regiment de Condé.

La Maison de Mailly est des plus illustres de Picardie. Elle a tiré son nom de la Terre de Mailly près d'Amiens. Nicolas de Mailly se croisa au commencement du 13^e siècle

& il fut Chef d'une Escadre de Vaisseaux qui servit l'an 1202. pour la prise de Constantinople. Gilles son fils suivit le Roy Saint Louis en son premier voyage d'Outremer. Gilles 3. son petit-fils épousa l'heritiere de l'illustre Maison de Coucy. Antoine, l'un des petits-fils de celui-ci fut un des plus grands Capitaines de son siecle. Il épousa en 1508. Catherine d'Astarac, fille de Jean Comte d'Astarac, & c'est de luy que feu Mr le Comte de Mailly, grand-pere de celuy qui vient de se marier, & qui épousa May 1709. Aa

282 MERCURE

par dispense Marguerite de Monchy sa cousine germaine, estoit issu. Anselme de Mailly estoit Gouverneur de Flandre sous la Comtesse Richilde dans le onzième siecle, & Mathieu de Mailly fut grand Chambellan de France en 1270.

Si je voulois vous parler des freres & sœurs du pere du nouvel Epoux, cet Article seroit trop étendu. Je vous diray seulement qu'il y a un Archevêque d'Arles, & un Evêque de Lavour; que Louis, Chevalier Comte de Mailly, decedé depuis plusieurs années, & qui avoit épousé Mlle de

Sainte Hermine, aujourd'hui
 Dame d'Atour de Madame la
 Duchesse de Bourgogne, étoit
 leur frere. Il avoit esté Colonel
 du Regiment de Bassigny, &
 ensuite de celuy des Vaisseaux;
 Maréchal des Camps & Ar-
 mées du Roy, & Mestre de
 Camp General des Dragons de
 France; Marie Louise Abbess-
 se de Lavour, & Jeanne-Char-
 lote Roze, Prieure perpetuelle
 du Monastere Royal de S.
 Louis de Poissy.

Le pere de ce nouvel Epoux
 avoit épousé en 1687. Marie
 de Coligny, fille de Jean de

A a ij

284 MARIAGE

Coligny Comte de la Mothe
St. Jean, Lieutenant General
des Armées du Roy, celebre
par beaucoup d'actions de va-
leur, & pour avoir commandé
le secours envoyé par le Roy
à l'Empereur contre les Turcs
l'an 1664. & gagné la fameuse
bataille de Saint Godart. Par
ce Mariage la Maison de Mail-
ly est alliée à celles de France,
d'Angleterre, & de Nassau,
puisque Jean de Coligny étoit
arriere petit-fils du celebre Gas-
pard II. de Coligny Seigneur
de Chastillon & Amiral de
France, dont la fille, Louise de

Coligny, épouſa Guillaume de Naſſau Prince d'Orange. Ce dernier de Henriette Marie d'Angleterre, fille de Charles I. Roy d'Angleterre, & d'Henriette-Marie de France, a eu Guillaume Henri de Naſſau Roy d'Angleterre.

Je paſſe à ce qui regarde la nouvelle Epouſe. Elle n'a qu'environ 17. ans, elle eſt bien faite; ſa taille eſt des plus avantageuſes; ſa douceur répond à ſa vertu; ſes manières ſont agréables, & ſouvent mêlées d'un enjouement qui fait plaiſir.

286 MERCURE

— Feu Mr le Cardinal Mazarin ayant amassé de grands biens & n'ayant point d'héritiers qui portassent son nom, jetta les yeux sur Armand Charles Duc de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur de la haute & basse Alsace, Grand Bailly d'Haguenau &c. Grand Maître de l'Artillerie, & fils de Charles de la Porte Duc de la Meilleraye Maréchal de France & Grand Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du

Roy , Lieutenant general de la haute & basse Bretagne , Gouverneur de Nantes , & de Brest ; & de Dame Marie Ruzé , fille d'Antoine Marquis d'Effiat Marechal de France. Mr le Cardinal Mazarin , dis-je , trouvant en Armand Charles , Duc de la Meilleraye , une grande probité & toutes les qualitez qu'il fouhaitoit dans celuy qu'il vouloit faire heritier de son nom , de ses Armes , & de ses grands biens , jetta les yeux sur luy pour luy faire épouser Hortence de Mancini sa nièce , heritiere de

288 MERCURE

tous ses biens , & qui passoit alors pour une des plus belles personnes de France. C'est de ce Mariage qu'est sorty Mr le Duc de la Meilleraye , pere de la nouvelle épouse. Ce Duc épousa Charlotte Felix Armant de Durfort , fille de Jacques Henry de Durfort , Duc de Duras Marechal de France , Chevalier des Ordres du Roy Gouverneur du Comté de Bourgogne , & en particulier de la Ville & Citadelle de Bezauçon , Capitaine des Gardes du Corps , & General des Armées de Sa Majesté. C'est de

289

venuë
i vient
uis de

iveaux
irs que
ies an-
ie preç
our de
e l'on



U.

au re-

frôidure
May 1709.

tous
 alors
 perso
 ce M
 Duc
 la no
 épou
 de de
 Henr
 Dura
 Chev
 Gouv
 Bour
 de la
 zanc
 d

a Majeste. C'est
 de

de ce Mariage qu'est venue
 Mlle de Mazarin, qui vient
 d'épouser Mr le Marquis de
 Néelle.

Pendant que ces nouveaux
 époux goutent les plaisirs que
 leurs donnent leurs jeunes an-
 nées. Je passe aux effets que pro-
 duit sur la Terre le retour de
 la saison nouvelle que l'on
 nomme Printemps.

AIR NOUVEAU.

*Que ne devons - nous pas au re-
 tour du Printemps ?*

*Il chasse de l'Hiver l'inhumaine
 froidure*

May 1709.

B b

290 MERCURE

Paré de mille fleurs , ombragé de
verdure ,

Il enrichit nos bois , il embellit nos
Champs.

Que ne devons-nous pas à l' Au-
teur du Printemps ?

Il rend à nos ruisseaux leur cours
& leur murmure ,

Il redonne aux Oiseaux leurs
chants ,

Il ranime nos cœurs & toute la
nature ,

Redit cent & cent fois dans ces
jeux innocens

Que ne devons-nous pas , &c.

Je vous ay parlé dans quel-

ques-unes de mes Lettres, d'une Musique à laquelle on donne le nom de *Naturelle*, & je vous en ay envoyé le Systeme. L'Air dont vous venez de lire les paroles a esté fait sur cette nouvelle maniere de composer. Quoy qu'elle n'ait pas besoin de lignes & de clefs pour se faire connoistre, parce que les caracteres dont elle se sert, (estant les premieres lettres de chaque Note) s'expliquent assez d'eux-mêmes, on les a cependant (pour les faire encore mieux comprendre) placez sur les lignes, & avec la clef

Bb ij

292 MERCURE

qu'on nomme dans la Musique ordinaire *C sol ut b mol*, avec la lettre *D* qui signifie *Dessus*, qui seule suffit dans cette Musique nouvelle. Il faut observer qu'outre la valeur des Notes marquée dans chaque caractère, elle en designe encore la nature & le nom par elle-même, ce qui ne se trouve dans l'autre que par rapport à une multiplicité de clefs, dont au sentiment de l'Inventeur de cette nouvelle Musique, la pratique est très-difficile, & dont la parfaite habitude ne s'acquiert ordi-

nairement qu'en s'y formant dès l'enfance. L'Air & les paroles sont de Mr Durand Avocat au Parlement. L'application qu'il a pour d'autres ouvrages qui regardent les Sciences, principalement celles de la Profession (dont il a donné quelques essais au Public sous le titre d'Introduction au Barreau) ne l'empêche pas de faire de temps en temps quelque revûe sur cette nouvelle Musique, dont il a donné le Systême dès le commencement de ce siècle.

Il paroist depuis peu deux Cartes de la composition de

B b iij

294 MERCURE

Mr Cailleu. Elles prouvent le juste compte des Epactes de la maniere qu'elles doivent estre comptées pour donner un juste Calendrier Ecclesiastique Pascal. Elle seruent de réponse à plusieurs Dissertations que vous avez vuës dans mes Lettres depuis 6. ou 7. ans; voicy le Titre de la premiere Carte.

*Calendrier Ecclesiastique ,
Pascal , Universel & Perpetuel,
en son jour. Hypothese de Jules
Cesar sur le Calendrier Judaïque,
selon le sentiment de Sozigenes
d'Alexandrie , conforme à ce-*

luy de l'Eglise.

La seconde Carte a pour
Titre.

*Année commune Solaire, comp-
tée tant vulgairement, que Luni-
Solairement, & Calendulaire-
ment en parties de Minute, Mi-
nutes, heures, jours, Mois qu'an-
née; à la fin de laquelle sont
comptées les heures, Minutes,
& parties de Minutes Solaires,
qui doivent estre intercalées, &
composer le jour Bissextil, en
conformité du Calendrier estably
par Julles Cesar, de l'avis de
Sozigenes d'Alexandrie, & sur
laquelle a esté dressé par le soussi-*

B b iiiij

296 MERCURE

gné , le Cicle *Quarto-Decimal* proposé & la *period: Luni-Solaire* qui est ensuite de cette année.

L'Auteur de ces Cartes m'ayant écrit en me les envoyant , je crois devoir ajouter icy une partie de sa Lettre.

S'il y a quelques Curieux qui soyent en estat d'examiner mes Cartes , & d'en dire leurs sentimens , j'en envoie à Paris à Me Caillet , qui demeure au Fauxbourg Saint Germain rue de l'Université près le Cocq Patissier ; ils auront la bonté de s'adresser à elle. S'ils ont quelques objections à me faire , j'auray l'honneur de

les satisfaire par des repliques que je leur feray en peu de mots s'ils me veulent faire le plaisir de m'écrire. Entre les Dissertations que j'ay vues j'en ay remarqué quelques unes de Mr l'Abbé d'Etanche qui m'ont paru tres-belles & fort recherchées. Je n'ay pas l'honneur de le connoître ; si je le connoissois je luy en ferois tenir chez luy.

Le public attend avec une impatience qui doit estre obligante pour l'Auteur , un Livre que l'on acheve d'imprimer. Il est du Pere Buffier Jesuite. Cet Ouvrage a pour titre.

298 MERCURE

Grammaire Française sur un Plan nouveau , pour en rendre les principes plus sûrs , & la pratique plus aisée.

Outre la Grammaire pratique, ce Volume contient divers Traités particuliers : sur la nature de la Grammaire en general & chacune de ses parties : sur le vrai caractère de l'usage : sur la beauté réelle ou arbitraire des langues : sur la meilleure maniere de les apprendre : sur l'idée qu'on doit avoir du stile & de ses qualitez : sur la différence des ortographes usitées en France & leur divers

fondemens : sur les accens & les autres figures necessaires dans l'ortographe : sur la quantité où la longueur des syllabes Françoises : sur la prononciation : sur la ponctuation , & sur d'autres sujets qui peuvent servir à parler & à écrire correctement , avec un Abregé Latin de la Grammaire Françoisé en faveur des Etrangers. Ce Volume est in 12.

Il paroist depuis peu un Livre nouveau intitulé,

Entretiens du Juste & du Pecheur, sur la Proposition ; l'homme souffre beaucoup plus de

300 MERCURE

maux & de peines pour se
damner que pour se sauver ;
*Dediez à Messieurs de l'Académie
Françoise. Par un Pere de Fa-
mille, Ancien Avocat au Parle-
ment de Paris.*

Je crois vous faire plaisir en
vous apprenant que ce Livre
est de Mr Lordelot, dont tous
les Ouvrages sont d'une gran-
de utilité au Public, & regar-
dent la conduite que l'on doit
tenir dans la vie. Ils inspirent
la pieté, l'amour de la vertu,
& l'horreur que l'on doit avoir
pour les vices. Si la lecture de
cet Ouvrage produisoit sur

tout le Public les effets qu'il a produit sur moy, ce Livre ce trouveroit bien-tost dans toutes les Familles. Je ne puis mieux vous en faire connoître le sujet qu'en vous en envoyant la Preface.

L'Aveuglement ou la pluspart des hommes sont, de suivre le torrent impetueux du monde, & de marcher avec une fausse assurance dans la voye large & spacieuse qui conduit à une perdition éternelle; & la prévention funeste qu'ils ont, de s'imaginer que le chemin du Ciel est difficile & fâcheux; ont engagé la personne

302 MERCURE

qui a travaillé à ces Entretiens, de faire son possible pour tirer le pecheur d'une erreur si grossiere & si dangereuse, en luy montrant par des raisons naturelles & sensibles, & même par sa propre experience: Qu'on souffre beaucoup plus de maux & de peines pour se damner que pour se sauver.

Il est vray que si on regarde les choses dans des vûës purement humaines, & si on veut suivre les mouvemens de la nature corrompue, rien ne paroist plus facile ni plus aisé, que de s'abandonner aux plaisirs sensuels; que de satisfaire ses inclinations; que de se

laisser entraîner au penchant qui nous porte au mal, & de ne rien refuser à ses appetits dereglez : tout semble alors doux & agreable; c'est aussi ce malheureux charme & cette illusion trompeuse qui seduit la pluspart des hommes, & qui les conduit au précipice.

Ce qui les trompe encore & qui les rebute, sont les difficultez qu'ils se persuadent qu'on trouve dans le chemin du Ciel; puisque, (disent-ils) l'Ecriture nous apprend que l'entrée en est petite; que la voye qui y conduit est étroite; que peu de personnes la suivent; qu'il se faut faire

violence, dompter ses passions, fuir les plaisirs, pratiquer la pénitence. Cet objet qui paroist austere les effraye, & sans faire de serieuses reflexions sur ces salutaires enseignemens; ils s'abandonnent à la corruption de leurs cœurs, & aux depravations du siecle.

Mais si d'un autre côté ils se veulent faire justice & avouer ingenuëment, que les voyes dans lesquelles ils marchent sont encore plus difficiles; combien ils sentent d'amertumes dans les faux plaisirs du monde; qu'elles sont les peines, les fatigues, les dépenses,

les rebuts , & les maux qu'ils souffrent dans la jouissance de ces indignes satisfactions ; combien leur coûtent leurs voluptez criminelles , la honte , l'opprobre , & la pauvreté qui les suivent ; s'ils veulent réfléchir sur les soins fatiguans que leur causent l'ambition , sur les tourmens intérieurs de l'envie qui les déchirent , & sur les precipices affreux où les conduisent toutes leurs autres passions.

Mais sur tout s'ils veulent convenir de bonne foy des remords cruels de leur conscience qui les dévorent , du trouble continuel où

May 1709.

Cc

306 MERCURE

ils sont , & de l'horreur de leurs crimes qui se presentent sans cesse à leurs yeux , & qui les menace continuellement des justes chastimens de Dieu : Ne sont - ils pas contraints de demeurer d'accord , qu'ils souffrent de cruels supplices , & qu'ils sont éfectivement les plus malheureux de tous les hommes.

Si d'une autre part ils considerent attentivement que les Ecritures qui nous disent que le chemin du ciel est étroit & difficile , nous assurent de l'autre , que le joug du Seigneur est doux & agreable ; que le fardeau qu'il nous impose est leger , que les

peines qu'on y rencontre sont agréables. S'ils écoutent la voix qui nous invite si amoureuxment à goûter les douceurs inconcevables qu'il y a à servir Dieu, qui nous promet de nous soulager dans nos maux, de nous consoler dans nos afflictions, de nous donner des forces pour soutenir les fatigues de nostre voyage, de nous nourrir d'un pain tout celeste, de crainte que nous ne tombions en défaillance dans le chemin; qui nous anime par la récompense, & qui nous couronne par la gloire; on effacera bien-tost de son esprit toutes les injustes idées qu'on en a voit conçues.

En effet, y a-t-il un homme plus heureux sur la terre, que celui qui sert véritablement Dieu ? on ne sçauroit exprimer la douceur qu'il ressent en servant un si grand Maître, ny la joye celeste qu'il goûte sous une domination si agréable; quel soulagement ne reçoit-il pas dans les adversitez de ce monde par la force que Dieu luy donne pour les supporter; de quelle generosité ne l'anime-t-il pas, pour résister aux attaques de l'ennemi & pour vaincre ses passions ? Dans cette situation paisible, le juste toujours tranquille, toujours heureux en quelque estat qu'il plaise à

Dieu de le mettre , participe dés cette vie au bonheur & à la félicité des Saints.

C'est ce que le Lecteur verra dans ces Entretiens ; & s'il veut se donner la peine de les lire avec attention , on espere avec la grace de Dieu qu'il sera pleinement convaincu de la verité de nostre Proposition , & par un raisonnement naturel & aisé , il concluëra sans doute , que puisqu'il y a beaucoup plus de maux & de peines à souffrir pour se damner que pour se sauver ; il ne luy sera pas difficile de se déterminer dans une affaire aussi importante que celle du salut ;

310 MERCURE

qu'il vaut mieux suivre le chemin assuré des vertus chrestiennes, qui est si agreable & si doux, & qui mene au Ciel, que celuy des vices scandaleux du monde, qui est si penible & si douloureux, & qui conduit aux enfers. C'est l'objet, Chrestien, qu'on a en vûë dans cet ouvrage. On prie Dieu, qu'il y verse ses saintes benedictions.

Cet ouvrage consiste en huit Entretiens, dont le premier ne sert que d'introduction aux autres, & l'on peut dire que l'Auteur, par le Plan qu'il s'est formé, a trouvé le moyen d'exci-

ter la curiosité de lire son Ouvrage , à ceux même qui font les esprits forts , & qui méprisent tout ce qui peut regarder les remontrances. Comme elles sont traitées dans cet ouvrage d'une manière toute spirituelle & toute ingénieuse , & qui engage le Lecteur lorsqu'il a commencé à le lire , à en poursuivre la lecture ; je crois devoir vous envoyer le premier Entretien , qui suivant ce que je viens de vous dire , ne sert que d'introduction aux sept autres.

LE JUSTE.

Nous avons un grand voyage à faire ensemble, c'est celui de nostre vie. Il y a longtemps que je te cherche, je suis ravi de t'avoir rencontré. Il est de la prudence du Voyageur de choisir le meilleur chemin, en voila deux qui se presentent; l'un paroît étroit & difficile, & peu de personnes y passent; l'autre est large & spacieux, & presque tout le monde y va. Lequel des deux veux-tu choisir.

Le

LE PÊCHEUR.

Il semble que tu me veüilles d'abord me surprendre dans le choix que tu me propose, peux tu douter que je ne m'engage plustost, dans ce chemin large, facile & que je vois si frequenté, que dans cette route fâcheuse & penible, où l'on ne rencontre presque personne. J'ay toujours oüi dire, au sujet des voyages, qu'il falloit suivre les grands chemins; que les sentiers estoient tres-dangereux & qu'il ne seruent souvent qu'à égarer le Voyageur.

May 1709.

D d

LE JUSTE.

C'est ce qui te trompe, ce grand chemin qui te paroist si spacieux & facile & si frequente, & tout rempli de precipices, d'écueils dangereux, de peines, & de fatigues; c'est celuy de l'enfer: l'autre au contraire qui te semble si étroit & si difficile, est doux, agreable & aisé; c'est celuy du ciel. Regardes presentement celuy que tu veux prendre.

LE PECHEUR.

Je ne me rends pas si aisément à des paroles, je crois plus ce que je vois que ce que tu me dis. Si ce grand chemin n'estoit pas assuré, il ne seroit pas rempli de monde comme il est. Il me semble que tu as dessein de m'égarer.

LE JUSTE.

Je suis fâché que tu conçois de moy une si mauvaise idée, mon dessein n'est pas de t'éloigner du bon chemin; mais de te détourner

Dd ij

316 MERCURE

du mauvais : & si tu veux que nous nous entretenions durant nôtre voyage de la difference de l'un & de l'autre, j'espere te convaincre par toi-même que tu souffriras beaucoup moins de maux & peines pour te damner dans le chemin large & spacieux que tu veux suivre, qu'à te sauver dans celuy qui est étroit, par où je voudrois te conduire : c'est à toy à te déterminer.

LE PECHEUR.

Tu auras bien de la peine à me le persuader; ne s' imagine pas que je veuille pour cela quitter ma

voye : si tu veux m'y accompagner, je te feray bien voir le contraire, & pour t'y engager, je m'offre de supporter les frais du voyage.

LE JUSTE.

Je te suis fort obligé : mais si je t'y accompagnes, ce ne sera que pour te découvrir les écueils & les perils qui se rencontrent dans ta route, & pour t'en faire ressentir les peines, afin que je puisse ensuite te ramener plus facilement dans le véritable chemin, Allons.

Les sept Entretiens que le
D'd iij

318 MIRACULE.

Juste & le Pecheur ont enfuite ensemble, sont sur, L'ORGUEIL ; L'AVARICE ; LA LUXURE ; L'ENVIE ; LA GOURMANDISE ; LA COLERE ; ET LA PARESSE.

Vous voyez bien que ces sept Entretiens roulent sur les sept pechez Mortels. Le Juste en fait une peinture si vive, si bien touchée, si ressemblante, & si effrayante, que le Lecteur ne peut s'empêcher d'en estre touché, & de prendre en luy même une ferme resolution d'en profiter.

Le Pecheur fait au contraire

des peintures opposées à toutes celles qui doivent inspirer l'horreur que l'on doit avoir pour ces vices, & fait voir les plaisirs qu'en tirent tous ceux qui y sont adonnez; mais ces peintures, quoy que faites par un Pecheur qui met son souverain bien dans tous les plaisirs qui sont atachez à ces vices, les défend si mollement nonobstant le fort attachement qu'il a pour eux, que l'on voit bien que ce n'est pas l'Auteur de cet Ouvrage qui fait qu'il se défend foiblement afin de faire triompher le Jaste;

Dd iiiij

mais parce que la cause est effectivement mauvaise , & cela se connoist pendant tout le temps que durent ces Entretien-
tiens , en sorte que l'on voit le Pecheur gouter les raisons du Juste , & s'y rendre insensiblement & par degrez. Enfin se trouvant entierement convaincu , & pour ainsi dire acablé des bonnes raisons que luy donne le Juste , il ne reste plus au Juste qu'à faire connoistre au Pecheur les moyens dont il se doit servir pour combattre ces vices , & pour en triompher.

On peut dire que cet Ouvrage qui ne contient que six feuilles *in douze*, renferme tout ce qui fait le sujet de toutes les Predications & de tous les Livres qui ont parlé contre les vices, & qui ont tâché d'en faire horreur, & que le tour ingénieux qu'à trouvé l'Auteur de faire lire son Ouvrage à cause des raisons que donne le Pecheur pour faire approuver ses vices, ce qui fait un contraste qui attache beaucoup. Peut estre, dis-je, que l'agréable & spirituelle maniere dont l'Auteur a

322 MERCURE

traité cet Ouvrage, sera cause de beaucoup de Conversions, & c'est dans la pensée de faire connoître un Ouvrage qui doit beaucoup contribuer au Salut des Ames, que j'ay cru devoir étendre cet Article.

Ce Livre se vend chez Pierre Bienfait, sur le Quay des Augustins, à l'Image Saint Pierre.

Et chez J. Josse, rue Saint Jacques à la Colombe Royale, près Saint Yves.

Vous attendez sans doute que je vous envoie une Relation de tout ce qui s'est fait à l'occasion de la descente de la Chaf-

le de Sainte Geneviève, les détails qui en ont esté imprimez & publiez parmi le Peuple n'ayant pas entierement satisfait vostre curiosité. Vous avez raison, & ce que j'ay à vous en dire sera dix fois plus étendu, & rempli d'un nombre infini de circonſtances qui ne ſe trouvent point dans ces détails; mais ce morceau d'Histoire eſt ſi conſiderable, & il occuperoit une ſi grande place dans ma Lettre de ce mois, qui eſtoit déjà fort avancée lors que cette Ceremonie s'eſt faite, que je me trouve obligé de le

remettre au mois prochain. D'ailleurs les choses qui regardent l'Histoire, & qui sont accompagnées de faits qui n'ont point encore esté scus font toujours plaisir quand on ne les rapporteroit qu'après un grand nombre d'années ; & tout ce qui regarde l'Histoire n'est souvent rendu public qu'après la mort des Souverains sous lesquels il s'est passé. Ainsi j'ay cru que je pouvois réserver pour le mois prochain tout ce qui a regardé l'éclatante Ceremonie qui a occupé tout Paris pendant tout ce mois.

Quoy que vous ayez trouvé dans ma Lettre un grand détail de la reconnoissance de Monseigneur le Prince des Asturies, j'ay cru vous devoir envoyer une Lettre écrite par la Reine d'Espagne à Madame la Duchesse de Bourgogne. On trouve dans cette Lettre tout ce que l'on y peut souhaiter. Elle est noblement écrite. Le stile en est concis, & elle n'a rien d'obscur ny d'embarassé, & le plus habile Academicien ne pourroit écrire plus purement en nostre langue. Cependant on doit faire res-

xion que la Reine d'Espagne
 • devrait posséder dans un plus
 haut point de perfection la
 langue Italienne & la langue
 Espagnole, étant née en Ita-
 lie, & demeurant en Espagne;
 & l'on peut juger que si elle
 possède si bien la langue Fran-
 çoise, elle ne doit rien ignorer
 de ce qui regarde la beauté, la
 pureté, & la délicatesse des deux
 premières. On ne peut lire cer-
 te Lettre sans y remarquer la
 tendresse d'une Mere pour un
 Fils, & que cette tendresse y
 est marquée à propos & sans
 affectation.

A Madrid cc 8^e Avril 1709.

Mon Fils fut hier reconnu
 Heritier Presomptif de la Monar-
 chie d'Espagne, par les Etats du
 Royaume, & en cette qualité le
 Clergé, tous les Grands, les
 Officiers de la Couronne, la No-
 blesse & les Députez des Villes
 qui ont droit d'assister aux Etats
 luy jurèrent fidelité, luy rendirent
 hommage & luy baisèrent la
 main. Le Patriarche des Indes,
 Grand Aumonier donna la Con-
 firmation à mon Fils, parce
 que c'est la coutume de Confirmer

ce jour là les Princes qui n'ont pas encore reçu ce Sacrement. Le Cardinal Portocarero luy servit de Parrain, & le Duc de Médina-Celi reçut l'hommage. Cette fonction dura près de trois heures; l'Assemblée estoit tres-nombreuse. Tout ce passa néanmoins avec tant d'ordre & un si profond respect que je n'en fus pas moins surprise que contente des expressions vives & tendres avec lesquelles chaque particulier renvoyoit sa joye & celle de tout le Royaume en nous baisant la main.

Sur les 10. heures nous deſcend-

dimes le Roy, mon Fils, & moy dans l'Eglise de Saint Jerôme que nous trouuâmes magnifique-ment parée & remplie de tous ceux qui auoient droit d'y entrer ou par leurs Charges ou comme Membres des Etats. Le Roy estoit acompagné des Grands Officiers de la Couronne. J'estois suivie de quatorze Dames, toutes Grandes ou Mariées à des fils aînez de Grands que j'auois choisies dans les premières Maisons d'Espagne; & mon Fils estoit porté par la Princesse des Ursins. C'estoit à elle, comme Camarera-Major, à tenir ma Robe; mais faisant la

May 1709. E c

330 MERCURE

Charge de Gouvernante du Prince ; le Comte d'Aguilar , Capitaine des Gardes prit sa place ; parce que si j'avois nommé une Dame , toutes les autres auroient esté au defespoir de cette preference. Dès que nous fumes sous nostre Dais la Ceremonie commença par le Veni Creator. Pendant toute la Messe , mon Fils fut d'une sagesse & d'une gayeté qui attirerent l'attention de tout le monde. Il baisa l'Evangile & la Paix comme une personne raisonnable ; mais lors qu'on le porta à l'Autel après la Messe pour le Confirmer , il commença à être fâché de

s'éloigner de moy, & le Bandeau qu'on luy mit acheva de le mettre de mauvaise humeur. Cela dura peu, car dès qu'il fut revenu auprès de moy ses pleurs cessèrent. Chacun vint ensuite, selon son rang, prêter Serment & rendre hommage. Plus de 200. personnes baisèrent la main à mon Fils qu'il donnoit luy même tres-gracieusement avec beaucoup plus de patience qu'on ne devoit en attendre d'un Enfant qui n'a pas vingt mois. Sur la fin cependant on fut obligé d'appeller la Nourrice; mais en trottant il donnoit sa main à baiser comme auparavant, d'u-

Ec ij

332 MERCLAGE

ne maniere neanmoins qui sem-
bloit demander si cela ne finiroit
pas bien tost. Après le Te Deum,
nous passames à nostre Aparte-
ment dans le même ordre & avec
la même suite. Les Peuples
n'ont pu donner plus de marques
de leur zele & de leur amour
pour nous qu'ils ont fait en cette
ocasion. La Cour estoit magnifi-
que, & je crois qu'il ne s'est
jamais vu de Feste, ni mieux
reglée, ni qui ait fini avec une
satisfaction si generale.

Mre Jacques de Johanne de
la Carre, Marquis de Saumery,
Gouverneur de Chambor, &c.

Mourut le 4. de ce mois âgé de 87. ans. Il est regretté de toute sa Province. Il avoit esté honoré de l'estime & de la confiance de Gaston de France Duc d'Orleans, qui l'avoit employé en plusieurs affaires, aussi bien que François son Pere, pour lesquelles on ne pouvoit employer que des personnes qui eussent de l'intrepidité, & en qui l'on püst se confier. La situation des affaires pendant les guerres Civiles, obligea ce Prince à se retirer dans son Apanage, ce qui interrompit la fortune de Mr de Saumery, qui avoit commandé le Regiment de après Mr le Marquis de Varde, S. A. R. ayant souhaité qu'il demeurast auprès

334 MERCURE

d'Elle. La Terre de Saumery
avoit esté donnée à Renaud III.
son Ayeul, par Menaud de la
Carre son oncle, sous le regne
de Charles IX. Les noms de
Johanne & de la Carre sont
fort connus dans la haute &
basse Navarre dont ils sont
originaires. Le Pere Quinquet,
à composé un Volume qui re-
garde la Maison de Johanne
de la Carre Saumery.

Les Enfants du défunt sont,
Mr le Marquis de Saumery,
Sous - Gouverneur de Messei-
gneurs les Princes, & dont
j'ay souvent eu occasion de vous
parler; Mr le Comte de Saume-
ry, Lieutenant de Roy de
Chambor, & du Pays Blaisois;
Me la Comtesse de Cheverny;

Me la Marquise de Mouffy ;
Mr le Chevalier de Saumery,
Capitaine de Vaisseau , mort
des blessures qu'il avoit reçues
à l'affaire de Vigo , & une fille
Religieuse à Blois , aux Filles
de Sainte Marie.

Dame Marie Jeanne Quantin de Richebourg , fille unique de Charles Quantin de Richebourg , Baron de saint Ange , Maître des Requestes , & de Marie Feydeau de Brou , mourut le vingt-unième de ce mois âgée de 50. ans , sans laisser de posterité. Elle avoit épousé Mr Urbain le Fevre de Caumartin , Comte de Morel , Seigneur de saint Ange , d'Ormel , Villemer , Jorsay , le Fresno &c. Conseiller d'Etat

ordinaire, & Intendant des Finances. Louis Charles le Fèvre de Caumartin Baron de saint Ange leur fils unique, qui promettoit beaucoup, mourut le dix-huitième Août 1699. âgé de 18. ans.

Feuë Me de Caumartin avoit une probité qui la faisoit beaucoup estimer, une grande vertu, & une grande sagesse; elle estoit charitable, & elle avoit beaucoup de pieté. Quoy qu'elle soit morte dans un âge peu avancé, elle a soutenu la longueur de sa maladie & de ses souffrances avec une soumission & une resignation aux ordres de Dieu, & convenables à une véritable Chretienne; & pour donner en mourant des marques

gues de son humilité, elle a ordonné qu'on l'inhumât sans aucune Pompe, & même sans aucune tenture de Deuil.

Je ne vous dis rien de Mr de Caumartin son Epoux, ayant eu plusieurs occasions de luy donner les louanges dûes aux services qu'il rendoit à l'Etat dans les temps que je vous en ay parlé.

Après vous avoir appris une Mort considerable, je devrois vous entretenir d'un grand Mariage; mais je ne puis vous en parler aujourd'huy que pour vous dire que je me trouve obligé de remettre cet Article au mois prochain. Ce Mariage est celuy de Mr le Prince de Lambech, qui vient d'é-

May 1709.

F f

338 MERCURE

poufer Mlle de Duras.

Pendant que les uns sacrifient à l'Amour, les autres abandonnent son Party, comme vous verrez dans les Vers suivans; mais vous devez faire attention que ce n'est qu'en Chançons, & que l'on reprend souvent un party que l'on n'a abandonné qu'en chantant.

AIR NOUVEAU.

Adieu, Venus

Trop cruelle inhumaine;

Je brise ma chaîne

Et ne te connois plus.

L' Aimable Bacchus

Offre à mes vœux

Des biens plus durables

Musical score with staves and lyrics:

3/4

plus

te o

plus



tion
ner
ou-
e.

lar-
at à
ler-
idy ;
vce.
royé
as ;
de
, on
hose
s de

338

pou

Pa

à l'A

nen

verl

mañ

que

que

pari

qu'e

Tro

Je b

Et i

L'a

Off

Des

Et plus agreables.

*Que ceux je goûtois dans tes liens
rigoureux.*

C'est Air est de la composition
de Mr Souisse , qui va donner
au Public un Recüeil de nou-
veaux Airs serieux & à boire.

Mr le Comte & Mr le Mar-
quis de Noailles arriverent à
Perpignan le 22. du mois der-
nier à trois heures après midy ;
on tira le Canon à leur arrivée.
Ils avoient neanmoins envoyé
prier qu'on de le tirast pas ;
mais comme le Château de
Salces tira à leur passage, on
voulut aussi faire la même chose
à Perpignan. Quatre Gardes de

Ff ij

Mr le Duc de Noailles leur frere, qui avoient esté au devant d'eux à l'entrée de la Province, marchoiert devant leur Carrosse : une partie de la Noblesse du Roussillon alla à Cheval au devant d'eux, Mr de Quinson, Lieutenant general, tout l'Etat Major, Mr l'Intendant & un grand nombre d'Officiers, les attendirent à la descente de leur Carrosse. Ils doivent faire la Campagne en qualité de Capitaines Reformez dans le Regiment de Marcillac le vieux Cavalerie, je dis *le Vieux* parce que le frere de ce Mestre de Camp a eu depuis peu le Regiment de Montmorency Cavalerie qui doit aussi servir en ce pays & qui vacque par la mort

du Mestre de Camp ; il y a de plus à Perpignan les Regimens de Bouzoles , Fiefmarcon , Ragicourt , la Feronnayc.

On écrit de la même Ville du 5. de ce mois que la récolte y sera assez bonne ; qu'il y aura du pain pour la Province , & qu'on y attendoit les Troupes destinées pour ce Pays-là le 9. le 10. le 11 & le 12.

Le Roy a fait Mr le Chevalier de Courserac Lieutenant de Vaisseau , Capitaine de Fre-gate legere.

Mr de de Serquigny Enseigne de Vaisseau , Lieutenant.

Mr le Chevalier de Cou-lombe , Garde Marine , Enseigne de Vaisseau , en considera-tion de deux coups de fusil qu'il

Ff iij

342 MERCURE

a reçûs dans un Combat que la Fregate du Roy l'*Hermine*, a rendu contre un Corsaire Anglois.

Vous attendez sans doute que je vous envoie un détail plus circonstancié que l'on en a vû jusqu'à present de la Victoire remportée par l'Armée d'Espagne sur celle des Portugais, & je crois ne pouvoir mieux commencer qu'en mettant à la teste de la Relation que vous allez lire, l'Ordre de Bataille de l'Armée d'Espagne; le voicy.

ORDRE DE BATAILLE de l'Armée d'Estremadure.

GENERAL.

Mr le Marquis de Bay.

LIEUTENANS GENERAUX.

Mr le Comte de Fiennes,
Mr le Duc d'Havray,
Mr le Marquis d'Aitonne.

MARE'CHAUX DE CAMP.

Mr le Marquis de Novamoe-
quendo,
Mr le Marquis de la Vere,
Mr le Marquis de Cahus.

BRIGADIERS.

Mr de Bracamonte,
Mr de Castillo,
Mr d'Estrades,
Mr le Comte d'Herzelles,
Mr de Carvajal,

REGALANT 345

Cavalerie.

S. Yago,	3 Esc.
Leyva,	3
Sevilla,	4

Dragons.

Ostuna.	3
---------	---

OFFICIERS GENERAUX de la seconde Ligne.

LIEUTENANS GENERAUX.

Dom Joseph de Armendaris,
Dom Alonzo Escova.

MARE'CHAUX DE CAMP.

Mr le Comte de Merodes,
Mr de Sello,
Mr Pffo Bueno,
Don Juan de Montanegre,

346 MERCURE

BRIGADIERS.

Mr de Solis,
Mr de Dragonetto,
Mr de Prado,
Mr de Padroche,
Mr de Lorezana,
Mr de Colonna.

SECONDE LIGNE.

Cavalerie.

Armendaris	3 Esc.
Colonna,	3
Lorenzana,	4
Grenada,	4

Infanterie.

Toledo,	1 Bat.
Estramadura,	1
Alcantara,	1

GALANT 347

Coria,	1
Xeres,	1
Malaga,	1
Antequera,	1
Triana,	1
Utrera,	1
Basilicata,	1
Napoles,	1

Cavalerie.

Raxa,	3	Esc.
Velasco,	3	
Solis,	3	

TOTAL,

Escadrons,	51
Bataillons,	24

J'ajoute à l'Ordre de Bataille que vous venez de voir, une Liste des Troupes que les Portugais avoient en Campagne & en Garnison, avant que le Com-

bat se donnaſt : & par ce moyen vous connoiſtrez au juſte à combien ſe montoient les Troupes de chaque Armée , & comme les Relations varient là-deſſus, cet Ordre de Baïaille & cette Liſte vous feront connoiſtre celles qui diront vray , ou qui approcheront le plus de la verité. Vous trouverez la Liſte Portugaiſe , dans la même langue que l'ay reçuë.

RELACION

**R. E. L. A. C. I. O. N.
D. E. L. O. S. R. E. G. I. M. I. E. N. T. O. S.**

**De Ynfanteria , Cavalleria , y
Dragones, que tiene el Exer-
cito de Portugal , y los que
tiene de Guarnicion ; como
âssi mismo los Generales que
tiene en el Exercito.**

Ynfanteria en Campaña.

Cabrella,	I
Pedro Alvarez Cabrales ,	I
Ygnacio Javier de Silva,	I
La Armada,	I
Antonio Brito y Meneses,	I
El Algarve Nuevo.	I
Otro de Algarve ,	I

May 1709.

Gg

350 MERCURE

Mora,	1
Serpa,	1
Estevan Caldera,	1
Thomás de Silva Melles,	1
El de Artilleria, Coronel	
Pedro Bastora,	1
El Visconde de Barbazena,	1
Campo Mayor,	1
Castel David,	1
Luis Bolello Flore,	1
Don Phelipe Alarcon,	1
Jazinto Lopez Javares,	1
Piner,	1
O Porto,	1
Braganza,	1
Blanco,	1
Dos de Chaves,	2
Dos de Mino,	2
Espñ. Coronel Don Juan Laiz,	1
Mr Carle,	1
Seis de Yngleses,	6

Y uno que esperan, que es
 Setavor Coronel Luis,
 De Miranda que se esta a-
 cavando de formar,

35

Cavalleria.

La Corte,	I
El Conde de Arcos Ureas,	I
Dos de Algarve, Coronel	
Melcorcorava,	2
Manuel de Mielo,	I
Antonio Luis de Fabora,	I
Francisco Joseph Payo Bri-	
gadiero,	I
Campo Mayor,	I
Mr. de Ante, Brigadier,	I
Juan Guinal,	I
Dos de Mono,	2
Dragones de Tralos Montes,	I

13

Gg ij

352 MERCURIO

Los que tiene en Guarnición.

Infanteria. 18

En la Corte, las Juntas, in
Penicho, 2

En Olivenza Algarve vizeo, 1

Coronel Luis Joseph,

En Albuquerque Peñafacor, 1

En Almeyda el de Almeyda, 1

OFFICIALES GENERALES

Marques de las Fronteras, 5

Milord Galloway, 1

Maestre del Campo General!

El Conde de San Juan, 1

General de la Artilleria, Don

Manuel de Morera.

**SARGENTOS GENERALES
DE BATALLA.****El Conde de Abor.****Amaza, que Governava la Ca-
valleria.****Bernardino freire de Andrade.****RESUMEN.****Regimientos de Infanteria, en
Campana, 35****Regimientos de Ynfanteria
en Guarniciones, 5****Regimientos de Cavalleria
en Campana, 13****Todos, 53****Après vous avoir donné un
Etat des Troupes Espagnoles &c****Gg iij**

54 MERCURE

Portugaises, je dois vous faire sçavoir jusqu'à la moindre circonstance de ce qui s'est passé entr'elles, suivant ce que je fais ordinairement lorsque je vous envoie quelques détails, & surtout lorsqu'il s'agit de choses éclatantes; & comme je n'ay pas oublié de faire toutes les recherches nécessaires touchant ce que j'ay à vous dire, j'espère que ce que vous allez lire vous apprendra beaucoup plus de l'action dont il s'agit, que ce que contiennent toutes les nouvelles imprimées, & voici ce que je vais observer pour cet effet:

Je vais vous apprendre d'abord les nouvelles qui arrivent à Madrid trois jours avant

le combat, & qui firent juger qu'il estoit prochain, après quoy je vous apprendray la nouvelle de la défaite des Portugais, & par qui elle fut apportée à Madrid. Je vous feray connoître ensuite ce qui se passa icy à l'arrivée de cette nouvelle, après quoy je vous feray part d'une des Lettres que le Roy d'Espagne écrivit à plusieurs Souverains. Je retourneray ensuite en Espagne pour y voir arriver le détail de la grande action dont il s'agit, & que celuy qui en avoit apporté la nouvelle, n'avoit pu sçavoir en partant, & vous verrez ensuite une Lettre de Madrid remplie de beaucoup plus de circonstances qu'il ne s'en trouve dans la Relation

qui a esté imprimée en Espagne
& sur la Traduction de laquelle
on a pris tout ce qui s'est publié
icy. Je commence donc pour
entrer dans la carrière que je
me suis proposé de remplir, par
la Lettre suivante.

A Madrid le 6. May.

On a reçu aujourd'huy des nouvelles de Mr le Marquis de Bay, datées du 3. de ce mois. Il estoit campé ce jour-là à la droite de Badajoz au de-là de la Gebora, & les ennemis à une lieue & demie de luy derrière la Caya. Les Portugais avoient jetté neuf ponts sur cette riviere, comme s'ils avoient eu dessein de la passer. On comptoit que s'ils le faisoient, de les combattre. Leur Ar-

elle estoit de 34. Bataillons dont il y en avoit six de Troupes d'Angleterre, & de treize Regimens de Cavalerie composez de 145. Compagnies de 40. hommes chacune, avec 20. pieces de Campagne. L'Armée d'Espagne estoit de 24. Bataillons & de 51. Escadrons d'excellente Cavalerie. Le Marquis de Fronteira & le Comte de Gallovay commandoient l'Armée ennemie.

Ces nouvelles donnoient lieu de croire qu'il y auroit bien-tost une action, & quoy que l'Armée Portugaise fust superieure à celle d'Espagne, on ne témoigna pas la craindre beaucoup à Madrid, fondé sur la connoissance que l'on avoit de la parfaite intelligence de Mr le Mar-

quis de Bay dans le métier de la guerre ; ainsi que sur la valeur & sur l'intrepidité de ce Marquis, & sur la bonté & la bonne volonté des Troupes Espagnoles. On ne se trompoit pas, comme vous pouvez voir par la Lettre suivante.

A Madrid le 10. May.

„ Don Diego Jacinto Solarez est arrivé icy ayant esté
 „ dépêché par Mr le Marquis de Bay, pour apprendre au
 „ Roy la défaite de l'Armée Portugaise par celle de S. M.
 „ C. après un combat de six heures. Il commença par la
 „ Cavalerie Espagnole qui mit en déroute celle des Ennemis.

On les a poursuivis jusques
 sous Campo Mayor où ils se
 sont retirez. On a fait Prison-
 niers 800. Portugais, 3. Ba-
 taillons Anglois, le Comte
 de S. Jean, General de la Ca-
 valerie Portugaise & beau-
 coup d'Officiers. Toute leur
 Artillerie a esté prise & leur
 Camp pillé. La perte des En-
 nemis monte à 5000. hom-
 mes tuez, blessez, ou prison-
 niers. La joye que cet évène-
 ment a causée icy est inexpri-
 mable. Il y acu des illumina-
 tions & des feux d'artifice.
 Le peuple ne pouvoit conte-
 nir sa joye; on ne voyoit que
 chapeaux en l'air, & l'on
 n'entendoit que des gens qui
 criaient *Vive Philippe V.*

Le Roy d'Espagne n'eut pas plutoſt appris cette nouvelle, qu'il dépêcha en France un de ſes meilleurs Courriers, & dont il eſtoit ſûr de la diligence. En effet il arriva à Paris le 17. à trois heures après midy, n'ayant employé que ſix jours à faire ſa route. Mr le Duc d'Albo, à qui l'eſtime que l'on a ici pour luy attire toujours une grande Compagnie, avoit beaucoup de monde chez luy lorsque le Courrier qui apporta la nouvelle de la Bataille, arriva. Comme il y a peu de Miniſtres auſſy ſages & auſſy prudens, & qui ſe poſſedent mieux que luy, il ſçut ſi bien ſe rendre maïſtre de ſa joye qu'après avoir lû ſes dépêches,

il

il retint si bien les mouvemens de la joye qu'il ressentoit non-seulement comme bon Espagnol; mais comme Sujet zelé, & pénétré de l'amour qu'il ressent pour le Roy son Maistre, qu'il ne parut aucun changement sur son visage qui püst donner aucunes marques des mouvemens de joye dont son cœur estoit agité & après avoir laissé écouler quelque temps avec sa tranquillité ordinaire, il donna des ordres pour son départ pour Versailles, & chargea Mr son fils d'une Lettre qu'il avoit reçüe de Sa Majesté Catholique pour S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, en luy ordonnant de ne la porter à ce Prince qu'après cinq heures. Il donna or-

May 1702.

Hh

262 MERCURE

dre aussi à un de ses domestiques de prendre la Poste & de porter à Monsieur l'Electeur de Baviere, une Lettre qu'il avoit aussi reçue du Roy d'Espagne pour S. A. E. Il fit plus ; & comme il est prévoyant , & que rien de ce qu'il doit faire ne luy échape , il donna des ordres secrets afin que l'on préparast toutes les choses necessaires pour donner le lendemain au soir , au Peuple, des marques publiques de sa joye par une grande illumination , & par quantité d'artifice qui devoit estre tiré devant son Palais , ainsi que par d'autres marques de joye moins éclatantes & plus essentielles. Vous sçavez que lors qu'il s'agit des avantages du Roy son Maistre

les moindres marques qu'il en donne, sont des Festes éclatantes. Enfin estant sur le point de monter en Carosse, & estant persuadé que personne ne pourroit arriver à Versailles pour porter au Roy plustost que luy la nouvelle qu'il avoit reçue, il en fit confidence à quelques personnes dont il estoit sûr du secret, & qui cependant n'auroient pû le faire sçavoir à Versailles plustost que luy, quand même elles auroient parlé. Il leur permit neanmoins de découvrir ce secret après cinq heures, qui estoit l'heure qu'il avoit ordonné à Mr son fils de porter à Monsieur le Duc d'Orleans, la Lettre adressée à ce Prince par S.M.C. L'heure mar-

H h ij

364 MERCURE

quée pour découvrir ce secret estant arrivée, Madame la Duchesse d'Albe qui n'estoit pas moins penetrée de joye que Monsieur son Epoux, l'envoya dire à plusieurs personnes de distinction, & Mr son fils alla luy-même chez d'autres. Cependant Monsieur le Duc d'Orleans qui estoit à l'Opera lors qu'il reçut la Lettre de S. M. C. témoigna tant de joye après l'avoir luë, de la nouvelle que ce Monarque luy mandoit, qu'il en donna des marques si éclatantes que l'Opera fut interrompu, chacun ayant voulu faire paroître sa joye, & plusieurs qui écoutoient l'Opera avec le plus d'attention, le quitterent pour aller aprendre cet-

nouvelle à plusieurs personnes dont ils connoissoient assez le fond du cœur pour estre persuadez de la joye que cette nouvelle leur causeroit. Ainsi l'on peut dire qu'elle fut presque dans le même instant répandue dans tout Paris, où l'on donna beaucoup de louanges à la conduite & à la valeur de Mr le Marquis de Bay, de même qu'à celle des Espagnols, qu'ils avoient signalée en cette occasion ainsi que leur fidelité pour un Monarque qui les aime véritablement, & dont ils sont charmez. Si la digression n'étoit point trop grande, je ferois icy l'éloge de l'intrepidité de cette Nation, & l'on n'en pourra douter lors que l'on se

Hh iij

366 MERCURE

souviendra du Bataillon du Comte des Fontaines, dont aucun de ceux qui le composoient ne sortit de ses rangs, & qui périt tout entier dans la même place où il avoit esté attaqué, son Commandant tout accablé qu'il estoit de fatigue & de lassitude, & ne pouvant plus se soutenir, ayant voulu mourir assis & les armes à la main, au milieu de son Bataillon, sans vouloir le quitter. Enfin l'on peut dire que si les Espagnols n'ont pas toujours brillé dans la guerre, que ce n'estoit que parce qu'on les avoit laissez dans une trop longue inaction; mais qu'après avoir repris les Armes ils ont continué de faire paroistre qu'il

n'y a point de Nation plus belliqueuse, plus intrepide, & qui supporte la fatigue de meilleure grace & avec plus de tranquillité: de sorte qu'il y a lieu de croire que plus cette Nation continuëra la guerre, plus elle fera connoître à ses Ennemis qu'il leur sera difficile de la subjuguër, pour ne pas dire impossible, & que quand elle combattra pour donner des marques de sa fidelité, & pour défendre sa Patrie, elle sera toujours invincible.

Je reviens à Monsieur le Duc d'Albe. Lors que ce Ministre fut arrivé à Versailles, & que le Roy l'eut aperçu il connut aux mouvemens de son visage qu'il luy apportoit une

nouvelle extraordinaire & importante, & S. M. dit en le voyant aprocher qu'*Elle croyoit que la Reine d'Espagne étoit acouchée*. Mais ayant appris le contraire & connu par ce que le Roy d'Espagne luy mandoit combien ce Monarque estoit penetré de ce que les Espagnols avoient fait en battant & faisant fuir les Anglois & les Portugais dit, qu'*Elle ne s'eston- doir point que S. M. C. fust entierement Espagnole*, & en effet l'amour que ce Monarque avoit pour eux paroissoit dans tout ce qu'il mandoit d'avantageux pour ces braves & fidelles sujets. Enfin pendant le reste de la journée tout le monde ne s'entretint tant à Versailles

qu'à Paris, que de la Victoire remportée par les Espagnols, contre deux Nations aussi fieres que braves, car personne ne doute de la valeur des Anglois qui va jusqu'à l'acharnement, & de celle des Portugais qui n'est pas moins connue quoy qu'elle ait moins souvent occasion de paroistre, à cause du peu d'étendue du Portugal, & qu'ils ne combattent pas souvent hors de leurs Frontieres. Ainsi l'on peut dire que plus ceux contre qui l'on combat sont braves, & plus ils surpassent le nombre des Victorieux, plus la Victoire qu'ils remportent sur eux leur est glorieuse.

Aussi tost que S. M. C. eut appris les premieres nouvelles

370 MERCURE

du grand avantage que ses Troupes avoient remporté. Elle écrivit plusieurs Lettres à d'augustes Personnes dont elle estoit persuadée de la part qu'elles prendroient à tout ce qui luy arriveroit d'avantageux, & sur tout lorsque le Ciel favoriseroit la justice de ses armes. Voici ce qu'elle écrivit à S. A. S. Electorale de Cologne.

A Madrid le dixième May 1709.

Mon Frere & Oncle. Les marques éclatantes, que vous m'avez données jusqu'ici de vostre attachement, & de vostre amitié, & ne me laissant pas lieu de douter de la part, que vous prenez à tout ce qui me regarde, Je suis bien aise, de vous faire part moy-même de la bataille, que mon

GALANT 371

Armée a gagnée le septième de ce mois, sur celle des Portugais. Je ne puis vous en faire un grand détail, n'en sçachant pas encore toutes les particularitez: ce que je puis vous dire est, que les Ennemis, quoique considerablement p'us forts, que nous, en Infanterie, ont esté bien batus, leur Cavalerie entierement defaite, 3 Bataillons Anglois faits prisonniers avec plusieurs de leurs Officiers Generaux, & tous leurs Canons pris, aussi bien que tout leur Bagage. Je me rejouis avec vous de tout mon cœur d'une victoire aussi importante, & je finis, en vous assurant, que j'ay pour vous toute l'estime & l'amitié, que vous meritez.

Vostre bon Frere & Neveu,
P H I L I P P E.

Je viens de vous parler de la Lettre que S. M. C. avoit envoyée à Monsieur le Duc d'Albe pour la faire tenir à S. A. S. E. de Baviere , & je vous ay marqué que ce Ministre la luy avoit envoyée par un homme qui luy appartenoit. Cet Electeur en fut si content que pour marquer la joye qu'il resentoit de ce qu'elle contenoit , il donna une Compagnie de Cavalerie à celuy qui la luy apporta.

Je retourne en Espagne ainsi que je vous ay dit que je ferois dans le Plan que je vous ay marqué à la teste de tout ce que vous venez de lire touchant la deffaitte des Portugais , que je devois suivre.

Je

Je vous diray donc que quoy que les nouvelles du Courrier arrivé le 10. à Madrid n'entras-
sent pas dans un détail general de l'affaire, elles en donnoient néanmoins une idée qui faisoit comprendre tout l'avantage qu'on avoit remporté; mais non pas la maniere dont on l'avoit remporté, parce qu'il auroit fallu trop de temps pour entrer dans des détails.

Enfin ces détails arriverent quelque jours après que Don Diego Jacinto de Solarez, eut apporté la premiere nouvelle du combat, ainsi qu'il est marqué dans la Lettre de Madrid du 10. de ce mois. Ils furent apor-
tez par Mr de Piñatelly, Colonel, qui presenta à S. M. C.

May 1709.

Ii

374 MERCURE

de la part de Mr le Marquis de Bay les Drapeaux & les Eten-dars pris sur les Portugais. Ce Colonel avoit bien voulu se charger aussi d'un assez grand nombre de Lettres de l'Armée, adressées à plusieurs personnes de distinction de la Cour de Madrid ; & la Relation qui suit, a esté composée sur ce que la pluspart de ces Lettres contiennent de plus particulier. Ainsi on la peut regarder comme une Relation complete, & dans laquelle on ne doit rien avoir oublié de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le combat.

A Madrid, le 14. May.

Le dessein des Portugais étoit

de se rendre maîtres d'Alcan-
 tara dès le commencement de
 la campagne , & de pénétrer
 ensuite dans le sein de la Cas-
 tille. Leur Armée étoit supe-
 rieure à celle de S. M. C. Cet-
 te supériorité les flattoit que
 s'ils pouvoient nous joindre ,
 ils se dédommageroient de
 toutes les pertes qu'ils avoient
 faites à Almanza. Dans l'es-
 pérance de nous vaincre ils
 s'étoient avancés jusqu'à trois
 lieuës de Badajos. Mr le Mar-
 quis de Bay General de nôtre
 Armée , qui n'est pas moins
 recommandable par sa vigi-
 lance & par son activité , que
 par sa valeur & par son intél-
 ligence , estoit averti que les
 Ennemis avoient résolu de

Ii ij

376 MERCURE

„ passer la Caya ; mais comme
„ cinq ou six jours s'étoient
„ écoulés sans que de leur part
„ il se fit aucun mouvement, ce
„ General commença à croire
„ qu'ils avoient changé de sen-
„ timent, & qu'ils ne songeoient
„ plus à l'attaquer, comme ils
„ s'en estoient vantés. Il sou-
„ haitoit plus qu'eux d'en ve-
„ nir aux mains, leur plus grand
„ nombre ne l'étonnoit pas, &
„ nôtre Armée n'estoit pas in-
„ timidée par cette superiori-
„ té. Mr le Marquis de Bay
„ estoit allé luy-mesme mar-
„ quer un champ de bataille,
„ où il pût les bien recevoir à
„ à un quart de lieuë au delà
„ d'*Atalaya del Rey*. Son Armée
„ y estoit bien établie, & pour

engager une action , il disposa un grand fourrage dans les bleds de Campo Mayor. Il en donna l'ordre dès le six au soir , & pendant la nuit il fit partir un détachement de cinq cens chevaux choisis , commandez par le Brigadier Dom Gonçalo de Carvajal.

Le 7. dès le point du jour , il sortit de son camp à la teste de toute sa cavalerie , pour aller faire ce grand fourrage , pour le soutenir & pour tâcher d'attirer les Ennemis, On n'y fut pas plûtoit arrivé qu'on y trouva quelques-uns de leurs détachemens , qui y faisoient aussi leurs fourrages. On leur enleva quelques chevaux , & on les obligea à se

378. MERCURE

„ retirer avec précipitation
„ dans leur camp, qui n'estoit
„ qu'à un quart de lieuë de là.
„ Dès qu'on eut occupé les
„ postes, le fourrage se fit de
„ nôtre part sans aucune oppo-
„ sition ; jusqu'à ce que Mr le
„ Marquis de Bay, toujourns at-
„ tentif, s'apperçût que les En-
„ nemis faisoient quelques mou-
„ vemens, & qu'ils s'appro-
„ choient de la Caya pour la
„ passer. Il rangea alors sa Ca-
„ valerie en deux colomnes, &
„ il la fit marcher lentement
„ jusqu'à une maison qui s'ap-
„ pelle la *Cheminée*, où il se tint
„ en bataille. Comme il avoit
„ esperé, que par la manœu-
„ vre qu'il feroit, autant que
„ par ce fourrage, il pourroit

attirer l'Ennemi & l'engager à une action generale, (quoy que les seules troupes Portugaises, sans y compter les bataillons Anglois, fussent superieures aux nôtres) ce General avoit ordonné, que toute l'Infanterie marchât sur deux colonnes jusqu'à *Atalaya del Rey*, & que lorsqu'elle y seroit arrivée, elle y fit alte, jusqu'à nouvel ordre. Sur les onze heures on s'apperçût que toute l'Armée Ennemie passoit la Caya, & qu'elle avançoit vers nous en bon ordre, ce qui obligea Mr le Marquis de Bay à faire avancer aussi son Infanterie, Il se mit en bataille, & il donna ordre à la Cavallerie

380 MERCURE

„ de la gauche de marcher pour
„ occuper son poste, ce qui fut
„ executé dans le moment. On
„ ordonna de mesme à Mr de
„ Boislogé Lieutenant general
„ de l'Artillerie, de s'avancer
„ en diligence, & il plaça fort
„ à propos son Canon dans les
„ situations les plus avantageu-
„ ses. Lors que les Ennemis
„ vinrent tout de bon à nous,
„ on s'apperçût qu'ils s'éten-
„ doient sur leur gauche avec
„ leurs plus grandes forces
„ pour nous prendre en flanc
„ sur nôtre droite. Mr le Mar-
„ quis de Bay donna ordre à Mr
„ le Marquis d'Aytone & à Mr
„ le Marquis de Queylus de
„ charger les Ennemis, & de
„ les attaquer avant qu'ils

eussent le temps de tomber ce sur nostre droite ce qu'il executerent avec tant de valeur & de vivacité, qu'ils rompirent les mesures des Ennemis, renverserent leur Cavalerie, couperent trois Bataillons Anglois, qui s'étoient rendus maistres de la maison, & se saisirent de huit pieces de canon qu'ils y avoient, malgré tout le feu qu'ils firent pour se défendre. Milord Galoway qui étoit dans cette maison, & qui avoit dit tout haut qu'il estoit bien sûr de ne pas perdre son autre bras dans cette action, se retira fort sagement & fort à propos, pour estre sûr de conserver celuy qui luy reste.

382 MERCURE.

„ Deux Officiers de son party
„ le suivirent, & ils se sauverent
„ du côté d'Higucla dans le
„ temps que nos Dragons ache-
„ voient de mettre en déroute
„ la premiere & la seconde li-
„ gne de leur Cavalerie, & que
„ la nostre faisoit main-basse
„ sur leur Infanterie. Nous per-
„ dîmes-là quelques chevaux.
„ Toute nostre Infanterie mar-
„ cha aux Ennemis en ordre de
„ bataille, & nostre Cavalerie
„ commandée par Mr le Com-
„ te de Fienc & par Mr le Mar-
„ quis de Navamorquendo eut
„ ordre de prendre en flanc la
„ Cavalerie des Ennemis, &
„ l'un & l'autre suivis du Lieu-
„ tenant General Dom Joseph
„ de Armendariz, executerent

leurs ordres avec tant de
 promptitude & de valeur
 qu'ils mirent entierement en
 déroute les deux lignes de la
 Cavalerie Ennemie. Nostre
 Infanterie eut ordre en mê-
 me-temps de tomber sur celle
 des Ennemis; mais quelque
 diligence que l'on fit on ne
 pût la joindre. La retraite
 en fut des plus precipitées,
 & se voyant abandonnée de
 sa Cavalerie, elle ne songea
 qu'à se sauver par une fuite
 tumultueuse, & sans y garder
 aucun ordre, que celuy de se
 retirer par troupes avec le
 plus de vitesse qu'il luy fût
 possible. Nôtre Infanterie fit
 tous ses efforts pour la join-
 dre dans une plaine de deux

384 MERCURE

„ grandes lieuës; mais elle n'en
„ pût venir à bout. Nostre Ca-
„ valerie seule la joignit, & elle
„ les poursuivit l'épée aux
„ reins. On auroit entierement
„ détruit cette Infanterie En-
„ nemie si la nostre avoit pû la
„ joindre avant qu'elle fût ar-
„ rivée sous le canon de Campo
„ Major, & sous celuy d'Elvas.
„ Nostre Artillerie fit tout l'ef-
„ fet qu'on en pouvoit atten-
„ dre, & Mr de Boislogé qui
„ la commandoit s'est acquis
„ beaucoup de gloire & de re-
„ putation. Il fit charger les
„ Ennemis sans discontinuer
„ jusqu'à la Gudiña. On ne
„ peut donner de trop grandes
„ loüanges à la Cavalerie du
„ Roy, & principalement aux
Dragon

Dragons commandez par Mr le Marquis de Queylus, qui s'est beaucoup distingué luy-mesme. C'est luy qui a leur teste a chargé les Ennemis le premier, & si à propos, que les Dragons peuvent se flater d'avoir tourné au prejudice des Ennemis, le dessein qu'ils avoient de nous renverser en nous prenant en flanc sur nostre droite avec toutes leurs plus grandes forces. Ce fut-là où Mr le Marquis d'Aytone, Grand d'Espagne & Lieutenant General, fameux déjà par d'autres actions, & qui commandoit l'Infanterie prit avec autant de sagesse que de valeur, le party de se jeter

May 1709.

Kk

386 MERCURE

„ à la teste de la Cavale-
 „ rie pour l'opposer aux plus
 „ grands efforts des Ennemis.
 „ Il s'y distingua selon sa cou-
 „ tume. Les Ennemis ont esté
 „ défaits & la déroute en est
 „ entiere. On leur a pris toute
 „ leur Artillerie, tout leur Bag-
 „ gage, tout leur Train, leurs
 „ Pontons, leurs Fours, leurs
 „ Charrions, & tous ce qu'ils
 „ avoient encore de l'autre
 „ côté de la Caya, six Bannieres,
 „ huit Etendars, sans en com-
 „ pter un grand nombre d'au-
 „ tres qu'on n'avoit pas encore
 „ rassemblez. La plus grande
 „ partie de leur Camp a esté
 „ abandonné au pillage. Nous
 „ avons fait environ deux mille
 „ prisonniers, parmi lesquels

222 2011 1011

il y a trois Bataillons Anglois avec tous leurs Officiers. Nous avons aussi parmi ces prisonniers le Comte de St Joan, Mestre de Camp General, un Maréchal de Camp, un Lieutenant General reformé, deux Brigadiers, & un grand nombre d'autres Officiers de marque. On compte que leur perte en morts ou en prisonniers est pour le moins de quatre mille hommes. Le nombre de leurs blesez est considerable. Nous n'avons pas perdu plus de trois cens chevaux, nous n'avons perdu aucun Officier de distinction, & nous n'en avons pas mesme eu de blesez excepté Don Antonio de

388 MERCURE

„ Leyva & Don Bernardo de
„ Salas, Lieutenant Colonel
„ du Regiment d'Armendariz;
„ l'un & l'autre sont bleffez
„ dangereusement.

„ Tous ceux des nostres qui
„ ont pû en venir aux mains
„ ont donné de grandes preu-
„ ves de leur valeur. Le Lieu-
„ tenant General Don Alonço
„ de Escovar, & le Maréchal
„ de Camp Don Joan Antonio
„ Montegra ne sont pas de ceux
„ qui se font le moins distin-
„ guez.

„ On a appris par des Lettres
„ posterieures que depuis cette
„ grande affaire, il ne paroif-
„ soit plus contre nous ny Ar-
„ mée ny mesme aucun Corps
„ de Troupes en Portugal. La

déroute des Ennemis a esté
 des plus grandes. Nous nous
 sommes emparez d'ailleurs de
 leurs Magazins, & les Portu-
 gais ne sçauroient reparer de
 long-temps une aussi grande
 perte. Cette action commen-
 ça sur les trois heures après
 midy, & ne finit qu'à la nuit.
 On poursuivit toujours les
 fuyards pendant que le jour
 dura.

On donne à cette action, le
 nom de *Bataille de la Gudina*.

Il est encore venu de Madrid,
 plusieurs Lettres qui parlent de
 la même affaire, parmy lesquel-
 les il s'en trouve une qui dit,
 qu'*Il y a eu 3000. hommes des En-*
nemis tuez; 4000. faits prisonniers,
quantité d'Officiers, 20. pieces de

K k iij

390 MERCURE

canon prises, 21. Pontons de nouvelle invention faits en Angleterre; que Mylord Galovvay s'étoit retiré luy cinquième dans une de leurs Places, & que toute l'Armée Ennemie s'estoit dispersée, dans tous les lieux où elle avoit crû pouvoir trouver de la seureté.

Une autre Lettre dit, que les Ennemis ont eu près de 6000. hommes hors de combat, dont 2500. sont demeurés sur la place; qu'il se trouve parmi les Prisonniers environ 200. Officiers, parmi lesquels y a 3. de leurs Generaux; que le débordement de la Caya avoit empêché qu'on les poursuivit plus loin; que Mr le Marquis de Bay mandoit qu'il estoit maître de toute la Campagne, & qu'il alloit établir les contributions sans aucun

obstacle n'y voyant plus aucuns Ennemis.

Il est aisé de juger que ce Marquis ne mande rien qui ne soit vrai-semblable , & mesme possible, puis qu'il est facile d'avancer dans un Pays où il ne trouve plus , ou du moins tres-peu de Cavalerie pour empêcher les courses que l'on y voudra faire. Je dois ajoûter que la perte des Ennemis est inexprimable , & que les Portugais n'avoient pu rétablir jusqu'à cette année, la perte qu'ils avoient faite à la bataille d'Almanza ; que tout leur manque , & particulièrement le bois pour leurs Pontons, pour leur Artillerie , pour leurs Chariots, & generalement pour toutes les choses où le bois

392 MERCURE

peut estre employé , & que ce Royaume étant contigu à plusieurs Provinces d'Espagne , il ne luy peut rien arriver que par Mer , ce qui est tres difficile , la plûpart de ce qu'on luy envoie arrivant rarement à bon port , estant souvent pris , faisant souvent naufrage , où estant souvent dispersé par la tempête ; de maniere que l'on peut juger de la mauvaise situation où se trouve presentement ce Royaume , puis qu'il faut plusieurs années pour reparer la perte qu'il vient de faire.

Après vous avoir parlé d'une grande action de terre ; je passe à une de mer , qui doit vous donner de l'estime & de l'admiration pour celuy qui l'a faite.

. Un de nos Corsaires des plus redoutables , nommé *le Clerc* , party de Rochefort il y a environ six mois , après avoir fait un Armement d'environ deux cens mille livres , étant allé à l'Amérique , il y fit une prise de cinq cens mille écus sur les Anglois , & après avoir mis ses effets à couvert dans un des Ports du Pays , au lieu de se retirer en seureté comme d'autres que luy auroient pâ faire , ayant appris qu'il y avoit un Corsaire Anglois redoutable en ce Pays-là qui desoloit les Isles , il resolut de l'aller chercher. Ce Corsaire avoit un nom approchant du sien , puisqu'il se nommoit *Cler* , & ils se connoissoient tous deux de réputation.

394 MERCURE

Le Clerc trouva Cler, & ils s'approcherent. L'Anglois avoit un Brigantin pour escorte, monté de 80. hommes d'équipages, mais voyant son Adversaire seul, il fit retirer son Brigantin pour se battre seul à seul contre un homme pour qui il avoit beaucoup d'estime, à cause de la réputation qu'il s'estoit acquise. Ils s'approcherent & se battirent de vergues à vergues pendant cinq quarts d'heure. A la fin le Clerc ayant foudroyé son ennemi il sauta dans son Vaisseau où il trouva qu'il avoit esté tué ainsi que la plus grande partie de son équipage qui estoit de 250. hommes. Le Clerc s'étant rendu maistre de ce Vaisseau retourna dans un des Ports

renseaux s'est affalé dans une Baye par le mauvais temps ; l'un alloit à Barcelone & l'autre à Lisbonne.

Vous devez avoir remarqué comme moy que depuis que le prix du bled est haussé en France, la plûpart des Bâtimens ennemis que prennent les François sous chargez de bled, & que lorsqu'ils en prennent plusieurs ensemble, ce qui leur arrive souvent, ils s'en trouve toujours parmi ces Prises qui sont chargées de bled. Outre ces Bâtimens pris, dont il ne se passe point de semaine sans qu'il en entre quelques-uns dans nos Ports, le nombre de Bâtimens sorty de tous nos Ports pour en aller chercher dans tous les

May 1709.

LI

298 MERGUNE

Etats où l'on peut aller, & où l'on en peut trouver est incroyable, & les soins que le Roy se donne tous les jours pour faire revivre l'abondance en France, ne se peuvent exprimer, & il y a des Ports dont il est party jusques à 42. Bâtimens à la fois pour en aller chercher, & depuis que S. M. a abandonné les droits qu'elle tiroit sur les Prises que faisoient les Vaisseaux qu'elle prestoit aux Particuliers, il est party quantité de ces Vaisseaux, & le nombre des Bâtimens de ceux qui arment à leurs dépens pour gagner davantage est beaucoup augmenté, & augmente encore tous les jours. Il ne reste plus d'Armateurs dans nos Ports,

puisqu'à peine y sont-ils rentrés qu'ils retournent en course, & s'il s'en estoit trouvé dans le Port de Dunkerque lorsque les 17 Vaisseaux que la Flote Angloise de 70. Bâtimens de charge ont esté pris par quelques Brigantins, il ne se seroit échapé aucuns des Bâtimens qui composoient cette Flote. J'espere vous donner le mois prochain un plus ample détail de cette affaire que celui que vous avez vû, & vous envoyer des Articles tres-curieux qui regardent nos affaires de Mer, & qui ne peuvent trouver place icy.

Outre tout ce que je vous viens de marquer touchant les bleds, dont il y a lieu de croire

400 MERCURE

qu'il s'en trouvera abondamment à Paris, à cause des nouvelles découvertes que l'on fait tous les jours de blés cachés, on y en doit voir arriver incessamment quinze grands Bateaux qui viennent de Bretagne; cette Province où il s'en trouve abondamment, par rapport à ce qu'il y en a dans quelques autres Provinces de France, où il s'en trouve dans lesquelles le prix du bled n'a point augmenté. Cette Province, dis-je, a bien voulu accorder ces 15. grands Bateaux de bled aussi-tôt qu'elle a sçu que le Roy le souhaitoit.

On a fait beaucoup de Reglemens dans plusieurs Provinces du Royaume pour le soula-

gement des Pauvres dans la conjoncture presente.

Le Parlement de Toulouse y a taxé le pain à un sol six deniers, à condition que les Capitouls dédommageront les Boulangers de ce qu'ils perdront sur cette vente, & que la Ville empruntera pour subvenir à cette dépense.

Le même Parlement a donné un Arrest qui ordonne à tous les Prelats de son Ressort de se rendre dans leur Diocese pour y veiller au moyen de nourrir les Peuple, sous peine de saisie du temporel & de la vente de leurs meubles au profit des pauvres, & cette saisie n'aura lieu qu'à l'égard des Prelats qui ne seront pas occupez par les ordres du Roy.

Ll iij

On ne peut donner assez de loüanges à ce qui font presque tous les Evêques de France & tous leurs Chapitres, pour le soulagement des pauvres, & notamment Mr. l'Archevêque de Reims & son Chapitre. Cet Article me meneroit trop loin si je voulois vous parler de ce que chacun de ces Evêques fait en particulier.

Il se trouve aussi plusieurs Abbez dont les Benefices ne sont pas moins considerables que la plupart des meilleurs Evêchez, qui donnent aussi de grands secours aux Pauvres, & l'on doit joindre à tout cela les Aumônes que les Personnes de distinction, & celles qui sans estre distinguées par leur naissance,

ont esté favorisez des biens de la fortune, & ont la charité en partage, font aux Pauvres des lieux où ils sont, & des lieux qui leur appartiennent.

Ceux qui fournissent aux Aumônes qui se font dans les Paroisses par les mains des Curez, ont redoublé celles qu'ils avoient accoustumé de faire, & plusieurs qui n'avoient pas coutume d'en faire, pour ce que l'on appelle *la Charité des Paroisses*, ont cru qu'ils en devoient faire dans une occasion si favorable pour leur faire mériter les grâces du Ciel. Enfin, il y a lieu d'esperer que la calamité publique finira bien-tôt, rien n'étant plus beau que ce qu'on appelle *les vents Grains* qui ont été

404 MERCURE

nouvellement semez, le Ciel leur ayant donné un temps favorable pour croître en beaucoup moins de temps qu'ils n'en ont ordinairement besoin, & il s'est même trouvé des lieux où l'on croyoit que les blés ne pousseroient pas, & qui ont cependant poussé parmy ces menus Graiss, & dont les épis se sont trouvez fort beaux, & fort longs, ce qui a donné lieu de faire des prieres publiques en plusieurs endroits, où cette espee de Miracle est arrivé, pour remercier Dieu de la benediction qu'il donne aux biens de la Terre.

Je devois vous parler de ce que le Parlement & les Cours Supérieures de Paris ont fait de

la meilleure grace du Monde, & sans qu'on leur eut rien demandé en se taxant volontairement pour le soulagement des Pauvres ; mais ces Articles a fait tant de bruit, que je ne vous dis rien de nouveau en vous l'apprenant.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit : l'Enyeigne. Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs le Prieur de la Celle ; Gagnat le fils ; de S. Vincent ; de Colombe ; & de la Tatelliere ; Jacob, des Galeries du Louvre ; le Heros de Moclouris ; la Societé de la Chambre-basse de l'hiver chez Guerin, & P. H. & M. Denisart ; le Solitaire des Anglois ; & son Amy Darius ; le

406 MERCURE

Solitaire du Marais; l'Assésé de la Solitaire de la rue aux Fèves, & le Capitaine de la Pensée. Mes la Présidente de l'Élection de Chaumont & Magny; d'Aleran; de Truandière, & de Vigneroles, & Mlle de Toutes-Villes; de la Chambonnière; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins; la Bergère Chimene & son Berger Thirsis.

Je vous envoie une Enigme nouvelle, elle est de Mlle du Chesne.

ENIGME

*De simple Villageois j'habite la
Chauxmiere,*

GALANT 407

Et je brille toujours dans les riches

Palais :

Des plus grands Conquerans la
debile paupiere,

De mes sombres redoutés cherche
l'heureuse paix.

Des plus tendres secrets je fais dé-
positaire ;

Des malheureux Mortels je vois
finir le sort,

Et l'orgueil dans mon sein insult-
ant à la mort,

Fait d'une vaine Pompe éclater la
truchimere.

Je ne vous dis rien de la grande nouvelle dont tout le Monde parle , & dont personne ne sçait la verité , du moins dans le temps que je ferme ma Let-

408 MERCURE

etc. Je suis, Madame, vôtre,
&c.

Paris ce 31 May 1709.

A V O U S,

On debitera le **Mercure de**
Juin le 3. Juillet.



Je ne vous envoie que ce petit
-vous envoie que ce petit

T A B L E.

P relude qui regarde l'attention du Roy en faveur de ceux que la disette des biens de la Terre fait souffrir, & rempli de prieres incontestables des sacrifi- ces que fait Sa Majesté en fa- veur des malheureux	5
Ce qui s'est passé à la Société Royale de Montpellier à sa première Seance d'après Pâques	30
Bulle du Pape pour faire célébrer à l'avenir la Feste de l'Imma- culée Conception	37
Abregé de vie du Grand Mogol défunt	41
Et les fontaines à Grenoble	80
Premier Article des morts	94
Suite de l'Article de Mr le Comte May 1709.	M m

T A B L E.

de Romme court	114
L'entendance de Roy du Gouverne- ment d'Arxanna d'antre Mr de Gailles	137
Détail curieux de tout ce qui a été regardé & considéré depuis le - jour de la mort de Monsieur le - Prince jusqu'au jour de ses ob- -seques en ce qui s'est passé.	140
Nouvelle Relation de la Ceremonie de la reconnaissance de la Prince des Asturies en Espagne plus étendue que la premiere & comprise d'une - infinité de circonstances dans - la quelle on n'a point encore parlé de ce qui doit être fait au sujet de la	170
Le Décret de Louis le Grand de la - Cour à Mr le Cardinal de Rouen - de la Cour de l'Arche de la - Maison de Mr de Bellune Evêque	184

T A B L E

Lettre de M. de Marillac	216
Notions des Services faits pour le feu de la Manufacture de Mel- leroy	228
Relation de la prise du Château de la Courbe de la ville de Lyonnes qui ne se trouvent pas dans les Relations publiées	239
Articles qui ont été pris & faits dans les Ombres de plusieurs endroits de la ville de Lyon	249
Manuel de la ville de Lyon	264
Extrait d'un nouveau Calendrier de la ville de Lyon	274
Grammaire Française, sur un plan nouveau, par lequel on apprend à parler & à écrire la langue françoise, & qui contient les principes de la grammaire françoise, & de la prononciation	297
Manuel de la ville de Lyon pour les Officiers de la ville	319
M m ij	

T A B L E

Article touchant la descente de la Chasse de sainte Geneviève, où le Lecteur trouvera moins & plus qu'il n'attend	322
Lettre de la Reine d'Espagne, à Madame la Duchesse de Bourgo- gne	325
Second Article des morts	332
Second Article des Mariages	337
Arrivée de Mr le Comte & de Mr le Marquis de Noailles à Porpi- gnan & autres nouvelles du mê- me lieu	339
Nouvelle Promotion de Marine	341
Article concernant la Victoire remportée par les Espagnols sur les Portugais, & qui renferme plusieurs autres Articles sur ce sujet, ainsi que plusieurs Lettres	342

TABLE.

<i>Nouvelles Prises.</i>	392
<i>Situation des affaires qui regardent le Bled</i>	397
<i>Article des Enigmes</i>	405



289
- 289
289

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
*Que ne devons - nous pas au re-
 tour du Printemps* , doit regarder
 la page 289.

Celuy qui commence par ,
Adieu Venus , doit regarder la
 page 338.



